



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique



Université Laarbi Tébessi - Tébessa
Faculté des Sciences et de la Technologie
Département d'Architecture

Mémoire de fin d'études pour l'obtention du
diplôme de master Académique

Domaine : Architecture, Urbanisme et Métiers de la ville

Filière : Architecture

Option : Architecture et environnement

Thème:

**La place publique entre conception et pratique
(Cas d'étude la place des Martyres
de la Ville d'Oum El Bouaghi)**

Elaboré par : BOUZID Miloud
ABED Siham

Encadré par : HAMIMED Sabah

Soutenu devant le jury composé de :

01- M. GHARBI Mohamed	Maitre Assistant -A-	Président
02- M ^{me} HAMIMED Sabah	Maitre Assistant -A-	Rapporteur
03- M. LAID Hichem	Maitre Assistant -A-	Examineur
04- M ^{me} BOUGHRARA Souad	Maitre Assistant -A-	Examineur

Année universitaire: 2017/2018

La Place Publique Entre Conception et Pratique

(Cas D'étude La Place Des Martyres

de la Ville D'OUM EL BOUAGHI)

« La place publique en Algérie, entre raisonnement conceptuel,

Fonctions, aménagements attribués, et pratiques journalières;

Ou se trouve la concertation participative ? »

" Ce n'est pas dans la connaissance qu'est le bonheur,
mais dans l'acquisition de la connaissance "

(Edgar Allan Poe)

Remerciements :

(de M^{me} ABED Siham)

Je remercie Dieu, de m'avoir donné la patience et le courage de parcourir mes études, et a établir ce travail.

Je remercie mon encadreur, et enseignant, M^{me} HAMIMED qui ma tendu la main pour l'élaboration de ce modeste travaille, ainsi que mes grands respects et remerciements à tous les membres de jury ;

Mes grands remerciements s'adressent à tous mes collègues de travailles ; ILYES, DJALAL, HICHEM.

Mes grands remerciements à tous les enseignants de la promotion 2018 de master 2 , M.GHARBI , M^{me} SHAGUICHI SARA, M. BOUDARSSA , M.HAKIMI

M. AMOUKRANE et M. HAMDY BACHA.

Mes grands remerciements s'adressent à tous mes responsables le directeur M. BEN MRAH Lakhdar et BEN SAAD mohammed Lamine, MERZOUG Soumia et KIBOUCHÉ Soria .

A mes très chères amies, BEN DLIMI Moufida , Garbi Asma , ZEROUAL Naima et YAHYI Hadjar

A ma cher Camarade des études : AMINA Bentibba

A toute personne, qui à contribuer de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Remerciements :

(de M^r Bouzid Miloud)

Je remercie Dieu, de m'avoir donné la patience et le courage de parcourir mes études, et à établir ce travail.

Je remercie mon encadreur, et enseignant, M^{me} HMIMID qui ma tendu la main pour l'élaboration de ce modeste travaille, ainsi que mes grands respects et remerciements à tous les membres de jury ;

Mes grands remerciements s'adressent à tous mes collègues de travailles

Mes grands remerciements à tous les enseignants de la promotion 2018 de master 2, M^r GHARBI , M^{me} SARA SHAGUICHI, M^r BOUDARSSA , M^r HAKIMI , M^r AMOUKRANE et M^r HA MDI BACHA.

A toute personne, qui à contribuer de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Dédicace

*A nos mères, et à l'âme de nos pères ;
à nos enfants SIRADJ, ADEM et MIRAL
à nos sœurs et nos frères.*

Je vous dédie ce mémoire.

Sommaires

CHAPITRE INTRODUCTIF.

-Introduction	01
1-problématique	03
2-les questions	04
3-l'hypothèse	04
4-les objectifs.	04
5-l'état d'art	05
6-motivation de choix	06
7-Approche méthodologique et outils	07

Premier partie :

CHAPITRE I : la place publique notion et genèse

-Introduction.	
I-Définition de la place publique	10
I-1.a-définition de la place publique selon CHOUFet AL	11
I-1.b-définition de la place publique selon GOUTIER 2003	11
II -La place publique à travers l'histoire	11
II.1-l'agora grecque	11
II.2-le forum romain	12
II.3-le parvis médiéval	14
II.4-la place publique à la renaissance	14
II.4.1 autre type de places publiques classiques	15
-la place Royale	15
-la place D'armes	17
II.5-la place publique contemporaine	17
II.6-la place publique Islamique	18
II.7-la place publique De la ville Algérienne contemporaine	19
III –Les type de La place publique	20
IV –Les composante de la place publique	21
IV.1-Bâti	22
IV.2-Le Sole	22

IV.3-Le revêtement	22
IV.4-Le mobilier ou équipement urbain	22
CONCLUSION	28

CHAPITRE II : la place publique entre pratique, conception, attributs et acteurs .

-Introduction	29
I. Le rôle de la place publique	29
II. Les fonctions que doit assurer la place publique	30
II.1 Les trois phénomènes contemporaine relatif aux places publiques	30
II.1.1 La Théâtralisation des places publiques	30
II.1.2 La festivité dans la place publique	30
II.1.3 commercialisation de place publique	31
III. Les Attributs de la place publique	31
III.1 La perception	31
III.1.1 Les caractéristiques de la perception	31
III.1.2 Les facteurs influençant la perception	32
a-Facteur externe	32
b- Facteur interne	32
III. 2 La lisibilité	33
III. 3 L'insertion	33
III. 4 L'accessibilité	34
III. 5 La visibilité.	34
III. 6 La tangibilité	34
III. 7 L'identification	34
IV. Les acteurs de la place publique	34
IV.1 Les acteurs économiques	34
IV.2 Les acteurs politiques	34
IV.3 Les acteurs professionnels de la place publique	35
IV.4 Les associer des maitre d'ouvre	35
IV.5 Les habitants –usagers citoyens (HUC)	35
V. Pratique et utilisation de la place publique	35
VI. La conception	38

VII. Différentes phases de la création ou l'aménagement d'une place publique	39
VII.1. la première phase : établissement d'un programme solide	39
VII. 2. la deuxième phase : établissement de la conception	39
VII .3. la troisième phase : établissement du devis	40
VII .4. la quatrième phase : la sélection de l'entreprise	40
VII .5. les intervenants à la création et la réalisation du projet place publique sont	40
VII .7. sont rôle et la nécessité du concepteur	41
VII .8. mesures préventives aux concepteurs	41
VII .9. les exécutés des travaux	43
VII .10. préliminaire et précaution à prendre lors de la création de la place publique	43
.CONCLUSION	45

CHAPITRE III : développement et Outils d'analyse .

-Introduction	46
I. définition de développement durable	46
II. dimension du développement durable	48
III. Evolution du concept dans le temps	48
IV. l'agenda 21 et l'agenda 21 local	50
V. La participation	52
V. La participation citoyenne	52
V.2 Quels moyens d'expression ?	52
VI. La charte de la concertation	53
VII. Les Outils d'analyses	54
VII.1 les techniques d'observation	55
a- Les Outils d'analyses	55
b- L'observation directe libre	55
VII.2 Les techniques de l'interview	56
a- L'interview libre	56
b- Les questionnaires	56
VIII. Les instruments de recherche	56
VIII.1. La grille d'observation	56
VIII.2. Les questionnaires	57
VIII.3. Les documents photos	57
VIII.4. La carte mentale	57

a- La méthode	58
b- L'objectif de la carte mental	58
c- Les facteurs d'influence	59
CONCLUSION	60
Deuxième partie	61
<u>CHAPITRE IV : Analyse de la place publique</u>	
-Introduction	63
I. Présentation de la ville d'Oum El Bouaghi	64
I.1 Situation et donnée physique	64
I.2 Situation de la commune d'Oum El Bouaghi dans le territoire de la wilaya	65
I.3 Données climatiques et leur influence sur la répartition du cadre bâti	66
II. contexte historique de la ville d'Oum El Bouaghi	67
II.1 l'époque romaine et post romaine	67
II.2 l'époque musulmane	67
II.3 l'époque coloniale	68
II.4 l'époque de l'indépendance	70
III. Présentation des différents espaces repos dans la ville d'Oum El Bouaghi	71
IV. Présentation de POS * A *	71
V. Analyse topo morphologiques de la place des Martyres	72
V.1 Présentation de la la place des Martyres	72
V.1.1 Situation de la place de Martyres	72
V.1.2 l'état de fait de la place des Martyres	73
V.1.3 les voies structurants la place des Martyres	76
V.1.4 les fonctions actuelles autour de la place des Martyres	77
V.1.5 l'accessibilité	77
V.1.6. les composants de la place des Martyres	79
V.1.6.a. le plancher	79
V.1.6.b. Les parois	80
V.1.6.c. Les mobiliers urbains	81
V.1.6.c.1. Les bancs publics	82
V.1.6.c.2. Monument centrale	83
V.1.6.c.3. L'éclairage public	84

V.2. la pratique dans la place des Martyres	84
VI. Lecture /traitement et données d'observation enregistrées	93
VI.1.la grilles et tableau relatif à l'enquête sociologique des la place de Martyres	94
VI.2.Résultat de l'enquête sociologique de la place des Martyres	97
VII. les recommandations	109
INTRODUCTION	109
VII.1.Aux niveaux de conception	109
VII.2.Aux niveaux de pratique	109
VII.3.Aux niveaux de cahier de charge	110
.CONCLUSION	112
CONCLUSION GENERALE	114
.LISTE DES FIGURES	
LISTE DES TABLEAUX	
LISTE DE GRAPHES	
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	
ANNEXES	
RESUME	

Chapitre introductif :

« Le milieu de communication est le terrain ou se développe l'individu, il entrave ou favorise ce développement par la richesse de l'information qu'il offre, le défi de ses contrastes, la place qu'il accorde à l'expérience et à l'expression personnelle l'incidence qu'il a sur l'épanouissement de chacun

Une façon intéressante d'évaluer un paysage urbain est donc de voir comment il fonctionne en tant que Stimulus et cadre propice à l'éducation et au développement de chacun ».

K.Lynch

INTRODUCTION :

Depuis des millénaires l'homme a créé et conçu la ville, en prédominant l'intérêt de l'espace public, et il constitue de tout temps un intérêt majeur dans l'aménagement des villes, ce majeur a originellement façonné la vie de l'être humain avec des espaces publics de qualité et d'usage adéquat. Ils ont joué un rôle vital dans la vie citadine des peuples, ils ont créé à leur tour la sociabilité publique de la ville.

La notion d'espace public s'avère une notion complexe, d'usage assez récent : elle d'abord émergée en philosophie politique en 1960 puis en sociologie, et urbanisme dans les années 70 avec une définition de catégorie d'objet en opposition (plein /vide, ouvert / fermé, intérieur / extérieur).

Ainsi pour **LUC Doumenc** *"l'espace public la partie non bâtie de la ville, l'espace ou existe de la place, l'espace appartenant la plupart du temps au domaine public partie de la ville plus particulièrement affectée à des usages publics se caractérise par la typologie empreinte par les différentes formes et par les diversités des usages pratiqués là. Vivant et conçu en osmose avec les activités de la ville, il en révèle son dynamisme et son identité».*

Ainsi si en ce 21^e siècle, on veut animer les villes et les rendre attrayantes, rues animées, place et parc doivent être réalisées avec des caractéristiques bien étudiées, et bien

précises pour qu'ils ne soient pas voués à l'échec, car la bonne qualité pour les activités piétonniers est essentielles.

Au cours des dernières décennies, l'espace public est devenu l'une de majeures préoccupations de la politique urbaine à travers le monde entier.

L'espace public représente dans les sociétés humaines, en particulier urbaines, l'ensemble des espaces de passage et de rassemblement ouverts et anonymes qui sont à l'usage de tous.

Simultanément, c'est un champ de libertés beaucoup plus large que la liberté de circulation liberté de manifestation, de parole et d'expression il représente aussi un espace moral et symbolique de liberté ne pouvant exister que dans une démocratie dans laquelle les différents acteurs sociaux, politiques, religieux, culturels, intellectuels peuvent discuter s'opposer délibérer.

Il doit permettre développer des références communes permettant de se comprendre d'échanger de construire le vivre ensemble de se récréer et de s'identifier par rapport à cet espace de vie et d'évolution humaine comme dit (HABERMAS 1993) "un espace public fonctionnant politiquement n'a pas seulement besoin des garanties offertes par les institutions de l'état de droit, il dépend aussi du soutien de traditions culturelles de modèle de socialisation, d'une culture politique propre à une population habituée à la liberté".

La place publique c'est un espace public est une constituante physique qu'on considère comme projet à multiples pratiques et qualités, et facettes de développement de la ville mais encore elle pourrait être nommée projet présent à impacts futurs (en s'insérant à la politique de développement durable et à la protection de l'environnement de plus à faire émerger la démocratie participative locale).

Dans le contexte actuel, l'Etat algérien donne une importance majeure à la protection et à l'amélioration de la qualité du cadre de vie urbain. En effet, d'importants budgets sont consacrés pour l'édification et l'entretien des espaces publics urbains pour assurer le bien-être des habitants des villes. Cet intérêt est renforcé par l'apparition et l'approbation de lois qui intègre le développement durable comme clefs de toutes interventions en ville, une notion à la mode, qui a influencé en profondeur toutes interventions d'aménagement dans nos villes. Cet intérêt est aussi palpable dans les lois sur la ville 06/06 du 20/02/2006 portant sur la ville et le développement durable. L'amélioration urbaine est l'une des opérations issues de cette loi, qui a pour but la promotion des espaces publics de qualité, et revoir la manière dont ils sont produits, interprétés par une volonté d'intégration des facteurs locaux de chaque

région tels que le caché architectural, les matériaux de construction, le microclimat, l'aspect social, ...etc. Cette volonté reste noir sur blanc, car sur terrain, on continue à concevoir et à produire les places et les espaces publics d'une manière standard, des interventions urbaines qui ne prennent pas en considération les exigences locales des usagers (social fonctionnel, confort), donnant ainsi des places publiques stéréotypées qui n'attirent pas les usagers !!¹

Comme toute ville algérienne la ville d'Oum El Bouaghi a connu un développement dans le tissu urbain dans la période après l'indépendance ce qui donne des extensions urbaines sur la quelle ils ont impliqué des lois d'urbanisme, ainsi la place publique cas d'étude (place des Martyres) créée en 2009 l'un des projets urbains intégrés dans une de ses extensions, et qui se situe dans une situation stratégique par rapport à la ville d'Oum El Bouaghi. Elle a connu une opération de réaménagement en 2017 dans le cadre de développements urbains des villes Algériennes, pour être plus attractives et plus dynamiques dans la ville, et pour cet objectif les autorités locales ont inscrit des montants dans des programmes à titre d'étude et suivi.

1- POROBLIMATIQUE :

La place, est un espace public ; un lieu qui assure les échanges sociaux, culturels de festivités, de commémorations, d'interaction, de transmission des nouvelles de communication et les échanges commerciaux.

Donc sa conception et sa pratique se résulte même dans : la rencontre le rassemblement, le loisir, la pause, la consommation du temps, des biens et du mobiliers l'admiration des choses et des événements et l'appréciation de la vie citadine.

Malgré l'intervention qui a connu la place des Martyres, elle enregistre un vide de pratique, un espace déserté des usagers la majorité de temps et un grand manque de réflexion sur son aménagement on pourrait dire qu'elle ne répond plus aux besoins des citoyens la place perd leur vraie vocation, elles sont réduites en des espaces de circulation et de passage seulement qui ne laissent aucune trace dans la vie des habitants.

On est en ce troisième millénaire en face de nouvelles exigences en matière de gestion de la ville et de l'environnement, on assiste à de nouveaux concepts comme le développement urbain durable, qui tient une place importante pour garantir aux générations futures un héritage sain, où toutes les ressources naturelles sont à préserver. Les gestionnaires des villes doivent penser à l'embellissement de leur ville et à sa propreté, ou encore comment

¹ Imen Kaouche, Aicha Bousoualim, extrait de recherche doctorale : à la recherche de qualité du vécu des espaces publics, université de Biskra, 2015, page 112.

la rendre accueillante, agréable à vivre. D'autre part, il leur faudrait atténuer les effets d'une période de croissance mal maîtrisée et satisfaire la demande des citoyens pour une ville de qualité, de confort et de sécurité.

2- Les questions de recherche :

- Est-ce que la place publique n'a pas été pensée au départ en tant que partie intégrante et sociable de la ville ou a été improvisée sans réflexion sérieuse ? Ou bien le problème réside dans leurs conceptions elles même ? Problème d'organisation de distribution, de planification, de programmation,... etc.?
- Est-ce que la place publique ne répond pas aux besoins, désirs, satisfactions et pratique des usagers ? Ou bien s'agit-il d'un facteur de délaissement, abandon et de manque d'entretien, carence en matière d'accueil et de confort de la place publique?

3- Hypothèse:

- Il y a une absence de la participation du citoyens , d'une volonté citoyenne collective participative, de concertation, de discussion du projet, ou de dialogue entre municipalité (état) et citoyens (usagers), dans tout projet de place à travers la ville le citoyen n'est pas considéré autant qu'acteur principale aux cotés des municipalités, dans la conception la gestion, la gouvernance, et la pratique de cette place

4-Les Objectifs :

- Dégager des recommandations qui aident les concepteurs à mieux concevoir les places pour réanimer, relancer et raviver le mouvement associatif qui peut être le semillant.
- L'expression vivante de l'utilisateur qui lui permettra de vivre et habiter ces espaces comme il se doit.
- Il est temps de penser, de revoir, et donner à ces places leur vraie place dans la ville et vérifier leur rôle. pour satisfaire l'intéressé majeur (le citoyen).Nous devons tout d'abord vérifier la participation du citoyen dans tout projet de place à travers la ville et agir rapidement à l'intégré.
- Voir comment pourrait le citoyen par son adaptation à son milieu, et par ses traditions et règlementation de la ville, peut donner naissance à une place.

5- L'état d'art :

Pendant longtemps, les urbanistes, les architectes, les planificateurs et les chercheurs en urbanisme ont été concernés par la qualité des espaces publics. L'étude de Whyte (**Whyte, 1980**) sur les places publiques de la ville de New York, met en place des observations in situ qui s'attachent aux qualités spatiales, sensibles et sociales. En effet, cette recherche s'est développée à partir d'un travail de terrain centré sur des enregistrements vidéographiques des espaces étudiés, dont les résultats ont intégré le règlement de zoning de la ville de New York.

Par ailleurs, les travaux de **Lynch (Lynch, 1965)** sur la perception des espaces urbains, et la qualité perceptuelle de l'environnement bâti, se fait par l'organisation de ces différentes composantes dans une structure d'ensemble qui nous permet de lui donner un sens. Il a ainsi montré les qualités qui peuvent faciliter la lisibilité : le degré de contraste et de distinction ; la simplicité de la forme géométrique et de ses parties ; la continuité de la forme, la dominance (taille, intérêt, intensité) ; la clarté des points ; l'indication de la direction ; l'étendue du champ visuel ; la présence d'indices visuels et kinesthésiques l'identification des éléments à l'aide de noms ou de symboles. Selon Lynch, les trois composantes essentielles qui permettent de structurer les « cartes mentales » sont l'identité, la structure et la signification. Dans le même registre et plus récemment, les travaux sur les espaces publics de la ville de New York (Ewing. et Clément, 2013), marquent l'évolution de l'approche de Lynch, en proposant 51 critères de qualité perceptuelle pour les espaces publics, dont 9 critères d'évaluation détaillée sur le niveau théorique et pratique à savoir, l'imagibilité, l'emboîtement, l'échelle humaine, la transparence, la complexité la cohérence, la lisibilité, la connectivité (linkage) et la propreté (tidiness).

Plusieurs autres compilations et études empiriques ont réuni un grand nombre de connaissances sur le confort dans les espaces publics comme une des qualités de bien être (**Boussoualim, 2002, Reiter, 2007**), Il existe de nombreuses interactions entre la morphologie urbaine, le microclimat d'un espace public et le bien être des piétons. L'espace public ne peut en aucun cas être considéré comme un espace résiduel. La variation de la morphologie de ce dernier peut engendrer des variations distinctives sur les paramètres microclimatiques notamment sur les températures, l'humidité relative et la vitesse de l'air. De nombreuses études plus récentes ont porté sur la qualité sensorielle des espaces publics. Une recherche menée sur les espaces publics de la ville de Paris (Grésillon, 2010), a adopté une approche multi-sensorielle qui constitue la base de fondement d'un « urbanisme désirable, le design

multi sensoriel des villes permet de créer des ambiances diversifiées, plus confortables, plus attractives, et plus commodes également pour les personnes souffrant de handicaps sensoriels et moteurs. » (Ascher, 2004).

D'autres études ont porté sur la qualité ergonomique des espaces publics et leurs accessibilités vis-à-vis des personnes à mobilité réduite, (CERTU, 2005), cette approche consiste à faire une évaluation qualitative et quantitative des tâches effectuées par les usagers (piétons) au cours de leurs déplacements dans cet espace, à l'aide d'un logiciel nommé Accès. « La typologie des tâches et leurs notations permettent d'identifier, à titre d'exemples les points sur lesquels les efforts de conception ou de correction en termes d'accessibilité seraient à réaliser (...) enfin, l'application du logiciel, constitue une base de données d'observations et de qualification de l'activité des usagers dans un espace public choisi, selon cette démarche ergonomique. » (CERTU, 2005) ; cette étude a permis de produire les profils ergonomiques, afin d'établir une appréciation globale d'un cheminement.

En revanche, plusieurs autres recherches, dans le domaine des sciences sociales (Dind, 2012, Shaftoe, 2008), la qualité des espaces publics est synonyme de convivialité. Dans les espaces publics des quartiers en France, Dind (part du constat de la déqualification des espaces publics, des espaces qui sont soit déserts soit encombrés, dans les quartiers périphériques. Selon lui, les quatre principes d'aménagement qui permettent la production des espaces publics conviviaux des quartiers sont : la congruence, la diversité, l'adéquation et l'unité.¹

6- Approche méthodologique et outils:

- **Structure du mémoire**

L'organisation argumentaire de l'étude s'articule en deux parties, afin de confirmer la validité des hypothèses élaborées, notre recherche s'organisera en :

- ✓ **Une première partie théorique : (Approche théorique de la place publique)**

Elle constituera la synthèse d'une recherche bibliographique dont l'objectif est d'assimilé et comprendre les différentes approches et méthodes qui ont traités notre thème ensemble d'éléments théorique de base (littéraire, philosophique, psychologique environnementale artistique, social et économique) qui contribuent à la focalisation de la présente recherche vers les objectifs ciblés.

¹ Imen Kaouche, Aicha Bousoualim, extrait de recherche doctoral : à la recherche de qualité du vécu des espaces publics, université de Biskra, 2015, page 112.

Voilà qu'elle se divisera en 04 chapitres ; En commençant par :

- **Chapitre introductif** :

Qui met en exergue la problématique ; A travers la problématique, les hypothèses, les raisons d'étude, et les objectifs précis, dans ce chapitre, nous posons notre problématique suivit de nombre de question de recherche à partir des actions mobilisables au processus de la production de la place, relation : concepteurs/usagers, et pratiques sociales de l'espace. Quelques hypothèses ensuite ont été suggérées avant de mettre en évidence les objectifs de l'étude.

- **Chapitre I : notion et genèse** :

On abordera le thème en question : de la place publique et de ses types, ainsi et plus précisément de la place publique, et cela en approche théorique et historique.

- **Chapitre II : la place entre pratique, conception, attributs et acteurs** :

Consistera à étudier les divers usages, l'importance et rôle que joue cette entité dans l'environnement, les attribues de la place publique, la pratique de la place et sa conception.

- **Chapitre III : Le développement durable et outils** :

En premier lieu, nous parlerons de différents concepts relatifs au développement urbain durable, et le processus d'émergence des places publiques dans la gestion durable, avec l'Agenda 21.

- **Chapitre IV : Une partie pratique (Approche analytique)**:

On va évoquer le cas d'étude : (la ville, et la place publique choisis) avec un récit historique, dont la démarche méthodologique nous permettra d'atteindre les objectifs de la recherche et la vérification des hypothèses élaborées. On a pour but d'analyser la place publique choisis présente, leur source d'émergence, forme et insertion dans le tissu urbain d'identifier et de vérifier la conformité de leur praticabilité, et accueil, ainsi que du rôle des citoyens dans le processus de production d'espace et de ses pratiques sociales de par les acteurs.

Comme approche méthodologique, nous avons opté pour l'analyse socio spatiale : Cette analyse se présente comme une démarche globale, et heuristique de l'étude du sujet, elle comportera :

✓ **La deuxième partie** :

Une approche spatiale (Morphologique) du tissu urbain comportant les éléments du la place choisis ; Ainsi qu'une seconde; approche sociale, ou elle comportera :

- L'observation directe ; C'est la, ou nous allons effectuer notre enquête sociologique sur terrain ;
- Entrevue de recherche ; afin d'approcher l'usage et la perception des citoyens, et s'intégrer
- Formulaire de question ; immédiatement dans le processus d'analyse.
- Analyse d'un support ;
- Photographique. .

L'approche méthodologique à pour but de déterminer les techniques et outils de collecte et l'analyse des données, élaboré et vérifié au près des concernés, tels que municipalités et intervenants majeurs dans la création de la place publique (destinateurs), ainsi que les Citoyens utilisateurs (destinataires).

Nous notons, qu'il y'aurait un traitement plus approfondie et détaillé, des outils d'analyse utilisée, au niveau du chapitre III.

PREMIERE PARTIE:
APPROCHE THEORIQUE DES PLACES PUBLIQUES

CHAPITRE I : LA PLACE PUBLIQUE NOTION ET GENESE

« L'utilité de la cruche réside dans son espace vide, capable de contenir l'eau, non dans sa forme ou sa matière.

Le vide est tout-puissant parce qu'il embrasse tout. Ce n'est qu'au sein de la vacuité que le mouvement devient possible. »

**Okakura Kakuzô,
Le Livre du thé, 1906.**

Introduction :

La place publique est un élément fondamental du milieu urbain et de l'aspect architectural et esthétique de l'environnement bâti des villes, cette place publique contribue au développement des relations sociales. Elle est un élément de la cohésion sociale, est un espace qui offre un certain confort aux habitants.

Le présent chapitre traitera le concept place publique par la présentation des multiples définitions d'auteur et de spécialistes afin de mieux cerner l'histoire de la place publique a travers le temps aussi qu'une présentation de leurs différents types et leurs composantes.

I- Définition de la place publique :

La place publique vient du latin « **platea** », qui se réfère à la rue large et principale et « **publicus** » ce qui concerne tout le monde.

La place est un espace public non bâti desservi par des voies, affecté aux piétons ou aux véhicules, au revêtement généralement minérale entouré principalement par des bâtiments et agrémenté de mobilier urbain et d'édicules divers.

La place est un espace libre de rencontres, elle peut avoir pour vocation un marché la nécessité de rassembler le public pour des grands événements, les fêtes les déroulements de cérémonies politique, religieuses ou militaires, le stationnement de véhicules ...¹

a- Définition de la place publique selon CHOAY,F et Al:

La place publique est un lieu public découvert constitué par l'ensemble d'un espace vide e des bâtiments qui l'entourent. Son importance et son rôle varient selon les cultures et les époques et selon l'intensité de vie publique, dans certaines cultures, la place urbaine

¹ Gueddouj wided , thèse de magistère :étude analytique des espaces publics urbain en Algérie, université de Biskra ,2013 ,page 43.

n'a pratiquement pas d'existence (islam) dans d'autre elle est exclusivement liée à des pratiques religieuses...etc.¹

b- Définition de la place publique selon Bertrand et Al :

La place publique est un support des fonctions « L'histoire des places est double fonctionnelle et formelle ; née de la nécessité de se rassembler devant le siège du pouvoir devant le temple ou dans les lieux du commerce ; la place devient un support des fonctions essentielles de la cité : l'échange, la rencontre au sens le plus large du mot ».²

La place publique n'est pas un espace délimité, fermé par des parois architecturées ni un espace résiduel ; ni un vide fonctionnel occupé par le marché ou la circulation du carrefour ; Par contre c'est un lieu public découvert constitué par l'ensemble d'un espace vide et des bâtiments qui l'entourent, un cadre architectural avec un décor d'une scène ou le riverain est constitué en acteur et le passant en spectateur. C'est un lieu qui assure les échanges sociaux, culturels, de festivités, de commémorations, d'interaction de transmission des nouvelles, de communication et des échanges commerciaux, (fonction du commerce compatible avec la fonction de loisir et récréation) ; aménagé d'un mobilier et décors urbain comme une scène de théâtre ou le citoyen acteur et observateur en même temps ; où les artistes multiplient les effets visuels. La place publique, est à la fois un espace « convergent » c'est-à-dire : ayant des éléments internes susceptibles d'attirer les citoyens et un espace « divergent » qui impose une certaine relation aux structures urbaines alentour.

II-La place publique à travers l'histoire :

II-1-L'agora grecque :

Tout commence au XIII^e siècle av.J-C en Grèce l'agora est une simple esplanade de forme irrégulière entourée de bâtiments publics réserve au débat démocratique ou aux manifestations religieuses .elle se transforme pour devenir au début de V^e siècle avJ-C sous l'impulsion d'**hippodamos** de Milet.

L'agora est un lieu saint où se déroulent des rituels publics comme les grandes fêtes religieuses avec procession, sacrifices ...etc.et des rituels privés dont certaines parties se passent en public comme les rituels de mariage , des actes politiques comme les débats à l'assemblée et des spectacles de compétitions où les vainqueurs sont couronnés et glorifiés les concours poétiques les concours dramatique et les compétitions athlétiques tel que les jeux olympiques

¹ Hanafi Abdelhalim, thèse de magistère : l'espace public entre la logique de la conception et l'usage, 2010, université de Biskra, page 62.

² Même référence, page 62.

en outre à l'agora s'affichaient les cérémonies religieuses de la cité, par la suite scène de la vie politique et enfin officiellement dotée de la vie économique et des marchés ou les citoyens se réunissaient pour traiter les affaires publiques.¹



Figure N °01: Forum de Lutèce reconstruction

Source : paris-atlas-historique.fr/38.html

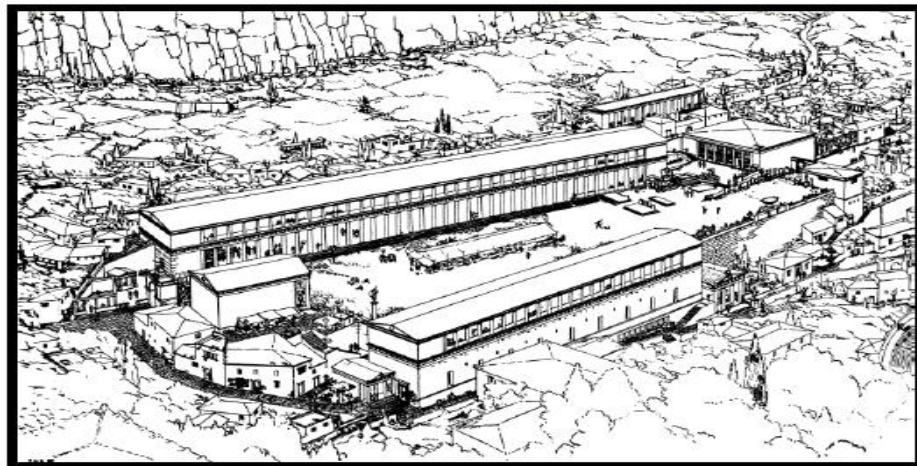


Figure N °02: Plan et restitution de l'agora hellénistique d'Assos.

Source : thèse Ismail Rahima

II-2-Le forum romain :

Le forum est la dénomination romaine qui subit l'influence grecque au VII^e siècle avJ-C, la basilique y apparait vers le III^e siècle avJ-C et servira pour finir de modèle à l'église romaine (forum de Trajan) le forum était le plus souvent situé à un des angles formés par

¹ Gueddouj wided, référence précédente, page 44.

le **cardo** et le **decumanis**, il représente le type introverti de place se fermant au quartier environnant.

A l'antiquité chez les romains 'place' ou (lieu public) autrefois destinés aux réunions aux rencontres politiques économiques et religieuse les forums formaient une sorte de réseau de places ou moins spécialisées et complémentaires leurs fonctions se superposaient fréquemment le forum n'est pas un simple espace uniforme plat, une place bordée de bâtiments de prestige clos sur la place c'est des endroit intimement liés à la vie civile social et communautaire de la cité romaine .¹

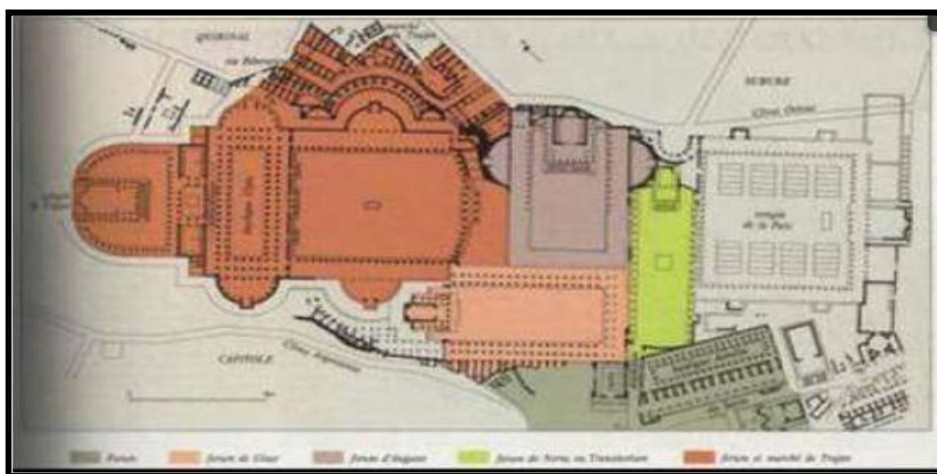


Figure N °03: Forum impériaux Rome

Source : dictionnaire de Chastel le grand Atlas de l'architecture

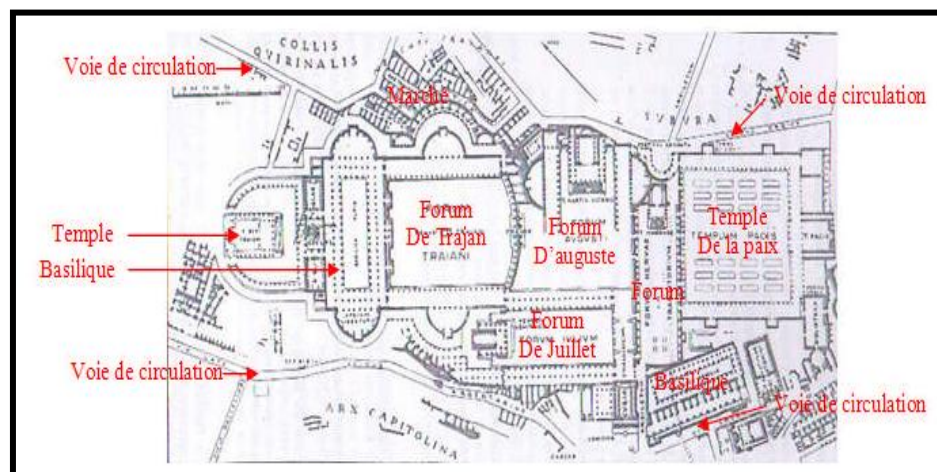


Figure N °04:plan de forum Trajan

Source : thèse Hanafi 2010

¹ Gueddouj wided, référence précédente, page 45

II-3-Le parvis médiéval :

Durant toute la période médiéval on a rompu avec les dimension des cites antique sou plus encore romaines (arome par exemple les forums et les thermes étaient immenses)« le réseaux spatial médiéval est un réseau a petite échelle » (**Bédarida .F**) ces ville étaient caractérisées par un magnifique désordre et une multitude de formes urbaines car leur organisation n'était soumise à aucune règle , l'espace urbain se développa spontanément autour des moments fréquentés quotidiennement comme les églises et les cathédrale les mosquées et les temples chinois.

Les places étaient formées par l'implantation progressive du bâti ce qui leur conférait un caractère de vues diversifiée dans la ville médiévale la place est d'abord fonctionnelle : la grande place, place du marché autour de la quelle et sur la quelle se regroupent les moments les plus importants de la cité, l'hôtel de ville, l'église, le siège des corporations et les maisons des notables qui revitalisent avec le décor.¹

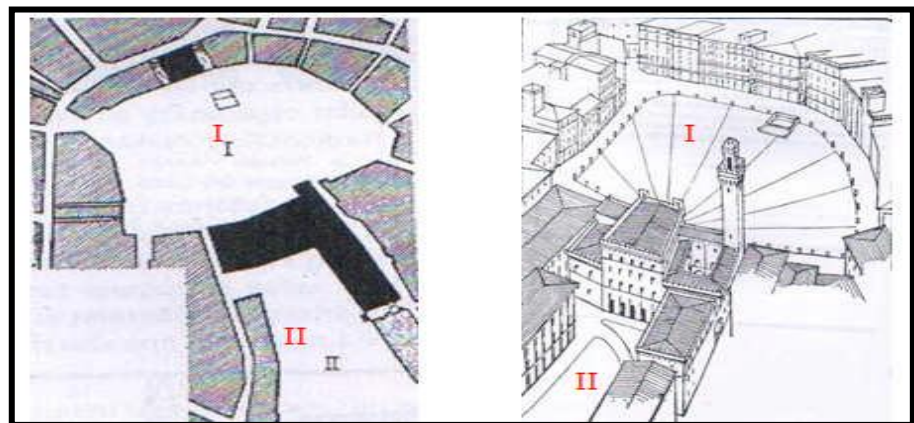


Figure N° 05: (I) Place Vittorio Emmanuelle / Sienna et (II) place Mercato Vecchio / Sienna ;

Source : JAKOVLJEVIC Nada et CULOT Maurice ; 1984

II-4-La place publique à la renaissance :

La renaissance apporte des changements considérables dans la manière de traiter les espaces publics, les place cessent d'être simplement des lieux fonctionnels des vides qu'entourent des constructions, elles deviennent des salles a l'air libre. On cherche à l'embellir. Apparaissent les notions de qualité de l'espace ouvert et de composition de l'espace urbain.

¹ Gueddouj wided, référence précédente, page 46

Ces tendances se renforcent considérablement dans la ville baroque ou la recherche du décor prime souvent les nécessités fonctionnelles : le décor devient une fonction. Les carrefours, les dégagements devant bâtisses, les vides font l'objet d'un traitement plastique d'ensemble. Cessant d'être essentiellement un lieu privilégié de la vie publique la place devient aussi un espace dont le seul but est de mettre en valeur un palais, une église une statue, ou encore de représenter d'autant de valeurs esthétiques. (Bertrand.M.J, Listowski.H. 1984).

Les places de la renaissance sont destinées à mettre en valeur les bâtiments publics et à constituer un décor, la place baroque comme elle du capitol à Rome Promettrai au génie de Michel – auge de redonner de l'unité a l'ensemble des bâtiments publics qui l'entourent.¹



Fig N°06 : Place du Capitole, Rome, arch.: Michel

Source : tripper-tripper-tips.com

II-4-1-Autres types de places publiques classiques :

- La place Royale :

« Ces places françaises ont été fort admirées. Elles ont été imitées à l'étranger dans d'autres places royales : Lisbonne, Copenhague. On peut les considérer comme l'expression la plus parfaite de l'urbanisme classique. » «Pierre Lavedan» Les plus belles restent aux goûts de tous, les modèles français, telles cités par P Lavedan, La naissance des places Royales tient à deux causes : sans doute le désir d'embellir la ville, mais aussi la volonté de glorifier la monarchie des Bourbons, d'Henri IV à Louis XV. Les premières places Royales sont celles d'Henri IV, créées à Paris au début du XVIIe siècle:

¹ Gueddouj wided, référence précédente, page 49

- la place Dauphine, avec la statue d'Henri IV installée au centre du pont Neuf ;
- la place Royale, (aujourd'hui, place des Vosges), inaugurée en 1612.

Une pure création française, elle remonte à l'époque d'Henri IV (1606), de l'architecte Métezeau, et dispose de la statue équestre du roi Louis XIII. (Figures n°38, n°39). La place des Vosges a connu divers aménagements sous l'impulsion des riverains pour voir aujourd'hui son centre occupé par un square. Le modèle de la place Royale s'est répandu ensuite, en Europe dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.¹



Figure N° 07 : Places des victoires ; 1686 (vue idéalisée de la place figurée à l'origine par quatre lanternes)

Source : JAKOVLJEVIC Nada et CULOT Maurice ; 1984



Figure N° 08: La place du capitole, Gravure d'après Michel-Ange (1569) ;

Source : BOFILL, R et al ; 1995

¹ Guedduj wided, référence précédente, page 49.

- La place d'armes :

Elle est définie comme terrain libre et spacieux où s'assemble la garnison d'une ville de guerre. Se dit aussi, dans un camp, du lieu où la troupe campée vient s'assembler c'est aussi le lieu où les troupes s'exercent en temps de guerre. (Dictionnaire de l'académie française.¹



Figure N°09 : La place d'arme de la Roche-Sur-Yon.

Source : (<http://www.vivrealaroche.fr>)

II-5- La place publique contemporaine :

Apparaît dans l'histoire de la ville une notion de la place liée davantage à la forme spatiale et à un décor spécifique qu'à l'utilisation de l'espace (place carrées, place monument place du Martyre...).

Il se constitue dans le tissu urbain un réseau de lieux qui souvent indépendamment du fonctionnement de la ville déterminent son caractère son paysage à ce moment sont réunis tous les éléments qui déterminent le rôle et la position de la place dans la ville contemporaine.

Dans l'agglomération mercantile qui devient industrielle, les diverses fonctions publiques qui ment progressivement la place pour se réfugier dans des bâtiments conçus spécifiquement. Lentement la place est devenue un vrai vide entouré des constructions ce vide se remplit petit à petit d'un trafic d'automobile de plus en plus dense et encombrant.²

¹ Gueddouj wided, référence précédente, page 50.

² Même référence, page 51.



Figure N° 10: La Place Superkilen à Copenhague, Danemark

Source (thèse Ismail Rahima)

II-6- La place publique Islamique :

Au moment où l'Europe glissa rapidement et profondément sous les ombres noires du Moyen Age, les villes islamiques au Moyen Orient et au Nord de l'Afrique connurent leur développement accéléré. Les terrains occupés par les musulmans furent déjà des villes comme Damas, Alexandrie et Jérusalem, ou nouvellement fondée comme Kairouan, Bagdad et Le Caire. Le point en commun entre ces villes fut leur structure basée sur les lois islamiques. Alors, un processus d'intégration entre les villes préislamiques et les villes créées après la conquête arabo-musulmane fut installé pour assurer une cohérence totale entre le musulman et son environnement tout en respectant le code social tracé par l'Islam.

La simplicité fait la base du dogme islamique. Etre humble est un caractère fondamental, soit au niveau personnel, soit au niveau urbain. On peut sentir les valeurs spirituelles dans tous coins de la ville islamique où la mosquée fut le premier noyau posé sur terrain.

L'espace public n'a pas été une exception. Il a existé comme un lieu endogène qui accomplit les fonctions à l'extérieur. Un espace ouvert au public, notamment les hommes, où les réunions, les marchés occasionnels, les cérémonies religieuses, et même les prières de l'Aïd ont pris place.

Ce lieu est nommé dans la pluparts des villes (Rahba), (Souika), ou (Maydane). Il est différent de la place publique européenne. Il n'a jamais été un espace conçu pour lui même. Il est toujours né grâce aux besoins sociaux et fonctionnels.¹

¹ Ismail Rahima, thèse de magistère : la place publique dans la création des paysages urbains, cas d'étude : la place de la liberté à Batna , université de Batna, 2015, page 32.



Figure N° 11: Bab Souika à Tunis, « la place du marché » (Tunisie, 1899).

Source : thèse Ismail Rahima.

II-7- La place publique de la ville algérienne contemporaine :

La ville arabo musulmane, n'a su garder son caché urbain d'origine, caractérisé par une intimité et un respect d'une forte interpénétration entre privé/ public. Immédiatement dès la colonisation le paysage urbain de ces villes a changé radicalement, et l'importation de nouveaux modes d'occupation d'espace, par l'émergence de nouveaux types des espaces publics, liés au besoin d'un marquage de l'occupation coloniale, d'un côté, et par des besoins liés à l'introduction de la voiture dans le paysage urbain, d'un autre, « Les espaces publics se sont trouvés ainsi transposés d'un côté à l'autre de la Méditerranée sans une réelle réflexion sur la mise en adéquation de la forme de la ville avec les attentes sociales spécifiques du monde maghrébin. » (Toumi et Vidal, 2011).

C'est le cas des villes algériennes, pendant la période coloniale (1830/1962) la construction et réalisation d'un nombre important de villes, reflétant, toutes, un tracé général de la ville coloniale, le schéma de la croix **N-S, E-O** domine dans la totalité des plans une organisation en croix au centre de laquelle se trouve la place centrale réunissant les principaux équipements. Selon Vacher la ville coloniale « se présente comme suit un échiquier de rues rectilignes, qui définissent une série d'ilots, presque toujours carrés au centre de la ville, en supprimant ou en réduisant quelques ilots, on ouvre une place sur laquelle donnent les édifices les plus importants : l'église, la mairie les maisons des marchands et des colons les plus riches. » (Vacher, 1997). De ce fait, les extensions des villes coloniales étaient sur la base du plan orthogonal, avec des larges boulevards des places urbaines et des squares, qui s'adaptent aux usages occidentaux.

En effet, **Aleth Picard** dans sa description de la ville coloniale évoque comment les places publiques étaient planifiées, « Il n'y a pas de villes sans places. Le souci permanent des ingénieurs du Génie est de réaliser des places publiques variées et de grandes dimensions. Ces places sont reliées les unes aux autres et permettent de répartir les équipements selon les règles de la vie sociale de ces villes. Elles sont le siège des principaux équipements publics, au centre le kiosque à musique et sur leur bord les cafés, lieu où se construit la vie coloniale..... pour les villes de l'intérieur, situées en des lieux stratégiques, la place principale située à l'intersection des deux grandes rues nord-sud et est-ouest, s'installe sur le point le plus élevé. » (**Picard, 2006**).

Après l'indépendance, la métamorphose de nos villes s'est accentuée, l'importation de modèles occidentaux d'urbanisation. Ces politiques ont propagé un urbanisme peu adapté aux modes de vie locaux, un urbanisme soucieux de la quantité engagé après l'indépendance et mis en œuvre par des bureaux d'études étrangers, a engendré de grands espaces libres entre les constructions, mal aménagés et mal entretenues, marquant ainsi la disparition des espaces publics.

Comme résultat, en l'Algérie, tout comme les pays du Maghreb, le paysage urbain est caractérisé par une amalgame d'ajustement de tissus urbains issus de différentes périodes qui ont marqué l'histoire des villes en Algérie, « le paysage urbain algérien est caractérisé par une mosaïque de tissus, typologies engendrées par des superpositions et des juxtapositions de productions urbaines diverses. Les plus déterminantes sont les établissements ottomans puis ceux de la colonisation française. » (**Bitam, 2011**).

Aujourd'hui, cette variété morphologique des places publiques en Algérie, est aussi observable sur la variété des mots utilisés pour désigner ce qui est considéré comme place publique, se rattachent le plus souvent à la signification de la grande étendue Rahba, ou bien Tahtaha et Batha qui signifie s'élargir et s'étendre.¹

III-Type de Places Publiques :

La place publique est un lieu public dans un espace découvert généralement entouré de constructions. Elles sont révélatrices du mode de vie urbain dans l'histoire. Elles se construisent soit par apport successifs soit dans une composition unique et elles peuvent être regardées en fonction de sa valeur symbolique, Formelle, fonctionnelle sociale. (Site web : www.arturbain.fr) **CHOAY, F et Al(1988)** Signale trois types des places programmées :

¹ Imen Kaouche, Aicha Bousoualim, extrait de recherche doctoral : à la recherche de qualité du vécu des espaces publics, université de Biskra, 2015, page 112.

1- La place théâtrale du baroque Italien; pour mettre en scène des monuments urbains elles s'ouvrent largement pour établir des relations entre les voies de communication et la mise en valeur du monument.

2- Les places royales : dont le premier exemple fut à Paris, cette tire son nom de la statue du roi qui occupait leur centre.

3- Les places résidentielles anglaises, elle connut un succès immédiat en Angleterre sous le nom du « square » cette place avait donné naissance à un urbanisme domestique original.

Une autre classification nous parvient de **CLOQUET, L (1984)** dont elle se base sur la fonction et le rôle de la place dans son environnement immédiat, où on distingue trois espèces de places publiques:

1- Les places de circulation, qui servent tout entières au roulage, elles sont situées aux carrefours des rues.

2- Les places d'agrément qui ménagent dans les agglomérations plus ou moins denses des vides favorables au dégagement de la vue à la circulation de l'air à la promenade aux réunions publiques elles prennent souvent le caractère de places monumentales.

3- Les places monumentales les unes constituent des places bâties quand le centre est occupé par un monument.

IV-Les composantes de la place publique :

La place publique détient son caractère, et son intimité de son ameublement et des composantes de son décor, qui fait d'elle une place unique, différente de toutes autres prête à donner une expérience de sens, un souvenir d'un vécu, une suite de scène formant un film, ce film constitue l'histoire de cette pièce d'un tout, une place d'une ville. (**De Sablet, M. 1991**)

P, Pinon voit que l'espace public peut facilement devenir une juxtaposition d'éléments fonctionnels ou décoratifs sans cohérence entre eux ni avec le site dans lequel ils se trouvent. Il est courant d'avoir sur un site de l'éclairage, de la signalisation des émergences de réseaux, des bornes anti stationnement, une cabine téléphonique un abribus de la publicité, ... La surabondance de mobilier urbain, de signalisation d'enseigne et d'affiches entraîne une dégradation du paysage urbain, une perte de lisibilité spatiale et des problèmes d'intégration dans le tissu urbain. (**Pinon, P. 1991**).

A ce phénomène s'ajoute encore le poids de plus en plus important des catalogues de Matériaux et d'équipements des fabricants qui incitent à des solutions de facilité conduisant à

une banalisation des lieux. Comment épurer l'espace public et redonner leur vraie place au paysage urbain, aux ambiances, à l'esthétique et aux usages? (Pinon, P. 1991)¹

IV-1-le bâti :

Une composante très importante de la place publique, il est considéré comme une limite verticale qui lui assure une lecture particulière. La continuité et la discontinuité les couleurs, les matériaux, la texture des constructions influent notre perception de cet espace, et qui peuvent nous donner une idée sur le type de cet espace. Les dimensions de la place dépendent fortement du rapport entre sa largeur et la hauteur des constructions qui l'entourent, le changement de ce rapport peut engendrer le changement des caractéristiques de cet espace (MEZIANI.H, 2001).

IV-2- Le sol :

Il joue le rôle de la limite horizontale de l'espace public, son revêtement et sa texture peuvent affecter l'utilisation, Le traitement du sol dépend du type de cet espace et de son environnement.

IV-3- Le revêtement :

Matériau dont on recouvre le sol, notamment les chaussées et les trottoirs et sa mise en œuvre, à des fins de commodité, de circulation, de protection ou d'esthétique et pour éviter la dégradation du sol, la poussière et la boue.il existe deux types :

-Le revêtement minéral : il s'agit du revêtement coulé, du pavage et du dallage.

-Le revêtement végétal : il s'agit du revêtement par la végétation comme le cas des jardins.

IV-4- Le mobilier, ou équipement urbain :

Lynch décrit le paysage public contenant le mobilier urbain : « *le paysage public se compose d'une infinité de combinaisons de ces éléments:(corbeilles à papier, et à divers déchets recyclables ou pas, renforcements de portes, corniches, fontaines, trottoirs, toilettes publiques, abris, arcades, kiosques à journaux,... etc. ».*(Lynch, K. voir et planifier l'aménagement qualitatif de l'espace).

Le Mobilier urbain est une expression utilisée pour designer les objets légers et déplaçables, mais non mobiles qui complètent la commodité et le confort extérieur des habitants tel que : banc, corbeille à ordures, lampadaire, abri d'autobus, panneau d'affichage...etc, en plus de son rôle pratique, il contribue à l'urbanité et à l'esthétique de la ville. (Choay, F. 1988)

-Le Banc public :

¹ Hanafi Abdelhalim, référence précédente, page 81.

Le banc public est indissociable du lieu dans lequel il est installé. Il est primordial que cet objet soit composé avec l'espace public qui l'accueille. On doit éviter de placer Les bancs publics face à un stationnement ou le long d'une voie à grande circulation, en effet il faut les distribuer de manière conviviale, face à une vue agréable et dégagée; les implanter dans les lieux où l'on s'attarde (attendre), à côté de jeux pour enfants et à l'abri du vent et du soleil...etc.



Figure N° 12 : banc ; pied en fonte noir

Source :www.tolerie-forezienne.com



Figure N° 13 : Bancs publics contemporains en métal.

Source :www.tolerie-forezienne.com

-La corbeille pour ordure :

Corbeille à usage public, dans les lieux publics comme dépotoir de la petite ordure telle que : boîte de crème, papier, journal inutile ...etc. fixée au sol ou bien suspendue à un

poteau ou au mur. L'éclairage public assure la sécurité des personnes et les biens durant l'obscurité par la distribution de la lumière artificielle dans les lieux publics, il participe aussi à l'embellissement de la ville ; anime la nuit, met en valeur la richesse du tissu urbain. Vu son rôle dans l'espace urbain et puis public ; l'étude de l'éclairage public, doit être intégré dans l'aménagement de l'espace public, prend en compte le lieu à éclairer et le vécu des usagers et non pas un plus pour compléter une carence de lumière. (CHOAY, F et al ; 1988)



FigureN°14 : Corbeille urbaine à ordure
Source :www.archiexpo.es

-L'éclairage public :

Il assure la sécurité des personnes et les biens durant l'obscurité par la distribution de la lumière artificielle dans les lieux publics. Il participe aussi à l'embellissement de la ville ; anime la nuit, met en valeur la richesse du tissu urbain. Vu son rôle dans l'espace urbain et puis public ; L'étude de l'éclairage public, doit être intégré dans l'aménagement de l'espace public, prend en compte le lieu à éclairer et le vécu des usagers et non pas un plus pour compléter une carence de lumière. (CHOAY, F et al ; 1988)



Figure N°15 :éclairage public

Source: www.filiere-3e.fr

-La fontaine publique :

Elle contribue à articuler et à animer l'espace urbain (**CHOAY, Fet al ; 1988**)

Entre outre les fontaines publiques ont pour vocation de fournir gratuitement l'eau potable aux citoyens. A travers les époques, elles ont fait l'objet d'implantations très diverses sur la place publique, dans des parcs, adossées à des bâtiments... et donnent aussi l'occasion d'exprimer un art monumental. Toutefois il existe, des fontaines isolées qui sont situées sur une place, à un carrefour, dans un jardin; elles ont été créées pour être vues de tous côtés elles mettent l'espace pleinement en jeu. Il ya aussi des fontaines adossées, vues d'un seul côté, souvent en forme de niche, comportant une sculpture ou l'interprétation d'une grotte. Par ailleurs, d'autres fontaines qui donnent un rôle essentiel aux effets d'eau, "Le bruit de l'eau est souvent perçu avant que le regard ne distingue la fontaine", tel le buffet d'eau monumental et le mur d'eau. (**ANDRE, J. L ; 1994**)

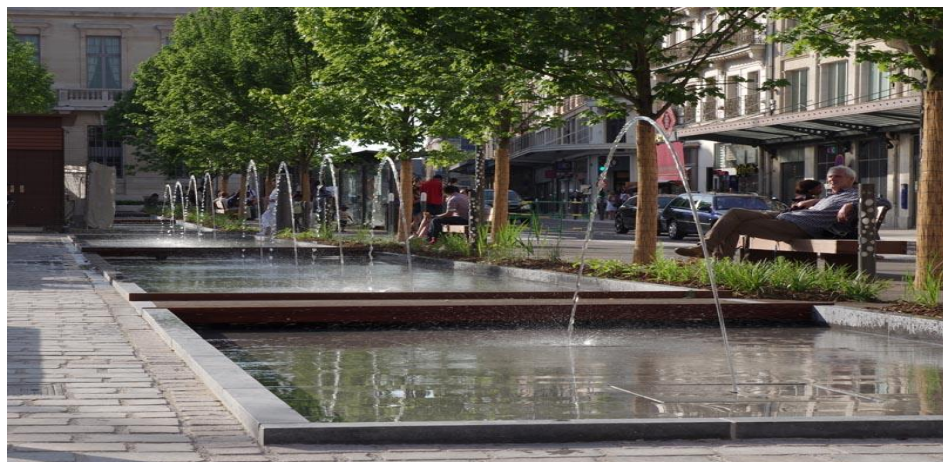


Fig N°16 : fontaine public

Source: Source: www.filiere-3e.fr

-Le panneau d'affichage :

Panneau supportant un dispositif d'affichage d'informations relatives à la vie d'une collectivité ou d'une population pour informer la population, ainsi que rôle publicitaire pour différentes entreprises et source économique pour les collectivités locales. (GAUTHIEZ, B ; 2003)



Figure N° 17: Panneaux d'affichages ;

Source : site internet : www.computercar.net

-Le bac à plante :

Utilisé en fait pour divers usages domestiques, et généralement pour décoration, aux bords des rues, aux entrées des équipements publics ou bien aux lieux la terre pour planter est indispensable.



Figure N° 18: type des bacs à plante ;

Source : www.citeconcept.fr

-L'horloge publique :

A partir de 1881 ont débuté un peu partout dans le monde ; l'installation de l'ensemble des horloges disposées sur les édifices publics : gares surtout, écoles, théâtres municipaux...etc. La vie dans la cité et les activités commerciales vont au rythme de celles-ci.

L'horloge s'industrialise et constitue le symbole du développement économique et elles apparaissent également isolément dans l'espace public, dans les marchés, les parcs les places publiques, les carrefours...etc. Par contre de nos jours, les formes des horloges et l'affichage de l'heure ont changé. Les édifices publics d'aujourd'hui n'intègrent plus vraiment d'horloges du fait probablement que la plupart des individus portent l'heure sur eux.

(Site Internet : www.arturbain.fr)



Figure N°19.Horloge publique.

(Source : wikipedia.org)

-Kiosque à musique :

Scène de plein air en forme de kiosque, destinée à abriter un orchestre ou un groupe de musiciens. (GAUTHIEZ, B ; 2003)



Figure N°20 : Kiosque à musique.

Source : marcdelage.unblog.fr

-L'urinoir public (toilette publique):

Lieu d'aisance (latrine) à usage d'un ou plusieurs individus; parfois contre paiement et placés dans un espaces libre public.(GAUTHIEZ, B ; 2003)



Figure N°21 : Toilette publique

(Source: www.grenoble.fr)

Conclusion :

Il serait intéressant sans prétendre retracer la définition de la place et leur évolution des formes urbains et signaler les étapes successives qui jalonne la ville dans notre civilisation et qui on forger l'image de cette place, on c'est limite et présenter les types et les composants de cette place.

Chapitre II : LA PLACE PUBLIQUE ENTRE PRATIQUE, CONCEPTION, ATTRIBUTS ET ACTEURS

« Concevoir et aménager l'espace public c'est répondre à des pratiques sociales diversifier et contribuer à la cohérence de la ville ».

Pinon .P 1991

Introduction :

Le chapitre présent tend à mettre l'accent sur la pratique et la conception de la place publique à partir de connaître les différents besoins et aspirations usager, les différents acteurs de la place publique.

On abordera aussi toutes les étapes de la conception depuis la première phase préalable jusqu'à la phase de la livraison des travaux et la mise en service.

I-Le Rôle de la place public :

On connaît le rôle polyvalent (politique, social, religieux, économique) joué par cet organe urbain dans les cités de l'antiquité grecque et romaine : agora et forum qui sont devenus symbole de la vie urbaine et de l'espace public. La place ou la placette (l'espace public en général) doit remplir et jouer plus que son rôle dominant :

- Devoir posséder diverses constituantes physiques avec diverses activités (circulation rencontre, fêtes, commerces...etc.).
- Créé chez la population (habitantes ou visiteurs) de la ville un ensemble de réactions psychologiques et de sensations (une forte impression morale).
- Doit pouvoir offrir ces différentes impressions plus ou moins riches, plus ou moins combinées, soit par ses destinations propres et son caractère, soit selon la façon dont on entre en contact avec lui.
- Offrir la satisfaction des besoins sensoriels et psychologiques et combattre l'ennui chez les habitants ou les visiteurs et usagers de l'espace public par la surprise des formes des événements, la découverte, la promenade (**DESABLET, M : 1988**)¹

¹Hanafi Abdelhalim, référence précédente, page 79.

II-Les fonctions que doit assurer la place publique :

Selon DESABLET, M (1988), Toute fonctions qui s'insert dans :

- Les relations sociales spontanées et libres telles que les démarches (allures) individuelles ou collectives, rencontre, fêtes, manifestation, la flânerie, les spectacles, la parade...etc.
- Les déplacements utilitaires: circulation, déplacement en voitures ou vélos stationnement mouvement individuel ou collectif.
- Les échanges économiques: les services, l'artisanat, les commerces...etc.

II-1-Les trois phénomènes contemporains relatifs aux places publiques :

Nouveaux phénomènes et pratiques contemporaines apparaissent au sein de la place publique, récentes par (TOUSSAINI y et al 2001) ces derniers se manifestent à l'occident et en Amérique, vu que le monde s'est transformé en un village mondial et l'influence de la mondialisation met en évidence ces phénomènes et pratique.¹

II-1-1-La théâtralisation des places publiques :

Ce phénomène est l'individualisation de la société urbaine qui se manifeste dans la place, le fait que ce lieu offre sur scène, favorisé encore une séquence de danse de folklore ou autre ces actes et pratiques présentes même par des gens et d'individus différenciés socialement et culturellement adéquat pour telle ou telle pratique les encadre et les met en valeur (TOUSSAINI .jy et Al 2001)

II-1-2-La festivité dans les places publiques :

Les places publiques des villes européennes accueillent de plus en plus de spectacles de toutes sortes .l'exemple de la " **street parade** "à Zurich qui se déroule depuis 1992chaque année. En fin les aménageurs et urbanistes doivent prendre en considération dans leurs analyses les fêtes nationales, régionales et autre journées.

II-1-3-Commercialisation des places publiques :

La place publique devenue l'objet d'un attrait économique croissant, les producteurs des places publiques urbaines sont entrés dans une logique de Marketing urbain Et de promotion de la ville afin d'attirer des groupes de clientèles qui cherchent à consommer l'attraction d'une atmosphère publique spécifique cette commercialisation se présente dans la création d'un endroit au sein de la ville

¹ Hanafi Abdelhalim, référence précédente, page 86.

III-Les attributs de la place publique :

III-1-La perception :

Il s'agit des impressions sensorielles chez l'individu, qui résultent de la répétition des impressions visuelles reçus lors d'un parcours, (**BERGERON.J.L, 1982**) la définit comme «un processus par lequel l'individu organise et interprète ses impressions sensorielles de façon à donner un sens à son environnement. L'homme ne fonctionne pas comme une camera, il appréhende la réalité activement, il identifie, discrimine, reconnaît et juge l'information qu'il reçoit de ses sens », L'espace public est perçu différemment selon :

- Le point de vue de l'observateur.
- Le mouvement et la vitesse du mouvement.
- Chacun des usagers définissent l'espace selon ses besoins et à sa manière de perception.¹

III-1-1-Les caractéristiques de la perception :

(**HASTORF A.H et al, 1970**) cité par (**HANAFLA, 2010**) constate qu'il y a 5 caractéristiques de la perception, qui sont :

- La perception, est immédiate:

Car les choses (les éléments de l'environnement bâti) sont perçues d'une manière très rapide, et très facile sans un effort de penser ou d'interprétation autrement dit la perception est une expérience immédiate.

-Elle a une structure: La perception fait classer les figures en des entités identifiables elle ne laisse pas les choses détachées mais elle les organise selon une structure.

-Elle est stable : Malgré les changements qui se produisent, on perçoit toujours les choses stables et inchangées.

-Elle a un sens: Chacun de nous perçoit l'espace différemment, selon sa relation avec cet espace et selon sa manière de perception, mais toujours cette perception fait mettre les objets perçus dans un contexte et leur donne une signification.

-Elle est sélective :« C'est le processus par lequel l'individu divise son expérience entre ce qui est central et ce qui est périphérique de façon à pouvoir centrer son attention sur un phénomène précis et oublier momentanément les autres événements » (**HANAFLA, 2010**) lors de notre expérience, et sur notre parcours nous ne percevons pas tous les objets de la même manière et sur le même plan notre perception fait mettre des objets en premier lieu par rapport à autres.

¹ Hanafi Abdelhalim, référence précédente, page 100.

III-1-2-Les facteurs influençant la perception :

La perception de l'environnement, des objets, des choses ou des événements est affectée en augmentation ou diminution par divers facteurs. Qu'on peut diviser en deux groupes :

a-Facteurs externes(relatifs à l'objet perçu): Certains aspects des objets ont la propriété d'augmenter leurs chances d'être perçus :

-L'intensité : Qui est le degré d'effet ou d'événement faible ou fort ; il attire l'attention ensuite la perception.

-La dimension: De la chose ou de l'objet influence la perception telle que l'intensité.

-Le contraste : Le principe du contraste s'applique au rapport nouveauté / familiarité où un nouvel objet dans un environnement familier attire facilement l'attention.

-La répétition : L'événement ou l'objet est perçu s'il est répété plus que s'il n'est présenté qu'une fois.

-Le mouvement : Les êtres humains, sont plus sensibles aux objets qui bougent dans leur champ visuel qu'à ceux qui sont immobiles.

b-Facteurs internes(relatifs à celui qui perçoit):

Si une partie de ce que l'on perçoit provient, grâce à nos sens, de l'objet perçu une autre partie provient toujours de notre tête. De nombreuses recherches scientifiques ont démontré que les facteurs internes de la perception sont tout aussi influents plus que les facteurs externes, parmi les aspects de la personne qui influence sa perception, les plus importants sont :

-Les attentes : L'homme perçoit ce qu'il s'attend à percevoir, c'est-à-dire que son histoire perceptuelle passée affecte sa perception actuelle.

-La motivation : La motivation a un impact très fort sur la perception, dans un certain sens l'individu perçoit ce qu'il veut. C'est à dire que ses besoins actuels orientent ses choix perceptuels. Ainsi une personne affamée est plus sensible aux choses qui sont reliées à la nourriture.

-Les sentiments : En générale la perception d'une chose est dirigée par le sentiment de l'individu envers cette chose.

-La culture : Sachant que l'appartenance de l'individu à une culture donnée affecte sa perception et que les différences culturelles s'accompagnent de différences perceptuelles

parce que les gens d'une même culture partagent presque les mêmes expériences. L'influence de cette dernière 'la culture' sur la perception est de trois modes ou facteurs:

- La fonction des objets : dans la ville, les différents éléments n'ont pas la même importance dans une société ou population à une autre, vu sa nécessité dans la culture elle-même qui le met en évidence ou pas ; tel que le minaret d'une mosquée.
- La familiarité : les choses familiales dans la culture sont en général plus rapidement perçues que les choses inconnues.
- Les systèmes de communications : Le langage détermine non seulement la façon dont une personne communique, mais encore sa façon d'analyser la nature, de remarquer ou de négliger des phénomènes et d'interpréter la réalité.

Exp : dans la langue arabe, il existe environ 6000 mots qui concernent les chameaux. Dans les organisations, on remarque que des groupes de spécialistes (informatique, ingénierie ...) développent leur propre langage et leur propre culture en rapport avec leur technologie de telle sorte qu'ils en arrivent à percevoir les problèmes et à classer les choses différemment des non-spécialistes. (BERGERON J.L et al ; 1982)

III-2-La lisibilité:

(**imageability ; mot anglais**), c'est le caractère de ce qui est lisible, c.-à-d la qualité qu'a un objet de produire une image mentale chez l'observateur. (MAZOUZ.S, 2011) elle associe toujours l'observation et l'interprétation de divers aspects de l'image perçue elle est propre à chaque individu, selon sa psychologie, et sa relation avec l'espace, tout espace public doit être lisible par les utilisateurs, afin d'avoir une certaine importance dans la vie des citoyens. (La lisibilité renvoie au parcellaire, à la typologie, et au style des édifices) (GAUTHIEZ.B, 2003). « La lisibilité est la facilité avec laquelle on peut reconnaître ses éléments et les organiser en un schéma cohérent » (LYNCH.K, 1989). « L'imagibilité c'est pour un objet physique, la qualité grâce à laquelle il a de grande chance de provoquer une forte image chez n'importe quel observateur » (LYNCH.K, 1989).

III-3-L'insertion:

C'est l'ensemble des rapports de l'espace avec son environnement, c'est l'intégration d'un élément au sein du son système, c.-à-d l'intégration de l'espace public dans le système urbain (la trame urbaine), selon (GAUTHIEZ.B, 2003) l'insertion est (la lisibilité relative d'un élément d'un site par rapport à un autre), autrement dit c'est le degré de lisibilité d'un élément au sein de son système par rapport à un autre.

III-4-L'accessibilité:

Elle désigne le caractère possible de la liberté de déplacement dans l'espace et ainsi son utilisation, l'espace public doit être accessible à tous, toutes les composantes de cet espace doivent concourir pour offrir une certaine accessibilité pour le rendre plus utile par les citoyens.

III-5-La visibilité:

Elle désigne la possibilité de voir un élément soit proche ou loin, c'est un caractère très important de l'espace public, le but à atteindre ici est de voir et d'être vu partout, grâce à des dégagements visuels de l'espace.

III-6-La tangibilité :

C'est la qualité de ce qui est tangible de ce qui peut être perçu et touché, l'espace public tangible est l'espace matériel avec toutes ses composantes (le sol, les trottoirs, l'aménagement, les bâtiments qui l'entourent), et qui y sont physiquement attachées, cet espace avec ses composantes peut constituer une entité tangible.

III-7-L'identification:

C'est l'action d'identifier l'espace public pour le rendre un espace clair, et bien utiliser par les utilisateurs, on peut identifier la place publique en quatre étapes selon (ALAIN.R, 2004):

- L'identification par son centre : la disposition d'un monument, d'une fontaine...etc.
- L'identification par son enveloppe : l'architecture spécifique des façades qui l'entourent.
- L'identification par la discontinuité d'enveloppe.
- L'identification par le centre et l'enveloppe.

IV-Les acteurs de la place publique:¹

IV-1- Les acteurs économiques :

Les entreprises et les propriétaires fonciers riverains des espaces publics, tels que les commerçants, les gérants des cafés, restaurants...

IV-2- Les acteurs politiques :

Ils peuvent appartenir aux institutions communales, et sont généralement sollicités pour la gestion des espaces publics ou pour donner des autorisations les concernant. Le rôle

¹ HALIMA GHERREZ-LES ESPACES PUBLICS ENTRE PRATIQUE ET FORME - THESE DE MAGESTER 2013
UNIVERSITE BESKRA , page 38.

des politiques est par conséquent considérable, puisqu'il peut avoir des conséquences aussi bien négatives que positives sur le devenir de l'espace public.

IV-3- Les professionnels de l'espace public (architectes, urbanistes, paysagistes et ingénieurs) :

Ils accompagnent les deux premiers. Ils ont une conception et une connaissance de l'urbain, et de l'environnement qui leur donnent une autonomie et un pouvoir réellement importants. Par leurs savoirs, et diverses expériences dans le domaine, ils peuvent imaginer avec une vision rétrospectives, du tissu de la ville, et encore futur, le devenir de tout espace public urbain (place publique) dans la ville, en vue de conception, et de concrétisation. Afin de subvenir aux demandes, et besoins des usagers, considérés comme acteurs premier ou clients attendant une satisfaction absolue.

IV-4- Les associés des maîtres d'œuvres :

Ces acteurs sont rarement consultés ou mis à contribution lors des processus de conception des espaces publics urbains. Sociologues et géographes sont ceux qui collaborent le plus avec les maîtres d'œuvres courants. Leurs analyses sont d'une grande importance. Elles permettent une meilleure utilisation de l'espace et contribuent à exprimer une vision prospective, ce qui permettra une meilleure anticipation sur les futurs projets. Tandis que les géographes s'intéressent plus à tout ce qui peut contribuer à la formation matérielle de l'espace, les sociologues sont plutôt tournés vers la compréhension des interactions sociales et des différents rapports qui s'y établissent. Leur intérêt est porté beaucoup plus vers le quotidien des citoyens que par la proposition d'aménagements d'espaces. Parmi ces associés on citera aussi les artistes plasticiens qui participent par leurs œuvres à façonner le paysage de la ville. Leur sens créatif et leur imagination pourront être au service de l'image de la ville sans pour autant modifier la vie urbaine. animateurs et travailleurs sociaux, sont des acteurs à ne pas négliger car ils sont très souvent au contact des citoyens. Ils peuvent être une source importante pour mieux adapter les espaces publics à leurs usagers.

IV-5- Les habitants-usagers-citoyens (HUC) :

La différence entre habitants, usagers et citoyens se résume dans les rapports que peut entreprendre chacun d'eux avec l'espace. Les habitants ont tendance à s'approprier l'espace quant aux usagers c'est par rapport aux différents services qu'ils se définissent, par contre les citoyens se posent comme responsables de la gestion des dynamiques urbaines.

Même s'ils sont distincts, les trois catégories sont interdépendantes. La complexité de ces acteurs est confirmée par les usages qu'ils peuvent avoir de l'espace. En effet leurs pratiques, usages et même leurs attitudes changent selon les critères d'âge, de sexe de catégorie sociale, etc.

Par leurs utilisations des différents espaces publics, les HUC sont considérés comme un baromètre sur qui on peut lire le degré de succès d'un espace donné, leurs réactions ou attitudes vis-à-vis d'un espace créé peuvent aller de l'enthousiasme à l'indifférence totale et parfois à la protestation.

Enfin, c'est en étudiant soigneusement ces usagers ainsi que leurs aspirations, que les différents autres acteurs (économiques, politiques et professionnels), produiront et aménageront des espaces publics dont les enjeux sus-mentionnés seront le mieux assumés. **(Bassand M, Compagnon A, Joye D, Stein V) in (Samali, M.2010)**

V-Pratique et utilisation de la place publique :

Généralement, on fréquente un espace plus que les autres parce qu'il a une valeur spécifique chez nous. On développe un attachement aux lieux dont on rappelle le plus souvent. Alors, une image du lieu se marque dans l'esprit et laisse une trace, qui s'affiche dès qu'on le mentionne.

L'image d'un espace public urbain chez les habitants de la ville est, entre autres le résultat de la relation s'établit entre le visuel et le fonctionnel au plein espace. « La création de l'image de l'environnement est un processus de va-et-vient entre l'observateur et l'objet observé. » déclare Kevin Lynch. Il explique que l'image dépend de notre propre interprétation de la forme extérieure de l'endroit qu'on voit et qui est, généralement, très différent de l'image formée par notre esprit.

Construire une image pour un espace, notamment la place publique, nous permet de s'orienter et de s'organiser au sein de la ville. Puisque, la concentration physique de plusieurs fonctions urbaines donne la place publique une raison de plus pour qu'elle soit significative pour leurs usagers. La forme de la place, les couleurs et les rythmes des façades et des vitrines, la texture du pavage, les odeurs émis des boulangeries et restaurants de fast-food, et peut être les hautes voies des marchands sur carrosses, tous ça se grave profondément dans l'esprit des usagers de la place publique et forme l'image parfaitement représentative pour ce lieu urbain. Les gens qui fréquentent la place, soit ce sont des enfants qui jouent, ou des adultes qui se rencontrent pour passer un beau temps, sont aussi une partie intégrante de l'image perçue. C'est l'interaction entre tous ces divers éléments, et l'interrelation entre eux,

qui résulte une image forte et puissante chez l'individu et le reste de la population qui utilise la place publique urbaine comme référence pour la ville.

Selon **Kevin Lynch** : « l'image publique de chaque ville est le produit de la superposition de nombreuses images individuelles. ». Donc, l'avis personnel sur un espace comme la place publique peut influencer l'avis public ; l'individu n'entreprend jamais seul, mais au sien de son groupe social. C'est là que l'image commence à être généraliser chez les usagers d'un même espace. La mémoire collective se produit de

L'interaction entre la société et son environnement dans la ville. Lorsque l'environnement est une place publique, l'influence est dépend de son importance dans la structure socio urbaine. Le potentiel d'être identifier et facile à repérer parmi le tissu urbain donne la place une image plus forte et lisible. La particularité de l'image de la place réside dans ça capacité d'être graver le plus long possible aux esprits ; on peut la revendiquer à chaque fois où on se trouve à une situation spatiale stimulante. Les lieux ont tendance d'activer les mémoires et les sentiments des expériences humaines similaires. Par exemple, si on a l'habitude de manger chez un restaurant fast-food qui se donne vers une large place où l'odeur du hamburger se mélange avec les bruits des gens qui parles et les cris des enfants qui courent ; ces éléments (la place publique, le restaurant, l'odeur, et les bruits) vont rassembler dans une image mentale pour la place, et, qui va être afficher dès qu'on se trouve à un autre lieu qui offre des mêmes conditions que cette place (une belle odeur du hamburger accompagner par des bruits des paroles et des cris des enfants). La qualité de l'espace et les activités accueillis au niveau du lieu sont à l'origine d'une image signifiante et dynamique, puis, les directions et les orientations sont faites par rapport à cette représentation mentale.

« L'image de l'environnement peut aller plus loin et agir comme un organisateur d'activités. ». De la sorte, l'image est une reconstruction de l'espace mentalement. C'est la traduction de notre compréhension personnelle et collective d'un espace. L'image est une illustration symbolique formée par l'ensemble des usagers pour l'espace étendu d'une place publique; une description mentale de tout ce qui en relation avec l'environnement de la place. C'est une nouvelle conception faite pour relire et réidentifier la place publique par rapport à la ville et vice versa. Des relations sociales se développent au sein de la place publique et des souvenirs communs se produisent en liaison avec la ville où se trouve la place. Souvent, l'une est repérée par l'autre ; la place publique est un repère dans la ville, et cette dernière est une

référence pour la première. Plus que l'image de la place publique est marquante et dominante, plus que celle de la ville est forte et puissante.¹

VI- La conception :

D'après **LYNCH K (1982)** ; la conception, est un terme, qui à un sens beaucoup général ; la conception est la création imaginaire d'une forme possible, en même temps que la façon de la réaliser, qui vont satisfaire un objectif humain. (**LYNCH K ; 1982**) D'autres la voient comme une tâche individuelle qui verse dans l'organisation des choses ; dont **Alexander C (1964)**« Depuis l'Antiquité nous considérons l'activité de conception comme une activité consciente aussi bien individuelle que collective, c'est à dire organisée » (**ALEXANDER C. ; 1964**). En outre, ce terme est plus utilisé chez les architectes ou les artistes (et designers), et les ingénieurs et ceci plus récemment, et les chercheurs en sciences des organisations Nous offre un schéma représentant les outils de la conception architecturale et urbaine et leurs interactions

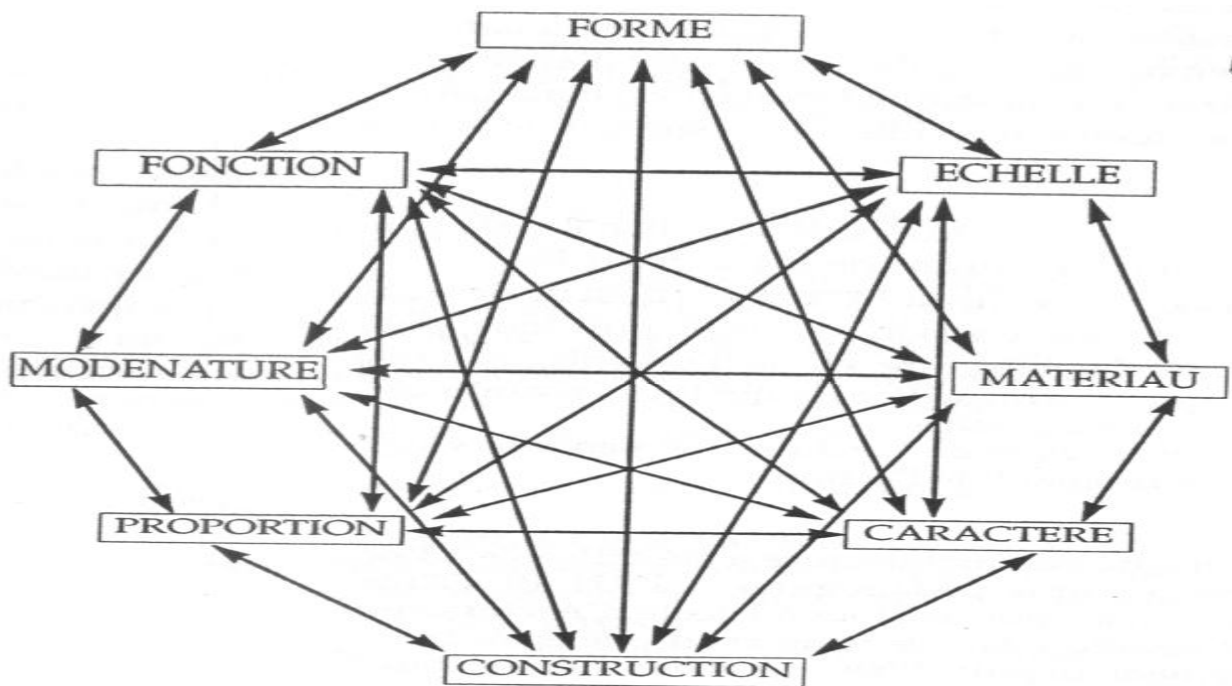


Fig N°22 : représentant les outils de la conception architecturale et urbaine et leurs interactions.

Source : FAYETON Philippe ; le rythme urbain ; élément pour intervenir sur la ville ; l'Harmattan, France ; 2000.

¹ Hanafi Abdelhalim, référence précédente, page 103

La conception architecturale présente certaines particularités (résolution de problèmes mal définis, à buts multiples et à solutions sous-optimales) qui la soumettent plus facilement à l'observation qu'à l'expérimentation. Par contre concevoir un projet d'une place publique c'est une synthèse de multiples disciplines, « *un acte à la fois technique et culturel* » (Bell- Riz, P ; 2002), elle est un projet relatif à la ville et à la continuité de son histoire, qui dépasse le fait de remplir un simple besoin, mais le travail qui répond à l'art de ce que la ville attend.¹

VII-Différentes phases de la création ou l'aménagement d'une place publique :

D'après DESABLET M (1988) L'espace public avec ses types n'est pour la plupart des intervenants actuels ou potentiels (maître d'ouvrage / maître d'œuvre) et ajoutant même la population, qu'une activité extrêmement marginale. Ceci ne les prédispose guère à faire évoluer cette situation même si certains commencent à évoluer lentement. Toutes les places publiques se sont programmées, inventées, créées et traitées par les technocrates et des décideurs presque politiques.²

VII-1-La première phase ; l'établissement d'un programme solide :

Réunir les bases d'un programme solide : cette tâche consiste à se doter des moyens et à élaborer un programme cohérent. Le programme doit donc :

- Répondre aux besoins de la population.
- Assurer les liaisons fonctionnelles et sensibles avec les bâtiments et les espaces alentours.
- Etre en rapport fonctionnel et formel avec la morphologie de terrain ainsi qu'avec sa localisation.
- Permettre un équilibre financier entre les besoins des usagers, les potentialités du site et les possibilités du maître d'ouvrage.
- Pouvoir être réalisé selon une planification qui réponde aux contraintes administratives et techniques de l'opération
- Etre adapté aux compétences techniques qui seront exigées aux entreprises envisagées pour effectuer les réalisations.

VII-2-La deuxième phase ; l'établissement de la conception.

La phase précédente comprenait une part importante de pédagogie, de recherche et de méthode ; elle a indiqué les grandes lignes du projet :

- fourchette budgétaire
- programme général

¹ Hanafi Abdelhalim, référence précédente, page 107 .

² Meme reference,page 108 .

Cette phase ; est de « **la conception** » qui est représentée par un schéma (plan) d'organisation des espaces, ou d'aménagement et des vocations dominantes de l'ensemble de la place publique ; l'établissement des plans du l'avant projet en premier lieu, puis le plan d'exécution 'le détail' ; cette phase consiste à estimer avec précision le coût du projet en plus, à fixer graphiquement les aménagements généraux. Cette phase ; la conception et sa représentation par l'établissement des plans est à la responsabilité du concepteur. Rappelons qu'il ne s'agit plus seulement d'étaler un revêtement autobloquant et d'installer quelques mobiliers. Il s'agit d'un dossier graphique qui contient tous les détails visionnés et prévus à la conception :

- Désignation des espaces dominants et sous espaces avec leurs vocations ; circulation, loisir esplanade, espace ouvert, espace discret, espace sous terrain, passage sous terrain...etc.
- Choix des techniques à employer : revêtements, fabrications des éléments, préfabrications des éléments, matériaux, constructions des éléments...etc.
- Etudes sensorielles : lumière, signalétique, colorations, sols, cheminements, végétations espaces ombré, espace ensoleillé...etc.
- Choix esthétiques fondamentaux : homogénéité et personnalisation de sous espaces ou d'éléments.
- Choix ou rejet de certains équipements selon la maintenance ou l'entretien envisagé exemple : eau et fontainerie, toilettes publique, locaux, kiosque...etc.

Le dossier graphique doit contenir de multiples détails d'ensemble avec visualisation diverses : maquettes, perspectives, plans...etc.

VII-3-La troisième phase ; l'établissement du devis :

L'établissement d'un « **devis** » relatif aux travaux désignés au projet final (d'exécution) préparé par le concepteur et approuvé par le maître d'ouvrage.

VII-4-La quatrième phase : La sélection de l'entreprise :

La sélection de l'entreprise (exécuteur des travaux) ; sera faite par le maître d'ouvrage.

VII-5-La cinquième phase : Le lancement des travaux :

Le lancement des travaux sous la vaillance du maître d'œuvre (chargé du suivi). Bien sur cette phase sera chapeauté par le maître d'ouvrage.

VII-6-Les intervenants à la création et la réalisation du projet place publique sont :

- Les décideurs ;
- Le maître d'ouvrage ;
- Les concepteurs ;

- Les exécuteurs des travaux.

VII-7-Rôle et la nécessité du concepteur :

Ce concepteur généraliste (personne physique ou équipe) il Conçoit globalement le produit (construction, espace public...etc.) en intégrant toutes les interactions entre les spécialités et les techniques coordonne l'exécution de façon à réaliser le produit (construction, espace public...etc.) dans le minimum de temps et de coût, le **concepteur** doit établir une **conception** et un **aménagement** d'une place publique.

VII-8-Mesures préventives aux concepteurs :

Le concepteur doit :

• Prévoir la vitalité de la place publique :

En plus ; le concepteur lors du concevoir d'une place ou de son aménagement, il doit prévoir et envisager sa vitalité ; c'est créer des lieux d'accueil ; tranquilles ; qui offrent beauté originalité, mystère, avec une haute qualité artistique, une haute qualité de la coloration une haute qualité des matériaux et un bon rapport végétal / minéral et ombre / ensoleillement.

• L'intégration des besoins contradictoires :

Sachant que parmi les catégories de la population qui veulent l'animation, d'autres adorent le calme, les uns veulent de la verdure, d'autres les revêtements durs ou le béton...etc. il est difficile surtout pour aménager un espace qui répond à toutes ces demandes contradictoires, mais le concepteur fera en sorte de hiérarchiser les demandes ou les besoins les plus importants et de leur trouver des lieux d'expression sur le même espace multifonctionnel.

• L'intégration de la végétation :

L'intégration de la végétation au sein de la place publique n'est pas de la transformer en un jardin public ; mais d'arriver à un mariage entre les deux ; végétation, place publique par un rapport optimal qui offre à la place publique les potentialités de la végétation à la place d'un espace urbain qui se caractérise par des matériaux dur, béton, dalle, pierre et autres. La végétation est la composante de l'aménagement urbain à laquelle on prête le plus de qualité esthétique et de beauté.

Les véritables intérêts de la végétation urbaine se retrouvent par l'intégration d'une masse végétale au sein de la place publique:

- Une masse végétale joue un rôle psychologique et esthétique.

- Une masse végétale offre de l'ombre, la fraîcheur et pare vents.
- Une masse végétale joue le rôle de réducteur d'échelle entre les sous espaces de la place.
- Une masse végétale créé des endroits discrets, restreins, familiaux et brise le vis-à vis.

D'autre façon d'intégrer la végétation par : pergolas avec toutes ces formes, plantations en cascades, végétation grimpante, traitement des façades alentours de la place publique en intégrant la végétation en harmonie avec les matériaux des murs. Le concepteur doit choisir les végétaux et les plantes du type résistants au climat des régions

• **L'intégration de l'eau**

L'eau a sur le citadin un effet magique, peut être plus encore que la végétation. Elle est universelle, plaît aux calmes, aux agités et aux poètes ; la plupart des places publiques désertiques deviennent lieu de rassemblement au jet d'eau. L'eau au sein de la place publique offre aux usagers à :

- Boire et se laver (le visage) à une fontaine.
- Le bruissement de l'eau est également un créateur d'ambiance.
- Création d'un microclimat, elle apporte de la fraîcheur, plus encore dans un cadre ou la végétation est disposée.
- Séparateur d'espaces, créateur d'isolement.

• **L'intégration des différents (jeu) de couleurs**

Le choix de couleur de l'espace et mobiliers de la place publique n'oblige pas le concepteur à opter pour une gamme chromatique régionale inspirée du site au de l'histoire de la ville ; comme le font aujourd'hui trop systématiquement et administrativement tant de coloristes.

Le concepteur lors de la conception doit prendre en charge les éléments végétaux et leurs variations de couleurs ; sans oublier les colorations nocturnes apportée par la lumière artificielle.

• **L'intégration d'espace pour animaux**

La présence des animaux domestiques à la place publique attire les usagers pour prendre des photos ou pour jouer et surtout les enfants ; le concepteur peut insérer dans son espace les maquettes des animaux ; chameaux, cheval, éléphant, lion...etc. ou bien le faire à sa manière ; pour des animaux domestiques réels.

· Préserver la respiration de l'espace à tout moment.

Un espace respire d'autant plus quand il offre des lieux qui attirent des différentes catégories de la population qui est elle-même l'air qui circule à travers les sous espaces de cette dernière ; l'intensité d'usage baisse le matin, la nuit, cas de la pluie, insolation trop élevée...etc. cette variations devient très sensibles avec des aménagements dont l'utilisation est irrégulière au gré des horaires de travail, des commerces ou du climat, en revanche, le concepteur aura soin de ne plus laisser la respiration et l'usage différencié de la place publique ou l'espace public en général au seul hasard des passants ; il devra choisir le degré de multi fonctionnement de son aménagement.

VII-9-Les exécuteurs des travaux (chef d'œuvre) :**- Les entrepreneurs et les fournisseurs**

C'est à eux que le maître d'ouvrage confié l'exécution des travaux de réalisation ou d'aménagement de la place publique; reste à dire que leurs compétences correspondent au type de la demande (des travaux : de voirie, aménagement...etc.) et la nature du cahier des charges établi et clôturé par le maître d'œuvre (le bureau d'étude) et approuvé par le maître d'ouvrage.

- Récapitulation des différentes étapes à la réalisation d'une place publique

La réalisation ou plutôt l'exécution des travaux d'aménagement relatifs à l'espace public passe par les étapes suivantes :

- 1- sélection de l'assiette du projet méritant des travaux d'aménagement dans le but d'une place publique par exemple ; cette tâche revient aux décideurs.
- 2- L'élaboration d'un cahier des charges ; contiennent les grandes lignes à suivre par le concepteur sur les travaux visés ; établi par les services technique du maître d'ouvrage.
- 3- La conception ; établie par le concepteur ; où il traduit ces idées à travers des plans et perspectives relatives à la place publique selon son imagination et conformément aux cahiers des charges.
- 4- La réalisation des travaux ; sera confiée aux entrepreneurs.

VII-10-Préliminaire et précaution à prendre lors de la création de la place publique :**. L'établissement (ou l'élaboration) du programme et choix du concepteur :**

Pour la création et l'aménagement d'une place publique :

- Le maître d'ouvrage doit préciser de la meilleure façon possible les objectifs qu'il poursuit à travers la création des places publiques et leurs aménagements qu'il va programmer en termes

d'usages, d'ambiance, de niveau de prestation, d'identité de lieu. Donc, la précision sur la qualité de la place publique en tant qu'espace urbain est d'une importance capitale.

- Le programme d'aménagement de la place publique doit servir de toile de fond aux dossiers de consultation pour le choix des concepteurs.
- L'aménagement doit être représentatif de la manière la plus fine possible pour la population.
- L'aménagement doit prendre en compte toutes les dimensions qui forment l'environnement du projet : à savoir les dimensions historiques, sociologiques, culturelles, fonctionnelles morphologiques...etc. le maître d'œuvre doit s'appuyer sur des spécialistes en fonction de la spécificité des lieux à aménager (recours à des historiens par exemple)
- Pour mieux choisir le lieu et l'emplacement de la place publique et son aménagement on doit prendre ce projet dans un contexte urbain plus large en s'appuyant sur les documents d'urbanisme (PDAU, POS) et sur les analyses urbaines réalisées par les urbanistes.
- Pour avoir un programme complet le maître d'ouvrage doit faire appel à un bureau d'étude spécialisé en science humaine 'la sociologie' pour la réalisation d'enquête et d'observation sur le terrain.

Le volet de la science humaine constitue la clé de voûte du programme ; il met dès le départ du processus les usagers et les habitants au cœur du projet ; il comprend plus précisément encore:

- Une analyse des pratiques sociales.
- Un repérage et une typologie des différents usagers (sexe, âges, catégories...etc.) fréquentant l'espace de la place publique.
- Une analyse du vécu de ces différents usagers.
- Une explication des attentes (espoir, souhait, aspiration, désir, intention...etc.) des divers usagers.
- Une explication des attentes (espoir, souhait, aspiration, désir, intention...etc.) et des besoins des responsables locaux (élus et techniciens...etc.) des commerçants des usagers professionnels de l'espace de la place publique.
- En dernier lieu le programme comporte un volet entièrement orienté vers les objectifs fonctionnels : l'accessibilité, la circulation, le stationnement, les contraintes liées aux activités du commerce...etc. la fixation et le volume en matière des coûts des aménagements, toutefois le programme et ces données ; doit être les plus riches possible, le plus porteur de sens de manière à limiter les risques de remise en cause profonde des projets en cours d'études.

La programmation contribue à la maîtrise des coûts et des calendriers (le temps alloué pour la réalisation ou aménagement de la place publique), toutefois la richesse du programme offre un support efficace pour la créativité des maîtres d'œuvres (concepteurs). (TOUSSAINT J.Y et al ; 2001)

-CONCLUSION :

Comprendre la place publique c'est comprendre ses pratiques et ses fonctions comme espace sociale, c'est aussi comprendre les relations qui se tissent à l'intérieur d'une société d'une part et entre cette dernière et son espace de l'autre part.

CHAPITRE III : DEVELOPPEMENT ET OUTILS D'ANALYSE

« l'humanité,,,,,, a demi écrasé sous le poids des progrès qu'elle a fait ,elle ne sait pas assez que son avenir dépend d'elle .a elle de voir d'abord si elle veut continuer a vivre.

HENRI BERGRON

*Les deux sources de la morale
de la région*

Introduction :

Les villes, ou les cités. Ces espaces de vie commune, lieux de civisme, d'urbanité de civilisation et de démocratie, doivent rester des lieux de solidarité et de lien social où chacun peut contribuer à la lutte contre la pollution, la rupture sociale et l'anéantissement de l'identité culturelle. La ville doit permettre de conjuguer les droits de l'homme et la participation des citoyens surtout, la transmission aux générations futures d'un environnement naturel sain, et culturel préservé, hérité et mis en valeur. L'espace public et en particulier la place publique, est le lieu privilégié où se tissent, les liens sociaux les échanges , et le réel « **Melting pot** » généralisé, en tout domaines, et entre maintes cultures et individus, elle doit assurer les concepts fondamentaux d'un développement urbain durable sur le niveau national, régional, et local, afin d'assurer la continuité de services de cet espace ainsi que le bon fonctionnement, et le rendement qualitatif de cet espace au sein d'une société.

Dans ce chapitre en premier lieu nous parlerons de différents concepts relatifs au développement urbain durable et le processus émergence des places publiques dans la gestion durable avec légende 21.

I-Définition du développement durable:

La définition classique du développement durable provient du rapport **Brundtland** :
" Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion: le concept de besoin, et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations

que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir."

Le concept se fonde sur la mise en œuvre d'une utilisation et d'une gestion rationnelles des ressources (naturelles, humaines et économiques), visant à satisfaire de manière appropriée les besoins fondamentaux de l'humanité. Les conditions nécessaires du développement durable sont les suivantes :

- La conservation de l'équilibre général et de la valeur du patrimoine naturel ;
- une distribution et une utilisation équitables des ressources entre tous les pays et toutes les régions du monde ;
- La prévention de l'épuisement des ressources naturelles ;
- La diminution de la production de déchets (qui inclut la réutilisation et le recyclage des matériaux) ;
- La rationalisation de la production et de la consommation d'énergie

Le développement durable peut également se définir à travers une série de grands principes qui constituent sa charte:

- La gestion intégrée : gestion globale qui tient compte de toutes les relations et interactions existant entre les systèmes. Elle se traduit par l'adoption d'une démarche transversale (plutôt que sectorielle), multi partenariale et interdisciplinaire ;
- La gouvernance : elle implique des approches rationnelles de la décision, basées sur des indicateurs et des évaluations ;
- Le long terme : réflexion sur des actions et projets sur une échéance supérieure à 4 ans ;
- La précaution : maintien d'un certain nombre d'options possibles ouvertes lorsque subsiste un doute ou une incertitude ;
- La prévention : choix des solutions limitant au minimum les impacts, afin de réduire les actions correctives après la mise en œuvre des projets ;
- La responsabilité : engagement global et universel qui renvoie à la responsabilité individuelle et locale. Elle débouche sur le principe de pollueur-payeur qui stipule que les responsables des pollutions et nuisances sont ceux qui assument les coûts ;
- La subsidiarité : principe de travail à l'échelon de décision le mieux approprié pour agir efficacement en faveur de l'intérêt général ;
- La solidarité : notion de reconnaissance d'intérêts communs entre personnes, entreprises, États, etc., impliquant pour les uns l'obligation morale de ne pas desservir les autres et de leur porter assistance.

II-Dimensions du développement durable :

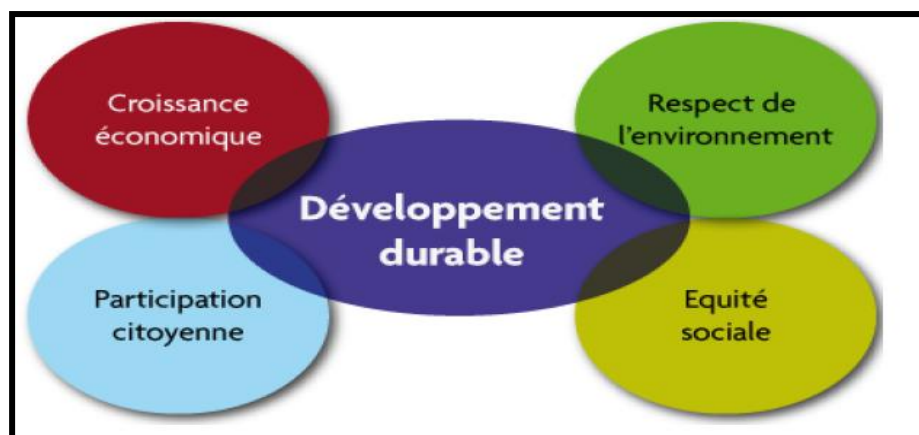


Figure N°23: Dimensions du développement durable

Source : Gueddouj wided2013

III-Evolution du concept dans le temps:

C'est à la conférence de Stockholm en 1972 que sont adoptés, au niveau international les principes de base du développement durable : c'est à l'homme qu'incombe la responsabilité de la protection et de l'amélioration de l'environnement pour les générations présentes et futures la sauvegarde des ressources naturelles de la Terre doit faire l'objet d'une programmation et d'une gestion appropriées et vigilantes, tandis que la capacité de la Terre à produire des ressources vitales renouvelables doit être conservée et améliorée. La mise en œuvre et l'application de ces principes sont confiées au Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), créé à cette occasion.

En 1983, l'Assemblée générale des Nations unies décide d'instituer une commission mondiale sur l'environnement et le développement (également appelée Commission Brundtland, du nom de sa présidente Madame Gro Harlem Brundtland) chargée de trouver une solution au problème de la satisfaction des besoins primaires d'une population mondiale en accroissement constant. Pendant trois ans, cette commission (composée de ministres, de scientifiques, de diplomates et de législateurs) procède à une série de consultations sur tous les continents. Au terme de son mandat elle est en mesure de dresser un tableau des priorités : examiner les questions environnementales les plus urgentes et créer de nouvelles formes de coopération internationale pour faire face de manière globale à chaque problème spécifique, élever le niveau de conscience et d'éducation « écologiques » des responsables politiques et des citoyens, obtenir un engagement et une participation active accrue de la part de tous (individus, associations, industries, institutions et gouvernements).

En 1987, cette commission rend un rapport intitulé « Notre avenir à tous », plus connu sous l'appellation de « Rapport Brundtland », qui fournit une définition du développement durable :

« Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Cette définition sous-entend qu'un environnement dégradé et appauvri de ses ressources n'est pas capable de garantir un développement économiquement viable et socialement acceptable. La protection de l'environnement n'est donc plus considérée comme un obstacle au développement, mais au contraire comme une condition nécessaire à un développement durable.

En 1992, se tient à Rio de Janeiro (Brésil) la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (Cnued), plus généralement appelée Sommet de la Terre ou encore Conférence de Rio, qui réunit les représentants de 172 pays (dont 120 chefs d'État) diverses organisations gouvernementales et quelque 2 400 représentants d'organisations non gouvernementales (ONG). L'objectif de la conférence de Rio est de définir des stratégies efficaces pour concilier les exigences des pays en voie de développement et celles des pays industrialisés. Outre une série de conventions sur des questions environnementales spécifiques (changement climatique, biodiversité et protection des forêts), la conférence de Rio établit une « Charte de la Terre », dans laquelle sont énoncées des directives pour la mise en place de politiques économiques plus équilibrées. Cette charte s'accompagne d'un programme d'actions, baptisé Agenda 21 (ou Action 21), qui doit servir de référence pour comprendre et identifier les initiatives qu'il est nécessaire d'entreprendre pour un développement durable au XXI^e siècle. Le succès de la Conférence de Rio est toutefois compromis par le refus de certains gouvernements de respecter les échéances et les objectifs proposés par l'Assemblée générale des Nations unies (notamment la réduction des émissions des gaz à effet de serre), de souscrire à certaines conventions importantes (telles que celle sur la biodiversité) et d'aboutir à un accord pour la mise en place d'un plan d'action contraignant (notamment pour la protection du patrimoine forestier mondial). La conférence de Rio permet néanmoins de sensibiliser la société civile et les autorités politiques aux questions environnementales. Créée en 1992 selon les recommandations de la conférence de Rio, une Commission du développement durable (CDD) est chargée, dans le cadre du Conseil économique et social des Nations unies (Ecosoc), de suivre l'état d'avancement de l'application des engagements figurant dans l'Agenda 21, d'évaluer la pertinence des financements et d'analyser la contribution des organisations non gouvernementales compétentes.

En 1994, la première conférence européenne sur les « villes durables » aboutit à l'adoption et à la signature par plus de 300 municipalités de la Charte d'Ålborg (du nom de la ville du

Danemark où a lieu la conférence), dans laquelle sont définis les principes de base pour un développement durable des villes et fixées des lignes d'orientation pour des plans d'action locaux. Cette charte s'inscrit parfaitement dans le cadre de l'application des principes de développement durable présentés dans les textes de l'Agenda 21. Cinq ans après la conférence de Rio la communauté internationale se réunit de nouveau à l'occasion de la troisième Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, qui se tient à Kyoto (Japon) en décembre 1997. Alors que la conférence de Rio a fixé des critères généraux auxquels les différents États sont invités, mais non contraints, à se conformer, celle de Kyoto définit un protocole avec des objectifs précis et contraignants, qui témoignent d'une véritable prise de conscience de la nécessité de mettre en œuvre un modèle de développement durable. Ce protocole engage les pays industrialisés et les pays en transition (les pays d'Europe de l'Est) à réduire à l'horizon 2008-2012, de 5,2 p. 100 les émissions des principaux gaz à effet de serre. Mais les objectifs fixés par le protocole de Kyoto soulèvent de nombreux problèmes, que les conférences sur le réchauffement global qui se tiennent à Buenos Aires (Argentine) en 1998 ne parviennent pas à résoudre.

À New York, en juin 1997, l'Assemblée générale des Nations unies tirant le bilan de la mise en œuvre de l'Agenda 21, fait un constat d'échec. Les chefs d'États ne s'entendent pas sur une déclaration politique commune. Par ailleurs, en dépit des gains d'efficacité obtenus grâce aux nouvelles technologies, les modèles de consommation actuels demeurent en conflit avec la capacité de l'écosystème terrestre à supporter les atteintes portées à l'environnement et à la dilapidation des ressources disponibles. Condition nécessaire mais non suffisante, l'objectif d'efficacité devrait par conséquent s'accompagner de mesures incitatives en faveur du développement durable, aussi bien sur le plan économique (introduction de taxes environnementales par exemple) que social (éducation environnementale dans les écoles).¹

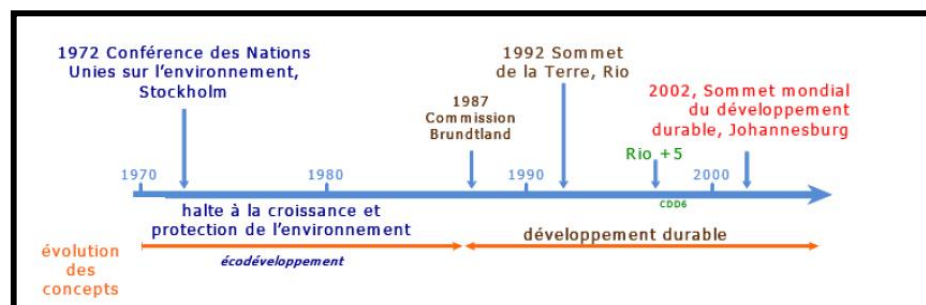


Figure n°24: évolution du concept dans le temps

Source : Gueddouj wided2013

¹Hinda bacha nesrouche, thèse de magistère approche écologique une ville saine pour un développement durable, université de constantine, 2017, page

IV- L'agenda 21 et l'agenda 21 local:

Lors de la conférence de Rio, 173 Etats signent un programme d'action pour le XXI^e siècle. Il fut appelé l'agenda 21. Ce programme définit les principes qui permettraient de concilier les trois piliers du développement durable :

- la protection de l'environnement
- l'efficacité économique
- l'équité sociale.

L'agenda 21 aborde les problèmes urgents d'aujourd'hui et cherche aussi à préparer le monde aux tâches qui l'attendent au siècle prochain. Dans le cadre du chapitre 28 de l'agenda 21 les autorités sont appelées à mettre en place un programme d'action 21 à leur échelle, intégrant les principes du développement durable à partir d'un mécanisme de consultation de la population. Ainsi naît l'agenda 21 local. Ce dernier avait quatre orientations principales :

- la protection de l'environnement
- l'équité social
- l'efficacité économique
- la gouvernance.

Grâce à la conférence de Rio et spécialement l'agenda 21 local, le monde a connu un tournant dans son histoire. Pour la première fois les Etats (signataires) s'engagent à ce que leurs collectivités locales soient reconnues comme l'acteur essentiel du développement durable.

En marge de la conférence il y a eu une rencontre qui aboutit elle aussi à la signature d'un engagement direct des villes en faveur du développement durable. De cette manière ce programme d'action a fait passer la problématique du développement durable du stade du débat au stade de la pratique.

Un Agenda 21 local est un projet de territoire (pour 10 à 15 ans), fondé sur une gestion plus économe, plus équitable, plus intégrée au territoire
C'est un projet soutenu par l'ensemble de la collectivité, porté par les élus municipaux après qu'aient été définis les besoins, les attentes de la population et après concertation. C'est un projet fondé sur une démarche participative.
L'Agenda fournit des réponses à une série d'enjeux pour le futur pour un territoire donné
L'Agenda impose de décloisonner les compétences pour travailler de manière transversale

Figure n°25 : les aspects essentiels d'un agenda 21 local

Source : Gueddouj wided2013

Une approche patrimoniale qui met l'accent sur le capital naturel et culturel, sur la politique de réhabilitation, l'embellissement de la ville
Une approche participative qui mobilise les habitants, développe les partenariats comme facteur indispensable à la mise en œuvre des projets. La gouvernance est fondamentale.
Une approche sociale fondée sur l'équité
Une approche économique qui concilie mécanisme du marché et gestion économe de la ville.

Figure n°26 .Quelques approches de la ville dans l'Agenda 21 local

Source : Gueddouj wided2013

V- La participation :

La participation est l'un des cinq éléments déterminants de la démarche "Agenda 21 local". Elle permet l'appropriation par tous du concept de « développement durable » et des actions qui en découlent. Elle permet aussi de bénéficier de l'expertise et du ressenti des acteurs du territoire lors de la réalisation du diagnostic territorial, de l'élaboration du programme d'actions et du suivi et de l'évaluation de la démarche.

V-1- La participation citoyenne :

La participation des citoyens s'effectue en combinant :

- L'information du plus grand nombre par des documents écrits dans un langage courant, une diffusion régulière et la création d'un logo identifiant la démarche et les instances de concertation

Agenda 21 de la collectivité (cf. Partie 4 : Outils de communication) ;

- La consultation qui consiste à recueillir au-delà de l'information, l'avis des intéressés ;
- La concertation elle-même, qui permet à chacun de modifier, d'amender, d'améliorer par la participation tout projet avec comme premier effet d'enrichir celui-ci. La démocratie participative est intimement liée aux principes de développement durable : tous les citoyens participent à la construction de leur vie, de leur avenir et de l'avenir de leurs enfants, par une implication dans la vie de la "Cité".

V-2- Quels moyens d'expression ?

De multiples possibilités peuvent être offertes pour permettre l'expression citoyenne (informations, attentes, idées...) et le recueil d'informations :

- Site internet officiel ou site participatif de la collectivité ou blog dédié Agenda 21 (lieu d'information et de contribution des citoyens ou des partenaires durant l'élaboration de l'Agenda 21 : appel à contributions, formulaire de contact, de réaction, ...);
- Courrier ou courriel (avec adresse spécifique : "Agenda 21...");
- Boîtes à idées pour faire part de ses idées à la collectivité en utilisant la boîte à idées Agenda 21 virtuel (courriel) ou installée dans un lieu public et fréquenté (Hôtel de Ville, Bibliothèque, Cinéma, Office du tourisme, supermarché...);
- Appel à idées (auprès d'architectes, d'urbanistes, d'historiens / géographes, de sociologues, d'économistes, de communicateurs...) pour décliner la notion de développement durable sur le territoire ;
- Enquête, questionnaire spécifique (via le magazine de la collectivité ou le site internet, les enfants scolarisés sur le territoire...), permettant d'enrichir l'état des lieux et/ou de hiérarchiser les objectifs en terme de développement durable, ...
- Moyen d'exposition itinérant (bus...);
- Théâtre forum, théâtre interactif qui permet d'associer les citoyens. Cette formule est utilisée notamment lors d'évènements festifs ou pour dynamiser ou lancer la réunion de concertation proprement dite ;
- Réunions publiques (avec ou sans inscription).

VI- La Charte de la concertation

L'un des moyens les plus efficaces de fixer des règles pour le bon déroulement de la concertation, pour l'adhésion de tous les participants, est l'élaboration d'une Charte de la concertation. Cette Charte vise à définir les droits et devoirs des participants à la concertation ainsi que les règles de fonctionnement en faveur d'échanges de qualité. Les signataires de la Charte s'engagent ainsi à en respecter les principes dans un esprit d'ouverture et d'écoute. Exemple de formulation (Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'environnement, La charte de la concertation a pour objectif :

1. De promouvoir la participation des citoyens aux projets qui les concernent, par l'information la plus complète, l'écoute de leurs attentes ou de leurs craintes, l'échange et le débat ;
2. D'améliorer le contenu des projets et faciliter leur réalisation en y associant, dès l'origine aux côtés du maître d'ouvrage, le plus grand nombre possible d'acteurs concernés ;
3. De fournir aux différents partenaires les éléments d'un code de bonne conduite définissant l'esprit qui doit animer la concertation et les conditions nécessaires à son bon déroulement. Quelques règles de "bonne conduite" du débat à rappeler dans la charte par l'animateur de la concertation :

- le respect des temps de parole,
- le respect de l'ordre du jour,
- l'écoute réciproque,
- la courtoisie des échanges, qui n'empêche en rien la concertation, mais facilite le débat et l'expression, ...

A l'issue de la réunion, une synthèse des remarques et propositions sera adressée à l'ensemble des participants et, quand il existe, diffusée sur le site Internet de la collectivité .

VII- Les outils d'analyse :

Afin d'aboutir à des réponses pour nos hypothèses de recherche déjà tracées et d'arriver aux objectifs soulignés au chapitre introductif, nous devons vérifier les critères présentées ainsi que les multiples données théoriques vues dans les précédents chapitres sur site, avec des outils particuliers.

On utilisera un ensemble de certaines techniques, accompagnées d'instruments équivalents dont ils faciliteront leur mise en application. On rappelle que les critères recherchés touchent plusieurs aspects de la place publique (spatiale, environnementale temporelle, sociale et fonctionnelle).

Le citoyen-usager est mis au centre des préoccupations de toutes interventions sur l'espace public, et spécialement sur les places publiques. Et l'intérêt majeur est surtout focalisé sur l'usage; concept ambigu, qui relève de l'habitude, la routine, ou de l'exception. Nous devons donc, faire appel à l'enquête sociologique, ou nous pouvons distinguer quatre (04) types principaux de techniques, ou nous allons ici citer celles utilisées dans notre enquête.¹

VII-1- Les techniques d'observation:

« L'observation comprend l'ensemble des opérations par lesquelles le modèle d'analyse est confronté à des données observables. Au cours de cette étape, de nombreuses informations sont donc rassemblées. Elles seront systématiquement analysées dans l'étape ultérieure. Concevoir cette étape d'observation revient à répondre aux trois questions suivantes: Observer quoi? Sur qui? Comment? ». (Pinell, P.1999) in (Cherfaoui, D.2010) Donc, l'observateur qui va effectuer cette opération, il établit une manière d'état des fonctionnements, et s'emploie à engager le dialogue avec les habitants.

Observer quoi? Les données à rassembler sont celles qui sont utiles à la vérification des hypothèses. Elles sont déterminées par les indicateurs des variables. On les appelle les données pertinentes;

¹Certu, une autre lecture de l'espace publique, les apports de la psychologie de l'espace, rapport d'étude, 1999, page 18.

Observer Sur qui? Il s'agit là, de circonscrire le champ des analyses empiriques dans l'espace géographique et social, ainsi que dans le temps. Selon le cas, le chercheur pourra étudier, soit l'ensemble de la population visée, ou bien seulement un échantillon représentatif ou significatif de cette population.

Observer comment? Cette troisième question porte sur les instruments de l'observation et la collecte des données proprement dite. De ce fait, l'observation comporte trois opérations:

- Concevoir l'instrument capable de fournir les informations adéquates et nécessaires pour tester les hypothèses. Par exemple un questionnaire d'enquête, un guide d'interview, ou une grille d'observation directe ;
- Tester l'instrument d'observation avant de l'utiliser systématiquement, de manière à s'assurer que son degré d'adéquation et de précision est suffisant;
- Le mettre en œuvre systématiquement et procéder ainsi à la collecte des données pertinentes.

Nous notons que l'observation peut se présenter sous deux formes principales:

- L'observation non participante; elle permet de maintenir une vision objective des usages constatés et d'en préserver la spontanéité, en limitant les éventuelles interférences entre l'observateur et les usagers et L'observation participante, qui par un ensemble d'entretiens informels, permet d'accéder à des éléments qualitatifs que l'observateur ne peut avoir autrement que par un contact avec les usagers. George Gurvitch dans son livre « Techniques de l'enquête sociologique », parle d'une multitude d'observations, ici nous allons parler de celles utilisées dans notre recherche:

a. L'observation directe libre:

Elle correspond à l'inévitable phase "phénoménologique", l'enquêteur saisit les phénomènes dans leur double liaison avec l'ensemble social, encore confusément perçu, et avec son expérience propre, d'autre part. Elle permet une organisation progressive des hypothèses avec une première et provisoire délimitation du champ d'étude. (Gurvitch,G) in (Chefaoui,D. 2010)

Par cette technique, nous allons pouvoir vérifier les facteurs qui comprennent des données observables, tels que les facteurs d'espace et d'usage, et cela à l'aide de l'instrument " grille d'observation", servant à recueillir différentes informations (qualitatives, quantitatives...)

b. L'observation participante:

Ce procédé achemine vers les techniques fondées sur la communication verbale de l'observateur avec les sujets observés. L'observateur ici, est en même temps acteur: il s'intègre au groupe étudié en participant à ses activités et manifestations diverses. Elle met en rapport et en contact, l'enquêteur au sujet étudié, en lui faisant adopter une attitude d'expérimentateur plus encore que d'observateur. (Gurvitch, G) in (Chefaoui, D. 2010) Dans notre étude, avec ce genre

d'observation, nous viserons les éléments quantitatifs qui ne peuvent être reconnus que par un contact direct avec les usagers. Elle s'appuiera sur un entretien "interview libre organisé" structuré par une série de questions aux choix multiples de réponses, ou des réponses ouvertes ciblant le public présent sur la place publique.

VII-2- Les techniques de l'interview:

a. L'interview libre:

Cette technique laisse toute attitude de réponse à l'interrogé, prenant différentes formes, tel que l'interview organisé, qui procède selon un plan précis de questions posées. Cette technique permet de recueillir des données riches en signification. (Gurvitch,G) in (Chefaoui,D. 2010)

b. Les questionnaires:

Il n'est autre chose qu'une interview de type fermé, pouvant être diffusé par voie de presse, ou expédié par la poste. Il permet une codification et une exploitation rapide des réponses, il permet en cause la sincérité des réponses, et évite les détails.

VIII- Les instruments de recherche:

VIII-1 La grille d'observation:

« C'est une fiche technique, servant de support à la réalisation du travail d'observation. » (Revillrd, A.2007) in (Cherfaoui, D.2010). Elle est construite à partir d'un bilan fait des premières observations afin de restreindre les interrogations: quelles sont les questions qui émergent des premières observations? Et finalement arriver à identifier quels sont les éléments à observer? En se rapportant aux facteurs retenus, l'observation pourrait apporter des informations sur les moyens d'accès (faciles/contraignants, moyens disponibles ou non?...), sur l'inventaire des objets: en matière d'environnement immédiat, et de sa nature, en suite en matière de décor et des éléments leconstituant, et noter aussi ceux qui sont mobilisés par les gens; et quel usage en est fait? Par rapport au facteur d'usage: A quel usage ce lieu est-il dédié ? L'activité qu'on y observe correspond-elle à un usage ponctuel ou habituel de ce lieu?, présence ou non d'une activité occasionnelle. Elle comportera des informations sur les personnes-usagers "les habitués", éventuellement l'accueil de nouveaux venus, le sexe, l'âge apparent, combien de personnes sont là?, Noter leurs positions dans l'espace (faire un croquis, ou prendre des photos). Quelle est la fréquence et la durée de leur passage?, Les rôles remplis par les différentes personnes?...

VIII-2- Le questionnaire:

Le questionnaire est l'instrument le plus répondu, « Série de question prédéfinies, sur un thème particulier, que l'on pose à un grand nombre de personne. Cette méthode permet de produire des données chiffrées sur le phénomène étudié, et d'en proposer une explication à partir de la mise en relation de ces données » (Revillrd, A. 2008) in (Cherfaoui,D. 2010). Nous notons qu'ici, selon Mucchielli, qu'un questionnaire ne doit pas être considéré comme une liste de questions la réponse recherché est idéalement celle qui à travers sa subjectivité des individus, exprime directement ou indirectement le phénomène social que l'on veut connaitre ou comprendre. Il servira pour notre cas à aborder les questions du motif des fréquentations de la place, du confort, et des désagréments retrouvés, de leurs images mentales, de leurs perceptions de la place, mais encore de leur expérience personnelle concernant leur participation ou leur connaissance d'un événement particulier sur la place. (Muccheuilli, R. 1967) in (Cherfaoui, D.2010)

VIII-3- Les documents photos:

Il est également indispensable, d'avoir recours au support photographique, représenté aux yeux de l'utilisateur, afin de retracer différentes périodes de la vie de la place et d'évaluer le degré de connaissance des usagers de la place, d'identifier encore la perception, l'usage, ainsi que toute chose ayant marqué la mémoire des usagers (particulièrement les habitués). Ainsi que la valeur portée à cet espace qui est éventuellement lié à son histoire, et l'histoire de toute la ville, voire de la région.

Ce support photos sera précisément destiné aux usagers adultes, ainsi qu'aux gens du troisième âge. Nous pensons à établir dans un premier temps les facteurs et critères au niveau des outils, qui seront éventuellement vérifier, en suggérant d'autres instruments modeler et remodeler voire révisés selon les conditions et demandes du site.

VIII-4- La carte mentale :

En ce qui concerne les documents iconographiques permettant une analyse de la perception de l'espace urbain on utilise la carte mentale. Les premières cartes mentales portant sur des environnements urbains ont été réalisées en Amérique du Nord ; les travaux ont ensuite été repris pour d'autres villes européennes, avec pour objectif de connaître l'image que les habitants se faisaient de leur ville, en termes de représentation. Deux américains, DOWNS et STEA ont beaucoup travaillé sur la question des cartes mentales en psychologie. Ils les ont définies comme des processus cognitifs par lesquels les individus transforment en image les éléments perçus de l'environnement. La carte mentale est le produit d'une représentation organisée qu'un individu se fait de l'environnement.

Elle constitue ainsi une grille de lecture permettant de repérer l'usage d'un espace et l'adéquation entre la façon dont l'espace est aménagé et la façon dont il est utilisé.¹

a-La méthode :

Elle est constituée de deux phases : une phase de questionnement par écrit et une phase d'interprétation. Au départ, une question est posée à un interviewé portant sur la perception d'un environnement, accompagnée d'une consigne essentielle : que la réponse soit exprimée par un dessin.

A l'aide de papiers de plus ou moins grande dimension selon que l'on veut faire travailler individuellement ou en groupe, on demande de dessiner, par exemple, un quartier en indiquant les trois éléments qui semblent les plus importants dans ce quartier. Le travail doit absolument s'accompagner d'entretiens réalisés en même temps pour recueillir des informations visant à préciser ce qui est dessiné:

Pourquoi tel aspect a-t-il été dessiné ? A quoi cela correspond-il ? Pourquoi est-ce important pour l'interviewé ? Vient ensuite un travail d'interprétation qui permet de voir comment la personne restitue sa perception de l'environnement et quelle signification elle en donne.

b- L'objectif de la carte mentale :

Mettre en évidence trois composantes essentielles : l'identité, la signification, la structure d'un environnement.

b .1- l'identité d'un espace :

Comment identifier un espace, un lieu et le différencier d'un autre ?

La carte mentale permet de repérer les qualités et caractéristiques particulières que la personne accorde à un environnement. Elle introduit des distinctions et fait des sélections par rapport à celui-ci. Par exemple, qu'est-ce qui permet d'identifier un bâtiment administratif ? Une prison ? Un bistrot ? Le processus implique un recueil d'informations en fonction de critères qui permettent de saisir à la fois l'importance fonctionnelle du milieu et le caractère particulier de l'environnement pour la personne.

b .2- La signification de l'environnement :

Quel sens a-t-il pour l'individu en termes informationnel et émotionnel ?

Dans toute carte mentale, il y a une donnée organisatrice qui permet une organisation mentale de l'espace et qui correspond à un effort cognitif d'un individu pour donner une signification à un lieu. On organise notre perception parce que l'on a besoin de donner un SENS à ce que l'on voit pour le comprendre.

¹Certu, référence précédente, page 24.

En d'autres termes, la carte mentale permet d'identifier la relation homme-environnement en fonction de significations que l'individu confère à l'environnement en construisant un cadre de référence qui permet de recueillir des informations sur le ressenti de l'environnement urbain.

b .3- La structure de l'environnement :

Comment fonctionne l'espace considéré ? Comment dégager une « trame » de l'espace étudié ?

b .3.1- La fonction des éléments structurants :

La fonction des éléments structurants est l'élément de base sur lequel il faut travailler dans l'utilisation de l'outil « carte mentale ». Les fonctions sont triples :

b .3.2- Une fonction adaptatrice de résolution :

Des problèmes spatiaux au sens où la carte mentale permet de comprendre comment le milieu est utilisé pour s'orienter ou pour identifier les activités.

b .3.3- Une fonction symbolique :

Elle permet d'informer sur la valeur accordée aux symboles qui se trouvent dans l'environnement et qui interviennent dans une communication, dans une interaction. Elle permet ainsi de repérer l'accord autour de la symbolique utilisée, ainsi que les besoins et les attentes des utilisateurs par rapport à cette notion de symbolique. Ce constat permet de mettre en évidence une notion définie comme « le cadre de vie d'un groupe »

b .3.4- une fonction opérationnelle :

Les cartes mentales, on l'a vu, n'informent pas sur la réalité de l'environnement ; leur intérêt est de fournir des indications sur la façon dont un environnement urbain est qualifié, sur l'importance de tel ou tel élément. La carte mentale est souvent utilisée à posteriori, lorsque le projet est déjà réalisé. Dans certains cas, en Amérique du Nord notamment, la carte mentale est utilisée lors de l'élaboration du projet et cela permet ainsi de tenir compte dans l'élaboration et ensuite dans la réalisation du projet des besoins et des attentes des utilisateurs.

c- Les facteurs d'influence :

Les aspects de l'environnement vont être perçus en fonction de différents facteurs d'influence qui vont jouer un rôle modulateur. Il convient donc d'en tenir compte tant lors de la constitution de l'échantillonnage enquêté que dans l'interprétation des résultats.

c.1- l'expérience que l'on a de l'environnement :

Les éléments que l'on trouve dans une carte mentale sont d'autant plus affinés que l'expérience de l'environnement est grande.

c.2- L'influence de l'âge :

L'âge influence significativement les résultats obtenus ; les jeunes mettent davantage l'accent sur la partie a. déplacements » et accordent une grande importance à la rue alors que les adultes ont tendance à accorder une importance plus grande aux points de repères.

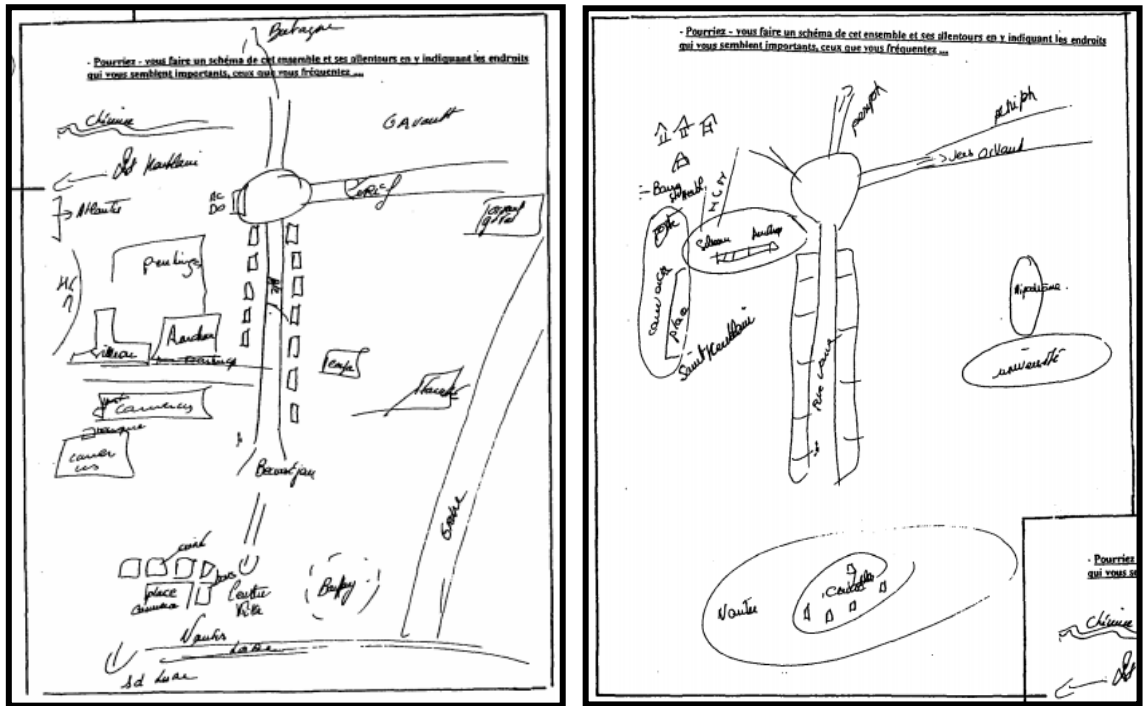


Figure N°27: 1^{er} et 2^{ème} exemples de cartes mentales réalisées sur le site du Sillon à St Herblain

Source: (Fischer, G.N.1998)

. CONCLUSION:

La place publique de nos jours, représente une grande question d'actualité, d'où il suscite les nombreux questionnements et hypothèses, dont on s'en sert pour qualifier la ville de durable, ou de non-durable, et de mesurer le degré de développement social, l'économique et l'environnemental. C'est une entité à grands impacts futurs; dont il faut investir grandement et rationnellement, sur le niveau local comme sur le régional, et national, sur le temps présent et futur à la fois.

Des mesure, telle l'Agenda 21, nous aide à concrétiser ces projections, dont s'opèrent notamment des différentes approches d'intervention ; de la patrimoniale, à l'éco-systémique et de la participative à la solidaire,... en mettant justement un accent sur le rôle primordiale de la concertation et de l'émergence du rôle du citoyen comme acteur principal dans le processus de production de l'espace public "place publique" depuis le diagnostic

et l'évaluation de l'état des lieux, jusqu'à la mise à disposition des outils, et projection afin d'assurer une meilleure réalisation. Tout en s'assurant de la nécessité d'instaurer les principes conceptuels qui nous guident afin d'assurer une évaluation saine et durable de cet espace, telle: la gouvernance, concertation, sociabilité,...

Réalité défailante, au sujet de notre cas national. Nous voyons que l'Algérie à adopter les concepts d'un développement durable de l'espace urbain, et d'une gouvernance, même bonne soit-elle, cependant cela reste figé sur papiers, et du simple fait abstrait, totalement absent sur terrain, et nous constatons surtout d'autant d'appuie sur le global dont "le régional, ou le national" devance largement le "local", et que l'espace public tel que (les places et placettes) est mit hors exécutions développementales, et gouvernementales. Donc, il s'agit là d'un sérieux déséquilibre, qui surgit de la négligence d'un maillon fort de la réussite d'un développement urbain futur rationnel, équitable, et équilibré.

**DEUXIEME PARTIE:
ANALYSE ET INTRPRETATION**

CHAPITRE IV : ANALYSE DE LA PLACE DES MARTYRES.

« ...Une décision consciente peut être prise soit en se référant à la tradition, soit par des raisonnements logiques et l'analyse scientifique. Les deux démarches devraient conduire au même résultat, car la tradition est l'aboutissement de l'expérience pratique de maintes générations face à un même problème, tandis que l'analyse scientifique est simplement l'observation systématique des aspects du problème ».

Hassan Fathy

Introduction:

Ce chapitre présente, l'analyse typo morphologique de la places des Martyres:. Nous avons suivi les étapes d'analyse décrites par PHILIPPE PANERAI, JEAN CHARLES DEPAULE et AL, (1980). Il s'agit donc de décrire les différentes phases d'analyse. Toute analyse typo morphologique nécessite d'abord la définition du cas d'étude de relevés des édifices construits sur le fragment urbain à étudier. Le cas d'étude comprend les différents plans, façades urbaines, perspectives et photos. Le chapitre exposera ensuite la démarche adoptée ; l'objectif se résume dans l'étude de forme et des type de place publique, et l'analyse est basée sur des critères topologiques, géométriques et dimensionnelles, en montrant les types de relations entre la place publique et les autres éléments : parcellaire, voirie et bâti. Enfin l'analyse typo morphologique de place publique nous permettra de cerner les caractéristiques formelles, les éléments physiques, la situation de cette place dans le tissu urbain, pour savoir les spécificités de la place.

I-Présentation de la ville d'Oum El Bouaghi

I-1-Situation et données physiques

La wilaya d'Oum El Bouaghi est issue du découpage Administratif de 1974 et remodelée lors du découpage de 1984 est composée de 12 d'airâtes et 29 communes. Elle se situe dans la zone des hautes plateaux au centre des wilayas de l'Est Algériens et s'étend sur une superficie 7638,13 km² à une distance moyenne entre 90km et 100 km des principaux chefs lieux de wilaya, elle est limitée par:

- Au Nord par la wilaya de Guelma
- Au Nord Ouest par la wilaya de Constantine
- A L'Ouest par la wilaya de Mila
- Au Sud Ouest par la wilaya de Batna
- Au Sud par la wilaya de Khenchela
- A L'Est et se par la wilaya de Tébessa
- Au Nord Est par la wilaya de Souk Ahras¹

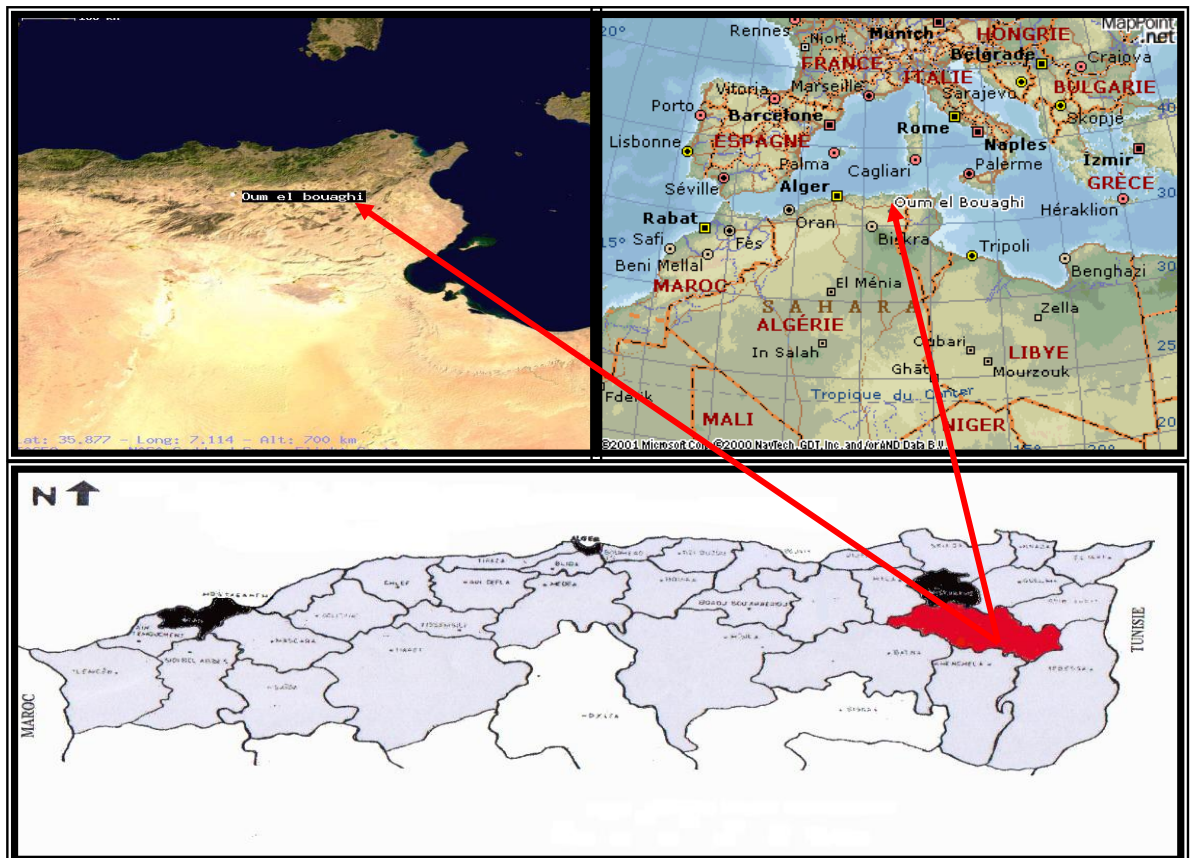


Figure n°28: situation géographique de la wilaya d'Oum El Bouaghi

Source –thèse Mazoz -

¹ Thèse de magister MAZOZE Toufik Université d'oum el bouaghi 2010

I-2- Situation de la commune d'Oum El Bouaghi dans le territoire de la wilaya :

Oum El Bouaghi, chef lieu de sa wilaya reste parmi les petites villes de l'Est Algérien elle est la plus petite par rapport aux chefs lieu de wilaya de l'Est Constantine Batna, Sétif, Guelma, Khenchela, en effet elle n'était qu'un village lorsqu'on a décidé de faire d'elle un chef lieu de wilaya lors du découpage de 1974 jusqu'à l'entrée en service des nouveaux chefs lieu de wilaya.

La commune d'Oum El Bouaghi est située au centre de la wilaya. Elle comporte le centre (le chef lieu) d'une population de 11.41% de la population de la wilaya et d'une densité de 158.19h/ Km² et 4 agglomérations secondaires : Touzline, village Sidi R'ghiss, Bir Khachba et village Abasse Laghrour (fid souar)

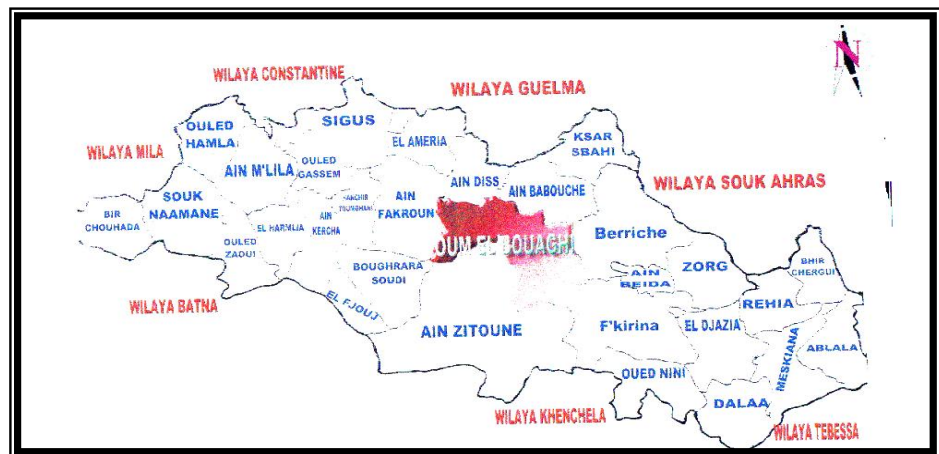


Figure n°29: situation de la ville d'Oum El Bouaghi dans la wilaya

Source : CADAT -Mazoz –

- **Un site particulier pour une agglomération moyenne en pleine extension**

La situation de la ville d'Oum El Bouaghi offre beaucoup d'avantages, elle occupe une position centrale par rapport aux principales villes de l'Est: Constantine, Guelma, Batna, Khenchela, Souk Ahras, Mila et Tébessa, ceci a permis de rendre cette agglomération un centre idéal d'échanges entre les trois villes moyennes importantes de la wilaya: Aïn Beïda , Aïn M'lila et Aïn Fakroun. Elle est bornée d'un axe routier très important: R.N.10 qui constitue le catalyseur du développement de la ville et son ouverture vers le monde extérieur. Cette position centrale a été parmi les arguments les plus forts des autorités publiques pour justifier sa promotion en chef lieux de wilaya en 1974

- **Description du site :**

Oum El Bouaghi occupe un site situé au piémont de Sidi Rghiss, ce site domine une vaste plaine d'une superficie de 1.177Km². La ville est bâtie sur un terrain en pente douce, il s'étend du nord au sud, de 1635m (Djebel Sidi R'ghiss) point le plus haut à 808m (Garet-Tarf) point le plus bas.

La vue aérienne de la ville montre un ensemble cloisonné par quatre reliefs qui dominent une plaine céréalière, au Sud et sud-ouest de la ville, d'ensemble montagneux discontinu forment un arc les Djebels Et-tarf (1100m), Fedjoudj (1248m) et Guellif (1188m).

Le Djebel Sidi R'Ghiss auquel la ville est adossée, constitue une barrière qui la protège des vents fréquents et humides du Nord –Ouest mais aussi une barrière de croissance urbaine.

I-3-Données climatiques et leur influence sur la répartition du cadre bâti :

Ce qui nous intéresse dans ce contexte c'est bien l'impact du climat de la ville d'Oum EL Bouaghi sur la répartition et la distribution des habitants, alors la ville est caractérisée par un climat de type continental rude, et de fortes aptitudes thermiques diurnes ou annuelles, présente des irrégularités des précipitations.

Les pluies sont faibles, la station pluviométrique d'Oum El Bouaghi enregistre une moyenne interannuelle inférieure à 400 mm, 382 mm d'une année à une autre et en fonction de l'altitude, la moyenne c'est : Oum El Bouaghi ville : 382mm, Djebel sidi r'ghiss : 700 à 750mm, Ce dernier volume se dirige toujours vers la ville à cause de l'absence des ouvrages qui minimise le débit de ses ruissellements, les eaux de pluies descendent de la montagne ; traverse la ville pour arriver à la partie-sud et provoque de sérieux problèmes et causent des dégâts importants. Ses inondations sont surtout avec les pluies de type orageux ou torrentiel

La température est l'une des caractéristiques climatiques importantes, qui influe sur les zones arides et semi-arides. La variation de la température, se situe entre 2° et 40°.

La ville d'Oum El Bouaghi, se caractérise par un hiver très rude (températures basses pouvant descendre en dessous de zéro). et un été très chaud. Les vents dominants sont de direction Nord-Ouest et Nord en hiver où ils sont froids et secs, et au Sud-Ouest en été (le sirocco principalement en Juillet, Août, septembre), La vitesse de ces vents est variable et plus importante à la fin de l'automne et au début du printemps (Novembre et Avril). Ces vents permettent à la ville un renouvellement de l'air ambiant.

II- Contexte historique :

Plusieurs vestiges dans les alentours de la montagne de Sidi R'ghiss attestent de la présence de troglodytes vivants de la chasse et de la cueillette, cela est un indicateur que l'histoire de la région plonge dans l'ère préhistorique à environ 8000 ans avant J-C. Cette ville a connu plusieurs appellations :

Makomades : à l'époque des berbères.

Oum El Bouaghi et Canrobert : pendant la période coloniale

Oum El Bouaghi. Uniquement : après l'indépendance

II-1-Epoque romaine et post – romaine :

Le village berbère a été colonisé par les romains sous l'empereur Targon, Le site a été choisi autant que lieu de commandement de la région Est, il est entouré d'anciennes villes aussi importantes que : Cirta, Thevest, Sigus, Timgad, et les Aurès.

Le nom romain du village n'est pas connu, cette région faisait toujours partie intégrante du royaume de Numidie jusqu' à la veille de la période punique, Son évolution met en évidence un système agraire dominé par la culture de l'olivier faisant de Guediovalla (kasar – sbahi) et Macomades (Oum El Bouaghi) des centres d'échanges commerciaux importants. Les invasions répétées ont mis la Numidie sous le commandement de l'empire Romain, aussi l'agriculture céréalière est devenue la principale ressource des habitants de la région ce qui lui a valu la dénomination du grenier de Rome.

Les Byzantins ont régné sur la région de 701 à 523 avant J-C chassant les berbères vers les montagnes. Sous la domination des vandales entre 593 et 430 avant J-C l'économie locale s'est désintégrée et les échanges désorganisés. La résistance développée par les berbères a pu venir à bout de l'occupation des vandales avec la reprise de Temgouda, Baghai et Ain EL Bordj.

II-2-Epoque musulmane :

L'arrivée des musulmans en 645 s'est heurtée à une grande résistance des berbères. 17 ans après le heurt de 647, koceila a organisé la lutte contre les armées de Hassen-Ibn-Nomane dans la vallée de la Meskiana où fut prisonnier Khaled –Ibn –Yazid.

Après la mort d'El kahina à Oued Nini en 708, les berbères ont embrassé l'islam et participé activement à la conquête de l'Andalousie.

D'après les dynasties berbères, ayant régné sur le Maghreb, les Aghlabides ont restauré un essor économique et une stabilité sociale jusqu' à l'arrivée des fatimides en 1029.

Les cités, telles baghai et tiddis ont perdu leur position économique et administrative au profit de Tevest. L'arrivée de Beni Hallal a eu pour conséquence la désorganisation de l'économie et de la société. Ce n'est qu'en 1160, sous le règne des Almohades que la région a retrouvé une certaine stabilité dans un Maghreb réunifié.

Aucune trace de l'empire ottoman n'a été signalée dans toute cette région.

II-3- Epoque coloniale :

La colonisation Française n'a réussi à occuper la région qu'en 1842 et en 1880 : la première administration (institution communale) fut installée le 08 juin 1881 Oum El Bouaghi fut intégré à la commune subdivisionnaire (1) de Batna et à partir du 15 février 1882 la commune mixte d'Oum El Bouaghi a vu la lumière, cette commune comprend 12 douars et 05 antennes administratives dont : Ain Arco, Berriche, Ksar Sbihi, Ain Babouche et Oued Nini, le 11 mars 1895 un débat de la commission municipale eut lieu pour donner le nom de carnotville (pour la mémoire de l'ancien président de la république française: Carnot, mais ce nom a été déjà attribué à un village algérois)



Figure n°30: la poste de Canrobert

Source : www.oum-ebouaghi.org –these mazoz

Le 13 juillet 1895 : Oum El Bouaghi prit l'appellation de Canrobert (en se référant au nom d'un maréchal français)

-1913 : création d'un centre professionnel rural (unique organisme dans son genre) en Algérie dont la mission se limite au développement des instructions professionnelles et artisanales des "indigènes"

-1940 : le centre colonial d'Oum El Bouaghi est pourvu de : 2 écoles primaires, 3 cantines scolaires, un hôpital, un marché, un abattoir, une église, une assistance de secours.

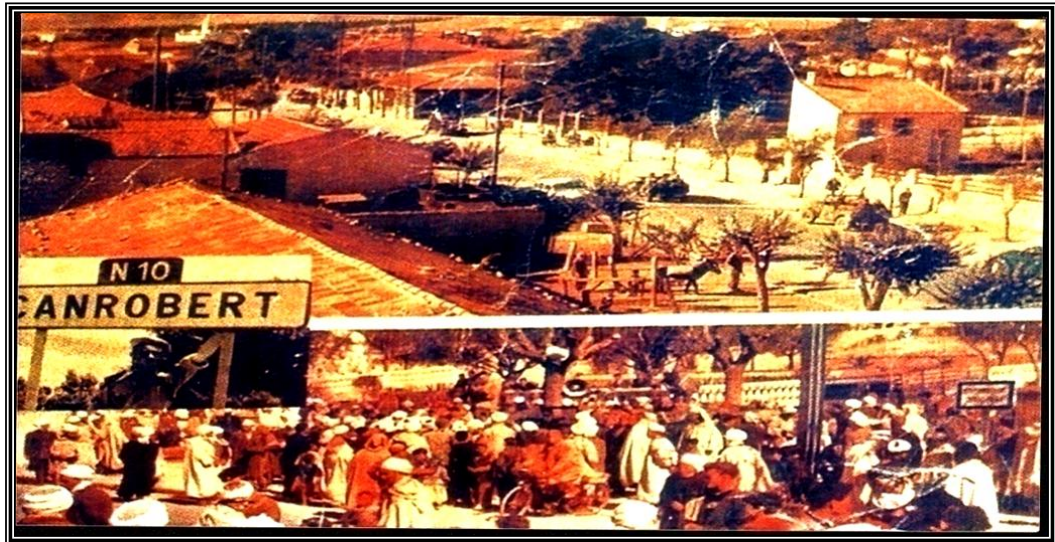


Figure n° 31: le souk de Canrobert en 1930

Source : revue OEB évolution 2003 p 04-

1951 : la division de l'ensemble de commune d'Oum EL Bouaghi et le centre de Canrobert deviennent le siège de la commune et de quatre localités : -Ain Zitoun - village Sidi -Rghis et village Touzeline et douar El Medfoun.

-1954 : après le déclenchement de la révolution, cette région a versé un lourd tribut et marqué sa participation à la guerre de libération par les célèbres batailles d'Ain Zitoun , Cherchar et Dlemout Arrar.

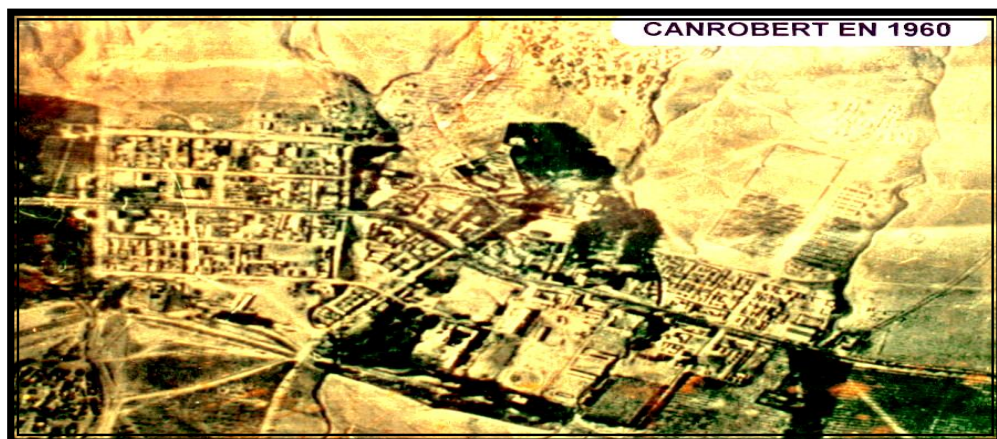


Figure n°32: Carte de la ville d'Oum El Bouaghi en 1960 (photo aérienne)
Travail réalisé par : La société française stéréo topographie 1960

Source : "institut national de cartographie " source -Mazoz-



Figure n°33 : centre ville OEB
 Source : www.wilaya-OEB.ORG les années 50

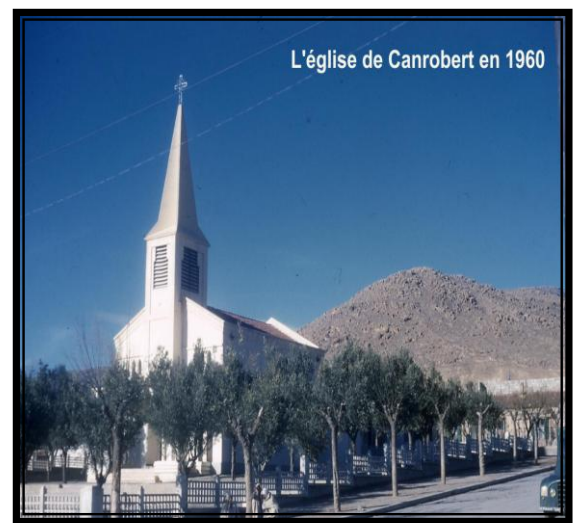


Figure n°34: l'église en 1960
 Source -Mazoz -

II-4 -Epoque de l'indépendance :

Avec l'indépendance Canrobert était redevenue Oum EL Bouaghi dont la gestion était confiée à une délégation spéciale jusqu' en 1967, durant cette période la ville a connu une évolution administrative :

- 1963 : le rattachement de la commune de Ain Zitoune et d'autres rassemblements secondaires (Sidi –Rghis et Touzline). dont l'impact est considérable sur le développement aussi urbain que social.
- 1967: installation de la première assemblée populaire communale (A.P.C).
- 1974 : la promotion de la ville d'Oum El Bouaghi en chef lieu de wilaya : était un fait majeur qui a propulsé ce petit village en un centre urbain important, pourvu d'un ensemble de structures et institutions et caractérisé par des équipements et des institutions diverses.
- 1984 : suite au découpage administratif de cette année la wilaya est désormais constituée de quatre localités urbaines suivantes: Sid –Rghis, Touzline, Bir khechba, Fidsouar. La ville de kenchela et ses environs ont été détachés de la wilaya mère Cette répartition a donné un emplacement exceptionnel à la ville lui permettant d'avoir les principaux services et subvenir aux besoins de la population.

III. Présentation des différents espaces de repos dans la ville d'Oum El Bouaghi :

Au niveau de la ville d'Oum El Bouaghi on trouve quelque espace dont les habitants fréquentent pour la détente le rencontre et loisirs Le parc des animaux place de liberté jardin d'enfants, jardin public

dans notre recherche on a choisi la place des martyrs afin de montrer le problème de non pratique des citoyens dans cette place

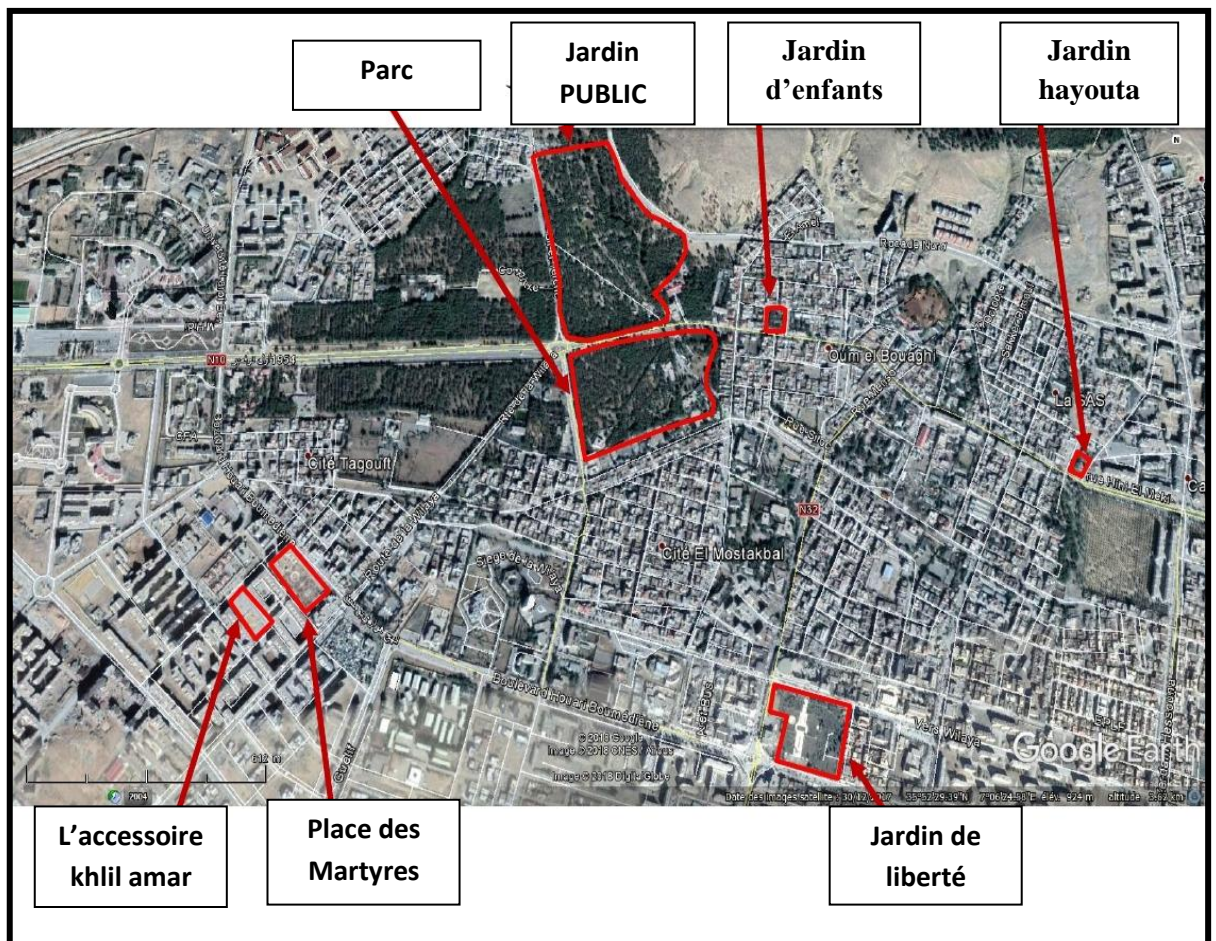


Figure n°35 : les différents espaces de repos dans la ville D' OUM EL BOUAGHI
(Etablie sur la base de googel par l'auteur)

IV. Présentation de POS"A":

Le site POS"A" est situe à l'ouest de la ville d'Oum El Bouaghi au coté nord de la route nationale N° 10 en face de centre universitaire à environ 2Km de centre ville actuel.

La totalité de terrain du POS"A" s'étend sur une surface de 53.11 Ha le site du POS"A" est très intéressant vu son aération et sa présentabilité morphologique très régulière et me présentant qu'une faible pente .

Le site de POS "A" limite par un axe routier très important le boulevard HOUARI BOUMADIENE Lui donne une primordiale d'intégration et de création d'un réseau de voirie très fluide et très organisée.

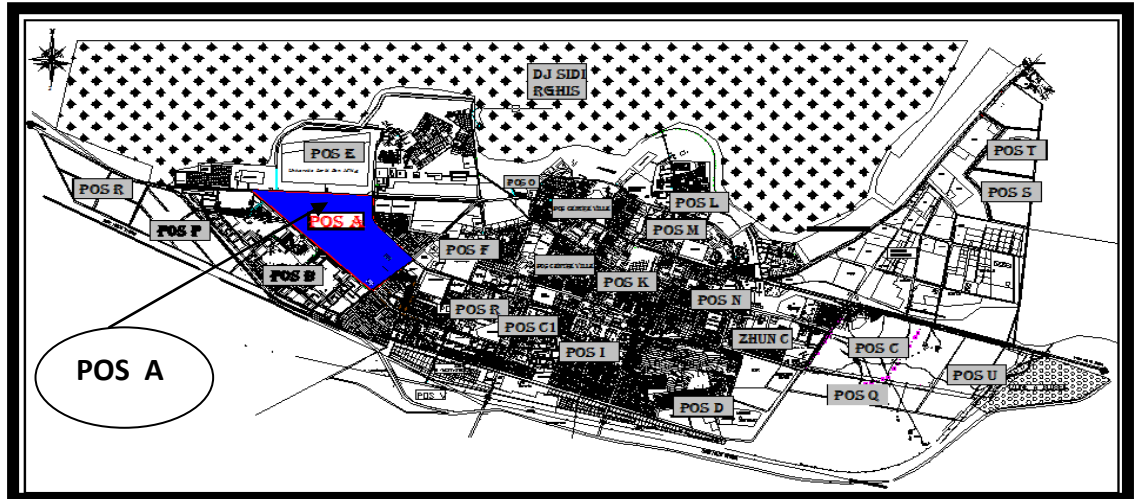


Figure n°36 : situation du pos A par rapport à la ville d'OUM EL BOUAGHI
(Etablie sur la base de la carte POS A2006 traite par l'auteur)

V- Analyse typo morphologiques de la place des Martyres :

V-1-Présentation de la place des Martyres:

V-1-1-Situation de la place des Martyres :

La place des Martyres située au nord de POS A ou elle fait partie de Boulevard HOUARI Boumadien de côté nord et par une voie secondaire de côté Ouest est et sud d'une forme rectangulaire sa surface totale est 11500 M² constituée d'un espace vert et une partie pavée

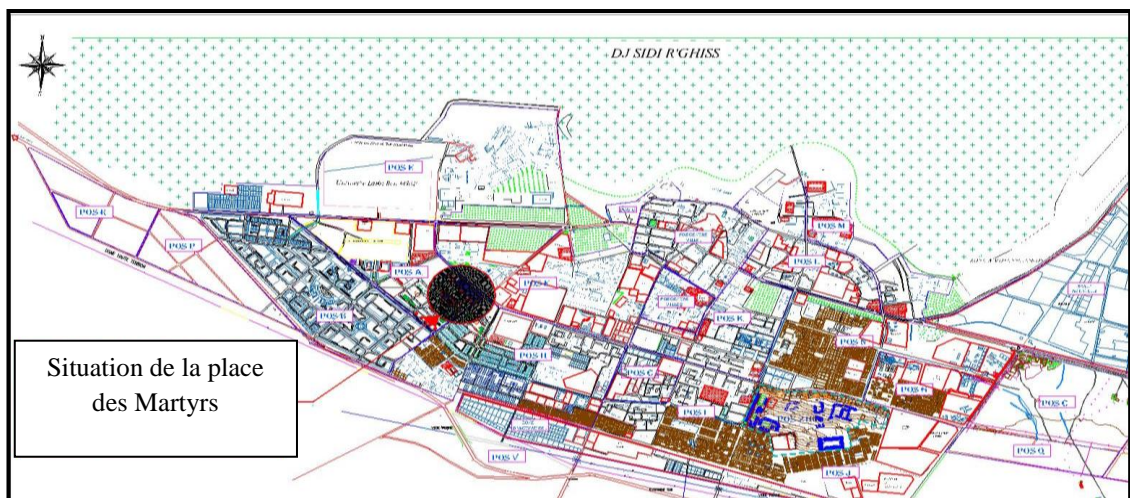


Figure n°37: situation de la place des Martyrs par rapport à la ville d'Oum el bouaghi
(Etablie sur la base de la carte POS A traite par l'auteur)



Figure n° 38:situation de la place des Martyres par rapport au POS A
(Etablie sur la base de la carte POS A traite par l'auteur)

- Le type de la place des martyrs :

La place prend situation au sein d'un cité type habitat collectif plus individuel sur les trois coté entourée par établissements administratif DUAC et La radio régionale d'Oum El Bouaghi, donc le type de cette place d'après CLOQUET 1984 est une place d'agrément.

V-1-2-L'état de fait de la place des martyrs :

L'ors de la réalisation de POS"A" en premier lieu une surface de 2Ha a été réservé à la place des martyrs mais les collectivités locales ont implantés conformément à un choix de terrain le siège de la radio vu l'ampleur ;et l'importance de ce projet para port a la situation stratégique de cette terrain une autre surface a été réservée a la réalisation des 50 logements promotionnelles au profit de l'URBACO. qui à diminuer la surface initial de la place de martyrs de 2Ha à 1 Ha .

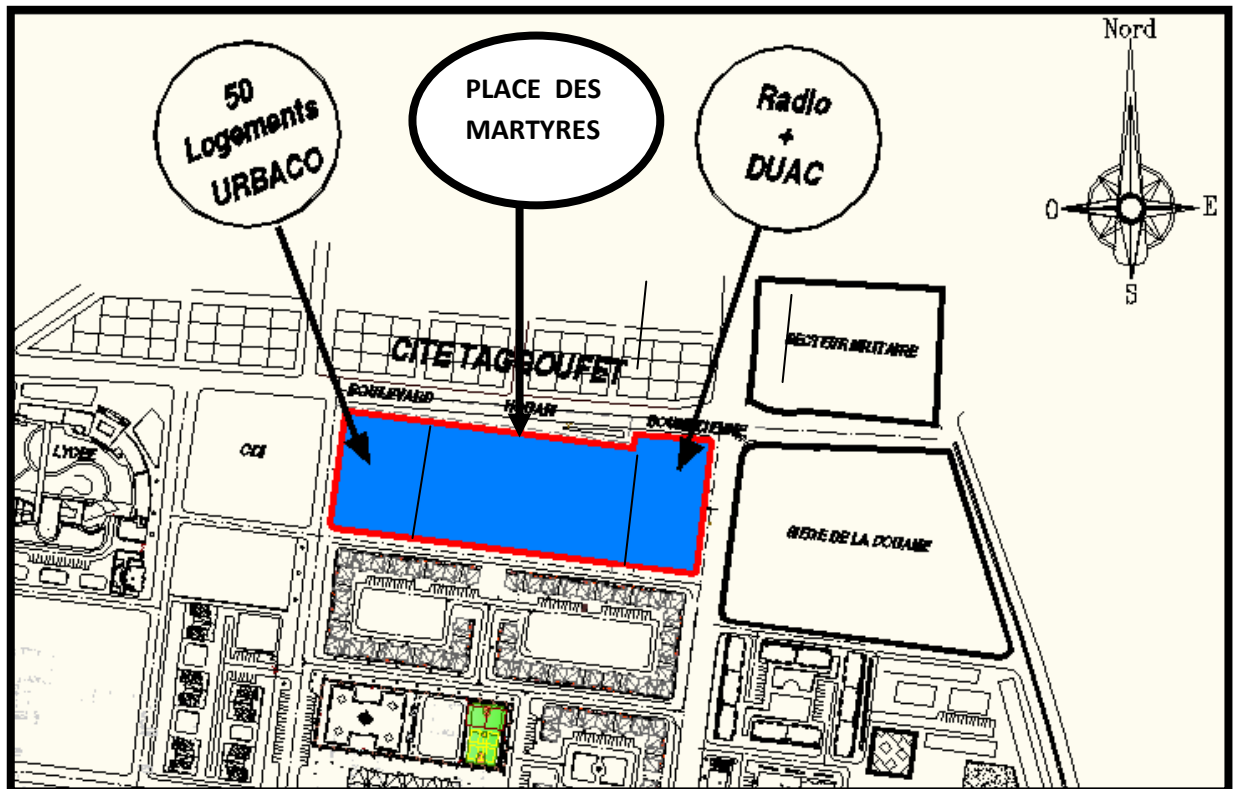


Figure n°39: l'état initial de la place des Martyrs
(Établie sur la base de la carte POS 2006 A traitée par l'auteur)

L'étude de la place a été faite par le bureau d'études d'architecture et d'urbanismes "TARBAK Omar "

en 2009 avec un coût de réalisation de 12.000.000.00 da (douze millions de dinars algériennes)

la réalisation proposée par le bureau d'études suivant (05) cinq étapes Principales :

- _1° travaux de terrassement et de nivellements
- _2° travaux d'infra et super structure (semelles voiles et voiles périphériques mur de soutènement)
- _3° travaux d'assainissements
- _4° travaux d'aménagements
- _5° travaux d'éclairages

L'architecte nommé la place quelque fois jardin et autre fois place au niveau de ses plans, et devis quantitatifs et estimatifs, selon les questions qu'on a posé au BET on a constaté qu'il n'a pas fourni assez d'efforts pour connaître les caractéristiques de la place et ses pratiques car selon son point de vue cette dernière n'a pas besoin de tout ça en basant sur l'aspect esthétique et il a présenté la place de plusieurs angles du terrain ou il a

l'aménagement proposé qui contient des espaces verts passages piétons et deux noyaux centraux (fontaine et un forum)suivant les image jointes .

Il a proposé deux axes au projet , le premier de coté Est et le deuxième de coté Sud et ce dernier n'est pas réalisé .

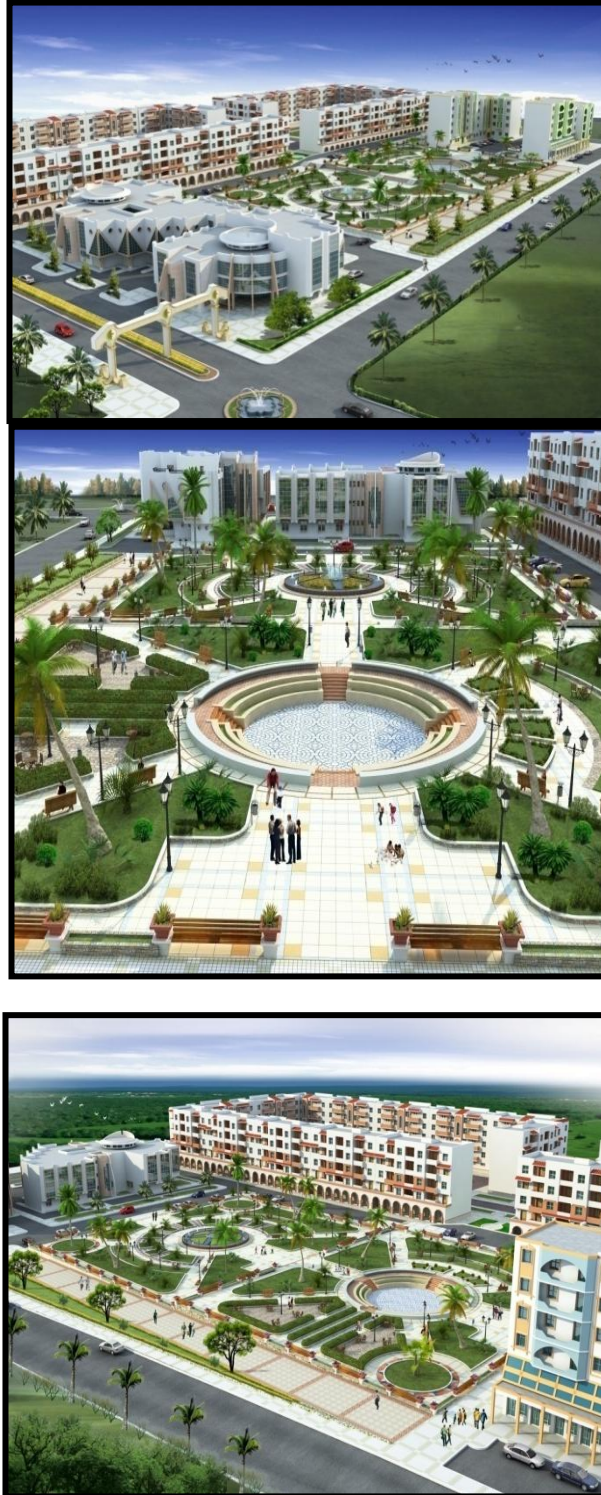


Figure n°40 : perspectif de la place publique
(Source BET Omar tarbak)

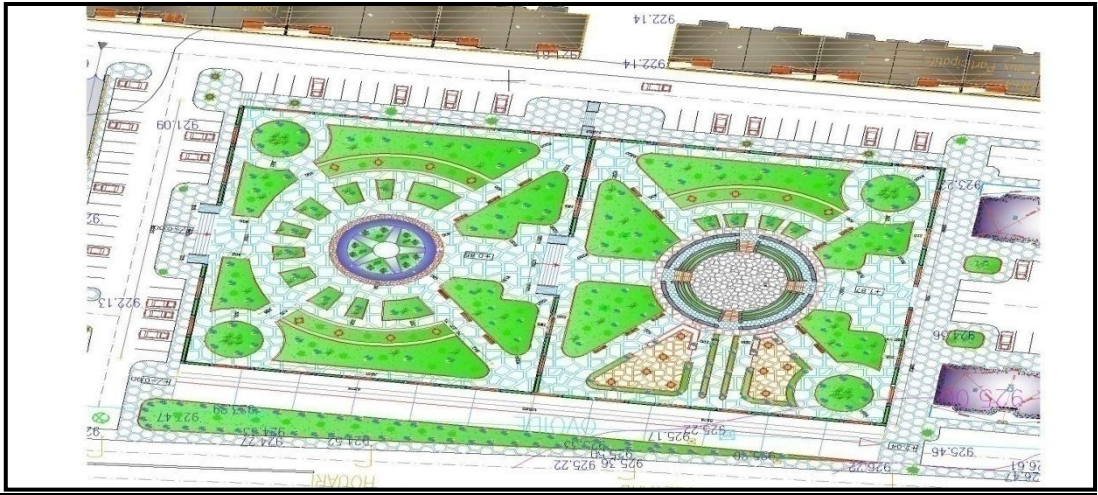


Figure n°41: aménagement de la place des Martyres
(source BET Omar tarbak)

La place connu une autre intervention a la fin d'année 2017 pour la donner un nouvel aspect et la réinsérer au tissu urbain ces intervention et seulement au niveau des espaces verts avec une réhabilitation parcelle au niveau de revêtement de sol.

Après cette intervention la place ne subit aucun des travaux de nettoyage ou d'entretien.

V-1-3-Les voies structurants la place des Martyres :

La place des martyres est limitée du coté nord par le boulevard HOUARI Boumadien qui est considéré parmi les voies les plus importantes de la ville et a partir du quel est bifurqué un réseau routier bien organisé qui assure une liaison permanente entre toutes les cités de la ville. Malgré l'organisation de réseau routière de pos A la place de Martyres ilisible a cause de la surelevation qui cree faible image chez les citoyen

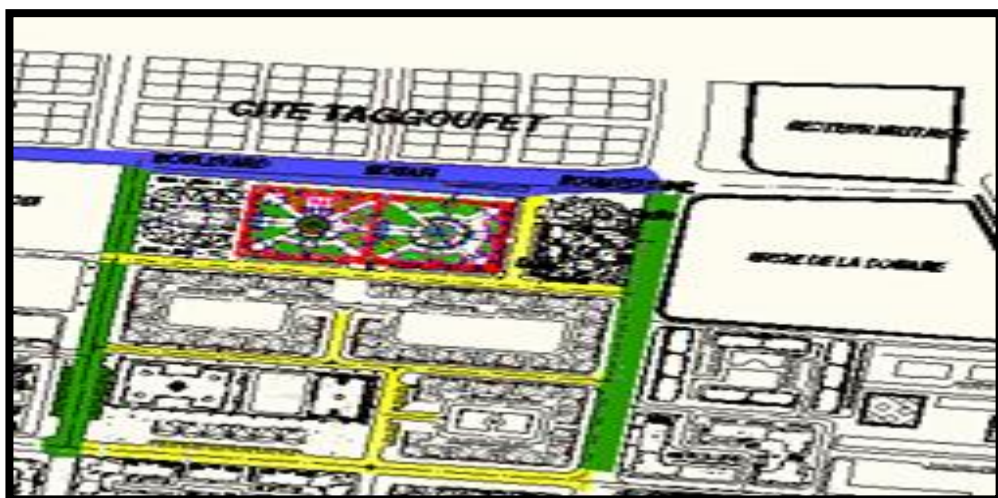


Figure n° 42: les voies structurants la place des Martyres
Etablie sur la base de la carte POS 2006A traite par l'auteur

V-1-4-Les fonctions actuelles autour des la place :

Les immeubles qui entourent la place de martyres de cotes sud ouest et nord sont des immeuble a usage d'habitation type collectifs et individuels et ceux de cote est sont des équipements administratifs la radio et Duac .

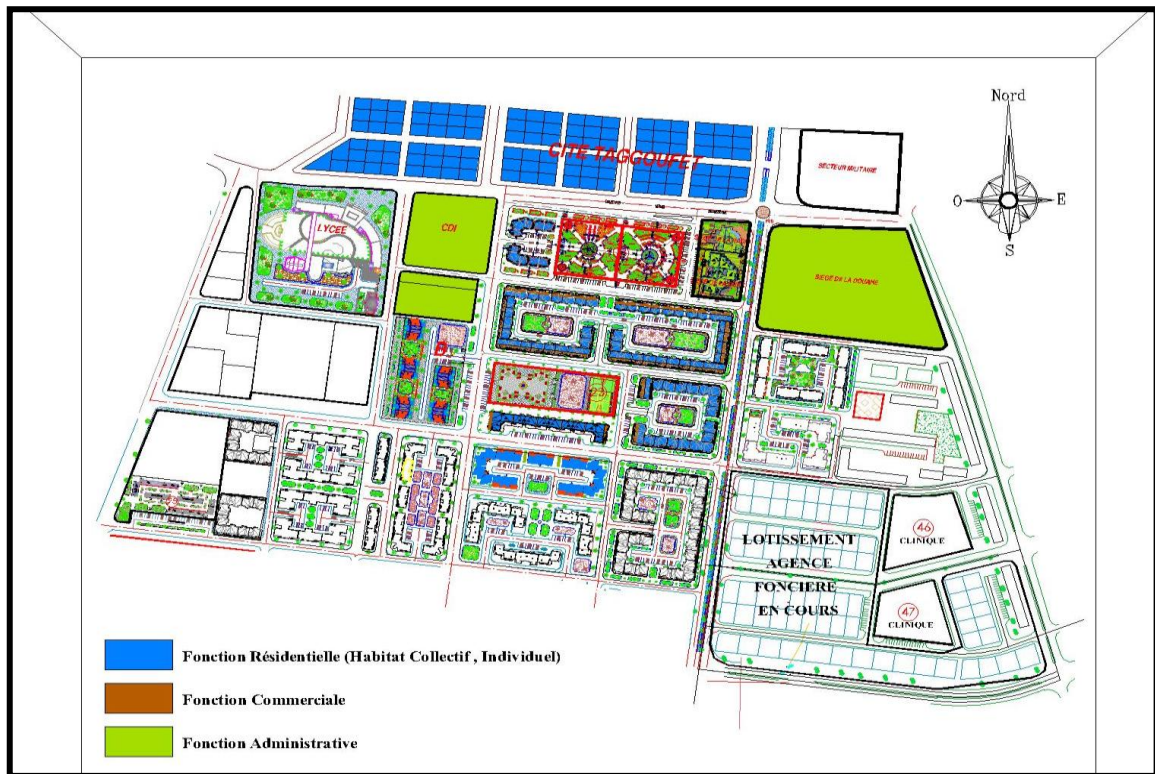


Figure n° 43: Les fonctions actuelles autour de la place
Etablie sur la base de la carte POS A traite par l'auteur

V-1-5-L'accessibilité :

L'architecte à prévu la surélévation de la place afin qu'elle soit au même niveau avec l'artère principale Boulevard Houari Boumadien du côté nord, du côté sud la place est bordée par un voie secondaire menant aux différent quartiers résidentiel de POS A D'où le flus important des citoyens a cette place.

Et de fait de surélévation du côté nord, la place est a une hauteur de 2.5 m de la voies secondaire ce qui rend l'accessibilité impossible.

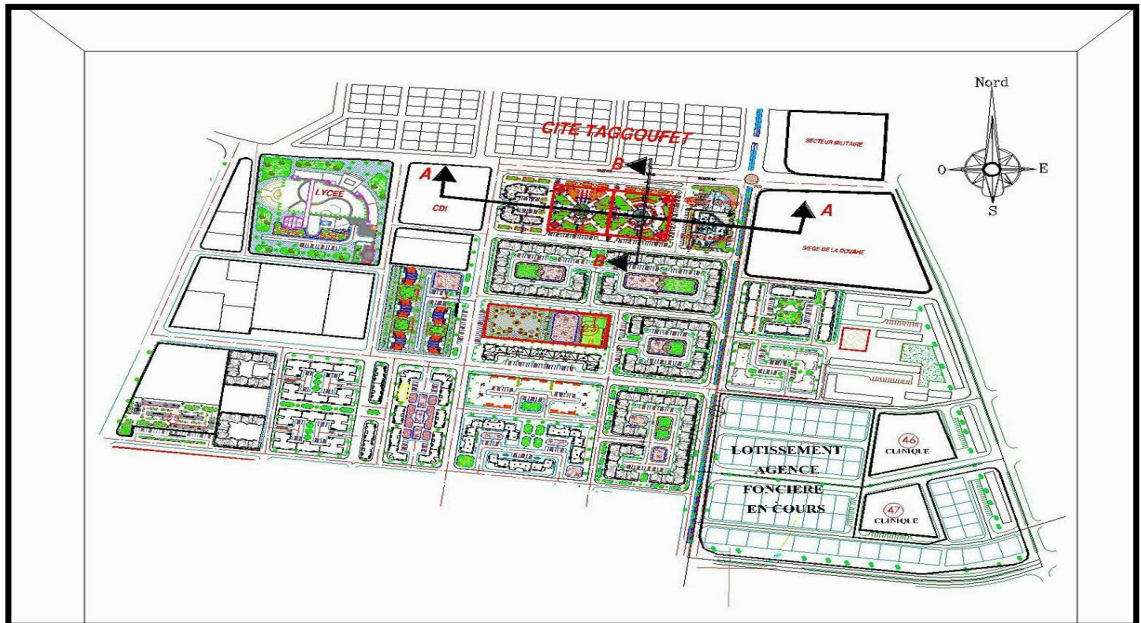


Figure n°44 : les coupes sur la place des Martyrs
Etablie sur la base de la carte POS A traite par l'auteur

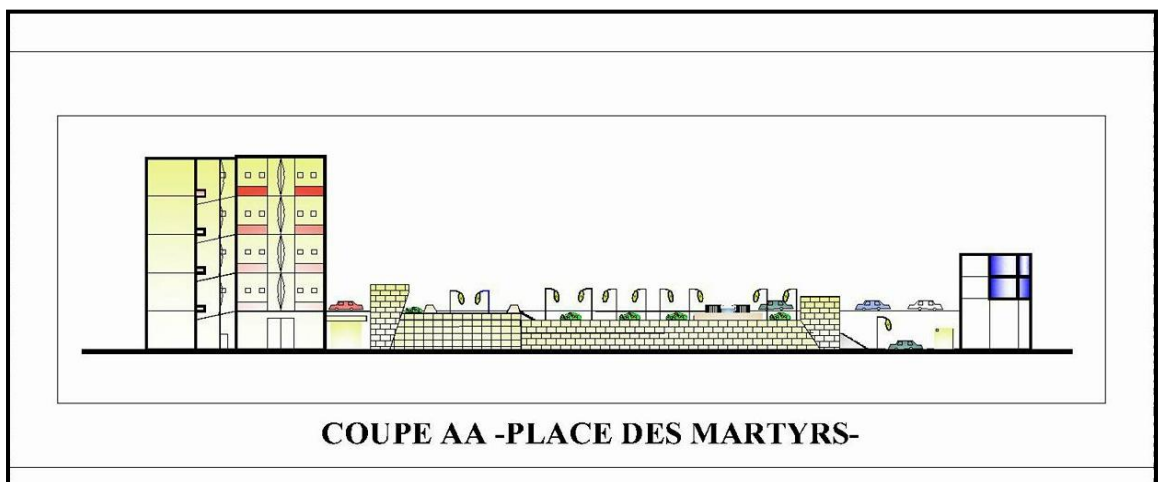


Figure n°45 : les coupes sur la place des Martyrs
Etablie sur la base de la carte POS A2006 traite par l'auteur

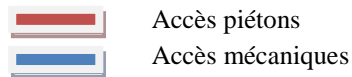


Figure n°46 : l'accessibilité a la place des Martyres
Etablie sur la base de la carte POS A traite par l'auteur

V-1-6-Les composantes de la place des Martyres :

V-1-6-a- Le plancher :

Le terrain de la place **des Martyres** est une légère pente lors de sa réalisation le terrain à connu des remblais en grand de masse pour surélévation du niveau de terrain de la place a celui de boulevard HOUARI Boumadien qui est 2 ,50 m de coté sud qui connait un flux important des habitations vu la présence d'une voie secondaire qui manants au différentes cités d'habitation du POS A .

Le revêtement de la place est 60 % pavé monobloc et 40 % de la verdure (gazon, arbustes, rosier) .D'une hauteur basse qui n'assure pas la protection des usagers contre les facteurs climatiques (soleil Vent, pluie). La majorité des pratiques de la place (rencontre, rassemblement, théâtralisation,). nécessitent des surface larges et vides pour les assurer mais l'aménagement de cette dernière a provoqué la réduction du pratique dans cette place.

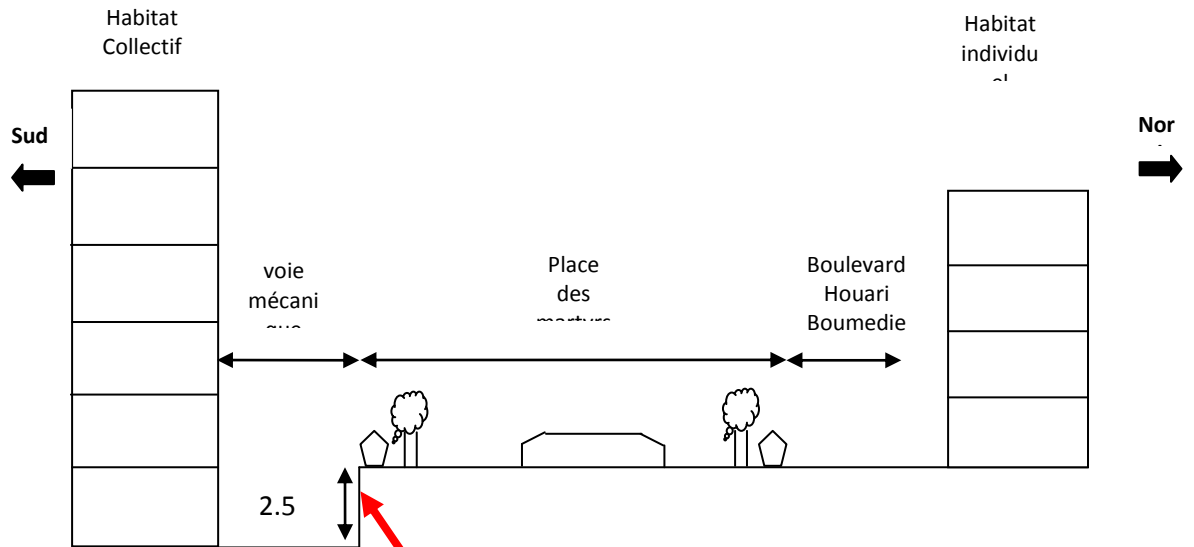


Figure n°47 : photographie montre la hauteur de la place de cote sud
(Etablie par l'auteur le 02 /05/2018)

V-1-6-b- les parois :

La première impression qui nous vient à l'esprit au sein de cette place et surtout à son centre c'est d'avoir le sentiment d'être sur une île et non pas sur un espace limité par des parois vu son ouverture sur les voies dans toutes les directions.

L'élévation du niveau de la place influe sur sa proportion avec les immeubles qui l'entourent qui crée une mauvaise perception chez les citoyens vers la place

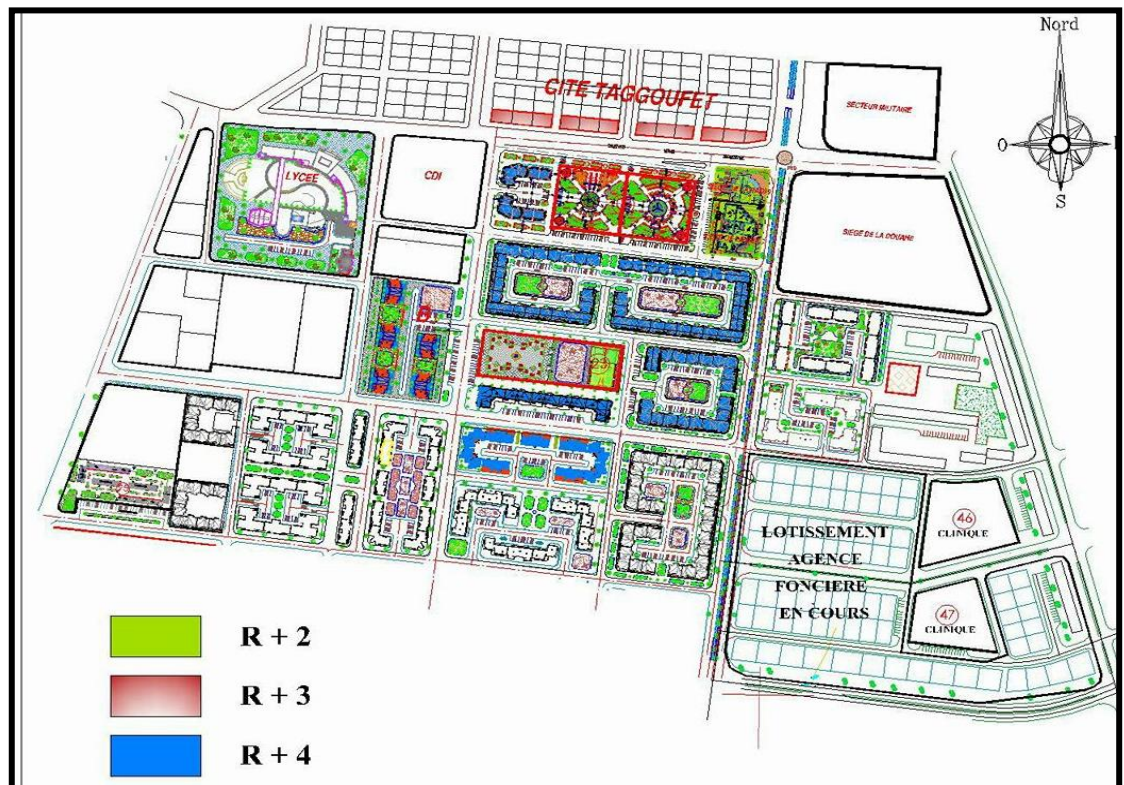


Figure n°48 : la hauteur des immeubles qui l'entourent
Etablie sur la base de la carte POS A traitée par l'auteur

V-1-6-c- Les mobiliers urbains :

V-1-6-c- 1-Les bancs publics :



V-1-6-c- 2- Monument centrale :

Le centre de la place est une grande fontaine ne fonctionnant pas a une surface de 82m² elle n'identifie pas la place

Figure n°50 : Photographie de la fontaine
(Établie par l'auteur le 02 /05/2018)

V-1-6-c- 3- L'éclairage public :

Le deuxième centre est un forum qui occupe une surface de 100 M²

il n'apporte aucune identification à la place

Figure n° 51: Photographie de forum L'éclairage public
(Établie par l'auteur le 02 /05/2018)



Figure n°52 : photographie De poteau d'éclairage
(Etablie par l'auteur le 02 /05/2018)

V-2- LA PRATIQUE DANS LA PLACE DE MARTYRES :

Pour l'analyse de la place nous nous sommes basés sur l'information que nous avons pu obtenir de visu aussi que sur celles qui nous ont été communiquées, la concordance entre les deux catégories d'information est Indéniable.

Suivant l'observation attentive nous remarquons l'utilisation quotidiennement de la place des martyrs ne différant en rien de celle d'un trottoir .

La place est lieu de passage entre deux cotés de quartier elle donne particulièrement aux passants l'occasion de se reposer pour un petit moment.

De côté des personnes interrogées une unique tendance confirmant nos observations « on ne fait que passer on traverse la place », « En générale, il n'y a personne les gens passent, c'est simplement un lieu de passage ».

On retrouve dans ces témoignages non seulement l'idée, mais parfois aussi les mêmes mots qui émergent de nos observations, la place des martyrs , n'est qu'un couloir de transit et son utilisation diffère radicalement de ce qu'on serait en droit d'attendre d'une place publique, accessible n'importe quand et par n'importe qui, elle ne remplit dans le quotidien qu'une seule pratique, celle d'un espace de circulation

Le non pratique de cette place par les citoyens donne l'occasion aux jeunes adolescents déviée d'utiliser la place et regroupés dans des groupes se qui donne l'insécurité ou passager et donne pour elle une perception négatif.

Ce qui peut surprendre cependant, c'est l'abondance et la richesse des remarques négatives qui ressortent des entretiens

« Cette place n'a pas été assez mise en valeur. je ne l'aime pas parce qu' elle manque de vie, elle manque de caractère »

« Elle est pourtant bien située en ville mais elle n'a aucune âme aucune vie c'est une place qui est mort »

« Au quotidien, il n'y a pas d'ambiance il n'y a rien »

Spontanément les personnes interrogées parlent d'âme, ambiance, de caractère de vie

Ce qui confirme pour nous que les citoyens perçoivent la place comme un espace mort



Figure n°53 : photographie de regroupement des drogueurs
(Etablie par l'auteur le 02 /05/2018)



Figure n°54 : photographie de regroupement des jeunes
(Etablie par l'auteur le 02 /05/2018)

D'après notre l'observation des pratiques des usagers des espace non bâti (place-espace accessoire résiduel) de notre cas d'étude on a constate que les citoyen on approprie et pratique fortement et quotidiennement l'espace accessoire résiduel AMAR Khalil se situe a cinquante maitre (50 M) de la place de martyrs qui est d'un forme rectangulaire au cœur d'une cité d'habitation collective d'une hauteur de 20 M (R+4) sur les trois coté (NORD, SUD , EST) ainsi qu'une voie secondaire de coté OUSTE de l'accessoire elle d'une surface de 850 M² qui comprend trois parties :

- **La première partie :** est réservée à un terrain de type MATICO destiné aux jeunes habitants pour pratiquer leur sport préféré (football, volé, handball).
- **La deuxième partie :** est réservée à une aire de jeux pour les enfants avec une couche de sable jaune pour assurer la sécurité des enfants.
- **La troisième partie :** est une surface libre avec revêtement en pavé monobloc, la moitié de cette surface est aménagée pour comprendre des services de commerce (glaces, cafeteria et des jeux d'enfants)

Selon les réponses des usagers de l'espace accessoire résiduel ils préfèrent pratiquer dans l'accessoire malgré leur état dégradé et non protégé

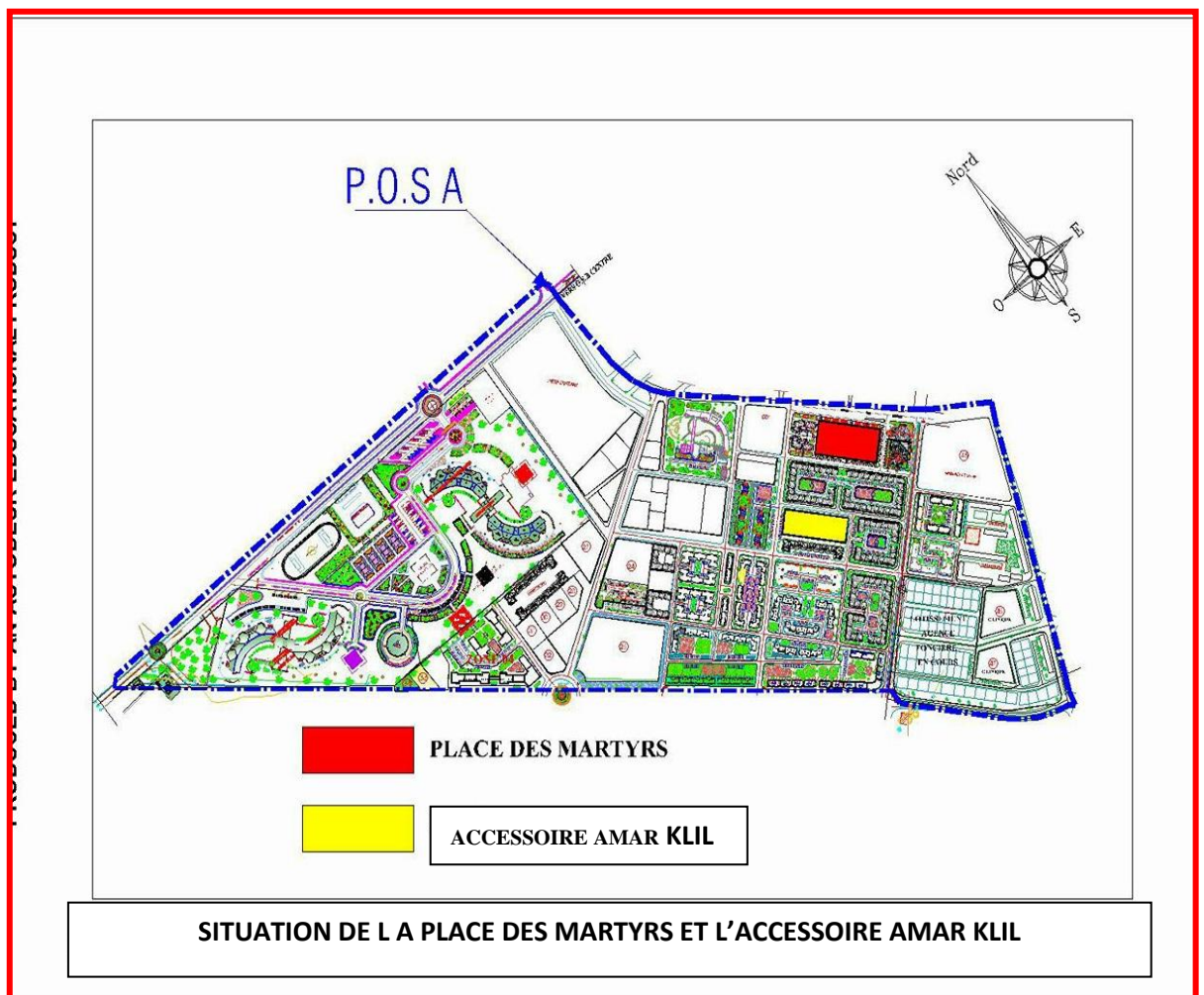


Figure n°55 situation de la place des martyrs et l'accessoire amar klil
Établie sur la base de la carte POS A2006 traitée par l'auteur

L'accès à cette accessoire est facile de quatre côtés selon les réponses aux questions qu'on a posé aux usagers de l'accessoire et notre observation on a détecté que les citoyennes perçoivent l'accessoire comme lieu vivant et dynamique car c'est une accessoire active répond

aux besoin des usagers , a travers sa conception qui contient des surfaces qui permis au citoyen de pratique les fonction de regroupement , attente ,loisir ,recentre , événements avec accessibilité facile et une sécurité totale



Figure n°56 : photographie de l'accessoire Amar klil

(Etablie par l'auteur le 25 /03/2018)



Figure n°57 : photographie de l'accessoire Amar klil

(Etablie par l'auteur le 25 /03/2018)



Figure n°58 : photographie de l'accessoire Amar klil

(Etablie traite par l'auteur le 16 /04/2018)



Figure n°59 : photographie de l'accessoire résiduel Klil amar
Air de jeux pour enfants

(Etablie par l'auteur 16 /04/2018)



Figure n° 60: photographie de l'accessoire résiduel Klil amar
Air de jeux pour enfants
(Etablie par l'auteur 16 /04/2018)



Figure n°61 : photographie de l'accessoire résiduel Klil amar
(Etablie par l'auteur 16 /04/2018)



Figure n° 62: photographie de l'accessoire résiduel Klil amar
(Etablie par l'auteur le 16 /04/2018)



Figure n° 63: photographie de l'accessoire résiduel Klil amar- Matico –
(Etablie par l'auteur le 02 /05/2018)



Figure n°64 : photographie de la place des Martyres de cote est
(Etablie par l'auteur le 02 /05/2018)



Figure n°65 : photographie de la place des Martyres de cote nord
(Etablie par l'auteur Le 02 /03/2018)

VI- Lecture / traitement ; données des observations enregistrées :**VI-1-grilles et tableaux relatifs à l'enquête sociologique : La place des Martyres****Grille 01**

Accessibilité			
	Facile	Disponible	Absent
Les accès		+	
La signalétique			+
Les moyens d'accès			+
L'accessibilité des invalides			+

Tableau n°01 : Accessibilité

Grille 02

L'environnement immédiat				
	Actif	Peu actif	Présent	Absent
-équipement culturel / éducatif			+	
-équipement de commerce / service			+	
-construction en état de ruine				+
-construction rénovées				+
-architecture ou paysage exceptionnel				+
-voies de circulation			+	
-transport en commun			+	

Tableau n°02 : L'environnement immédiat

Grille 03

Aménagement de la place				
	Suffisant	insuffisant	Disponible	Absent
-mobilier urbain		+		
-œuvres artistiques				+
-point d'eau			+	
-espace vert et plantations			+	
-indice de commémorations				+
-aménagements permanent pour différents autres usages				+
-entretien de l'aménagement		+		

Tableau n°03 : Aménagement de la place

Grille 04

Conditions de confort				
	Suffisant	insuffisant	Disponible	Absent
- espace sécurisé				+
- espace protégé du soleil				+
- espace protégé du vent				+
-espace protégé des bruits				+
-service de proximités (commerce. téléphone .WC ...)				+
-espace d'assises confortables		+		
-espace propre		+		
-possibilité de stationnement		+		
-revêtement du sol convenable			+	
-capacité d'accueil	+			

Tableau n°04 : Conditions de confort

Grille 05

Fonctions et Usages				
	Présence :	Quotidienne	Occasionnelle	Absent
- Fonction de circulation		+		
- Autres fonctions		+		
-Accueil d'un événement				+
-Usages informels				+

Tableau n°05 : Fonctions et Usages

Grille 06

Facteur Espace /Acteurs		
Image et Perception	Aménagement	Participation et concertation
<p>-La place n'est pas accessible et qui manque de continuité de sociabilité de confort et de sécurité (par la surélévation de la place)</p> <p>-La place n'est pas lisible a partir de coté le plus important qui est le coté Sud.</p>	<p>-La place souffre d'un aménagement inadéquat et stéréotypé.</p> <p>-les deux centre de la place n'est identifier pas la place</p> <p>-La végétation de la place Martyre transformée la place a un jardin</p> <p>- Il n'existe aucuns abris contre les intempéries, abris contre les intempéries, soleil</p> <p>- Absence de kiosque</p> <p>- Il existe un aménagement de jet d'eau, mais qui manque d'eau, et n'a jamais fonctionner, manque en eau</p> <p>-Manque des abris de bus .</p>	<p>-Pour les usagers : Ils n'ont jamais intervenues dans l'idée de conception, ni celle de l'aménagement de la place. Dans un aucun cadre (ni associatif, ni de programmes communaux)</p>

Tableau n°06 : Facteur Espace /Acteurs

.Grille 07

Facteur Usagers :		
Origine des usagers	Catégorie d'âge /sexe	Type du public
<p>- Très peu d'usagers. Habitants des quartiers les plus proches</p>	<p>1- Adolescents et adultes toutes les catégories d'âge utilisé la place des Martyres comme.</p>	<p>-Ecoliers, Etudiants -Non actif -Actif</p>

Tableau n°07 : Facteur usagers 1

.Tableau 08

Facteur Usagers :	
Usages habituel	Usages exceptionnels
1- Le passage pour aboutir à l'autre coté (quartiers d'habitation individuel et commerciaux). 2- Très peu de visiteurs. 3- Regroupement des jeunes mal disciplinés.	1-La place n'accueille aucun événement, ni occasion.

Tableau n°08 : Facteur usagers 2

Grille 09

Facteur Temps :		
Fréquence d'occupation	Durée d'occupation	Temps d'une célébration
<u>Pour les habitants des quartiers approximatives :</u> quotidiennement pour passage (la place est mal réputé d'après les habitants de quartier. - <u>Pour les visiteurs:</u> les élèves de lycée et les étudiants regroupés le matin, ou l'après-midi.	<u>-Pour les habitants des quartiers approximatives :</u> temps de passage pour quelque secondes. <u>- Pour les visiteurs :</u> moins d'une heure ou plus.	La place n'accueille aucune célébration, ou évènement.

Tableau n°09 : Facteur Temps

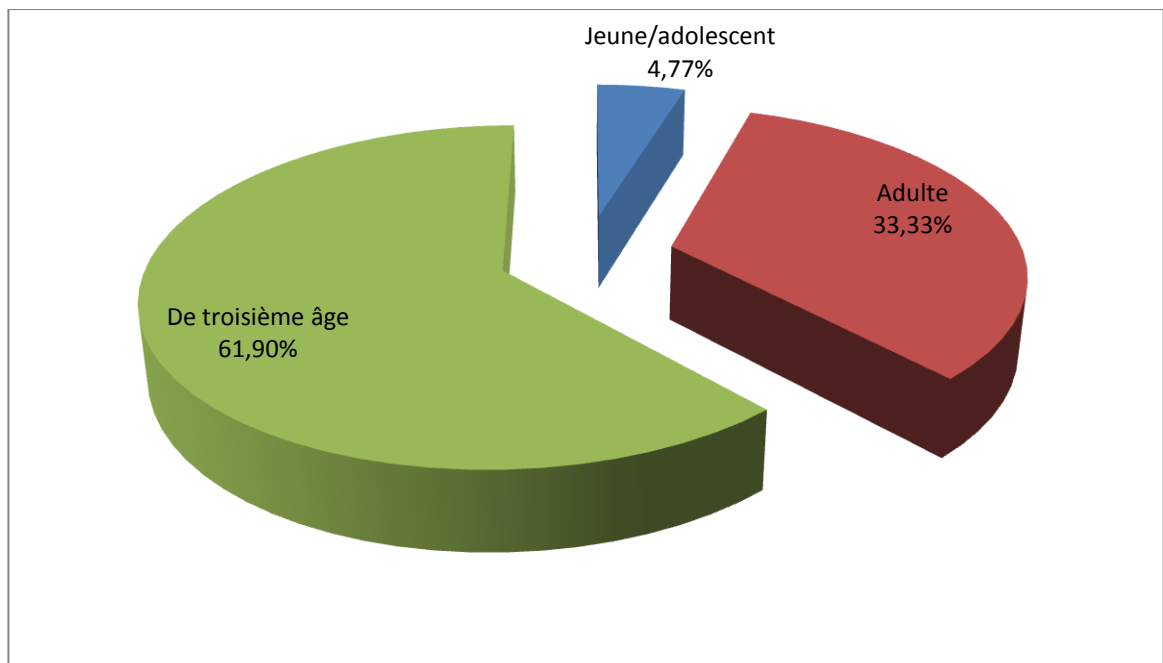
VI.2. Résultat de l'enquête de la place de Martyres :

- Les tranche d'âges : (question N° :02)

	15 ans	18 ans	40 ans et plus
les Trache D'âgés	Jeune/adolescent	Adulte	De troisième âge
Le nombre	01	07	13
Le pourcentage (%)	4.77%	33.33%	61.90%

Tableau n°10 : l'âge des usages de la place des martyres

Graphe n°01 : l'âge des usages de la place des martyres

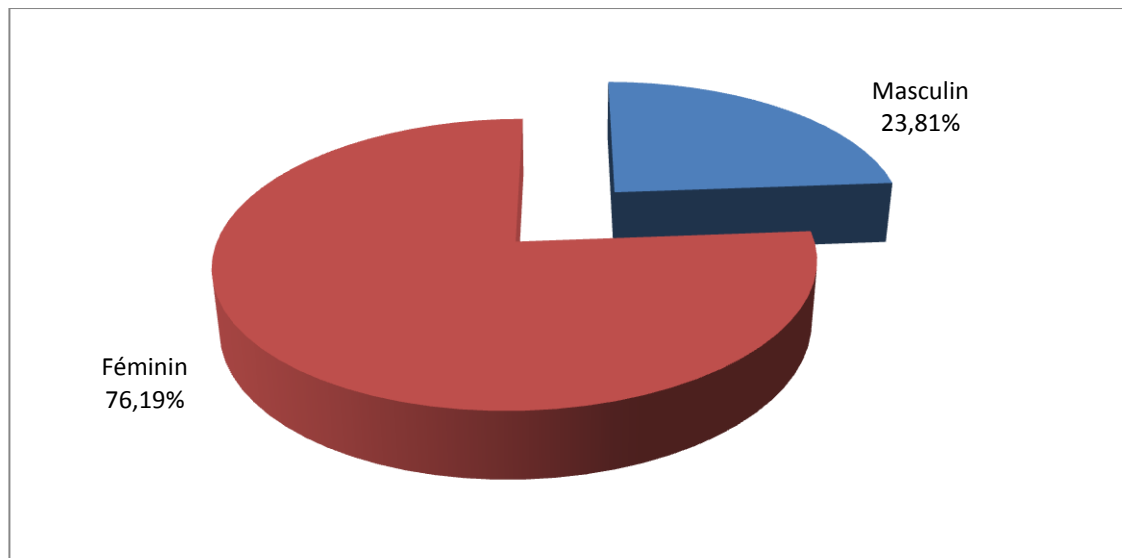


- Le sexe de l'enchantions questionné : (question N° :01)

Le Sexe	Masculin	Féminin
Le nombre	05	16
Le pourcentage (%)	23.81%	76.19%

Tableau n°11 : Le sexe de l'enchantions questionné

Graphe n°02 : Le sexe de l'échantillon questionné

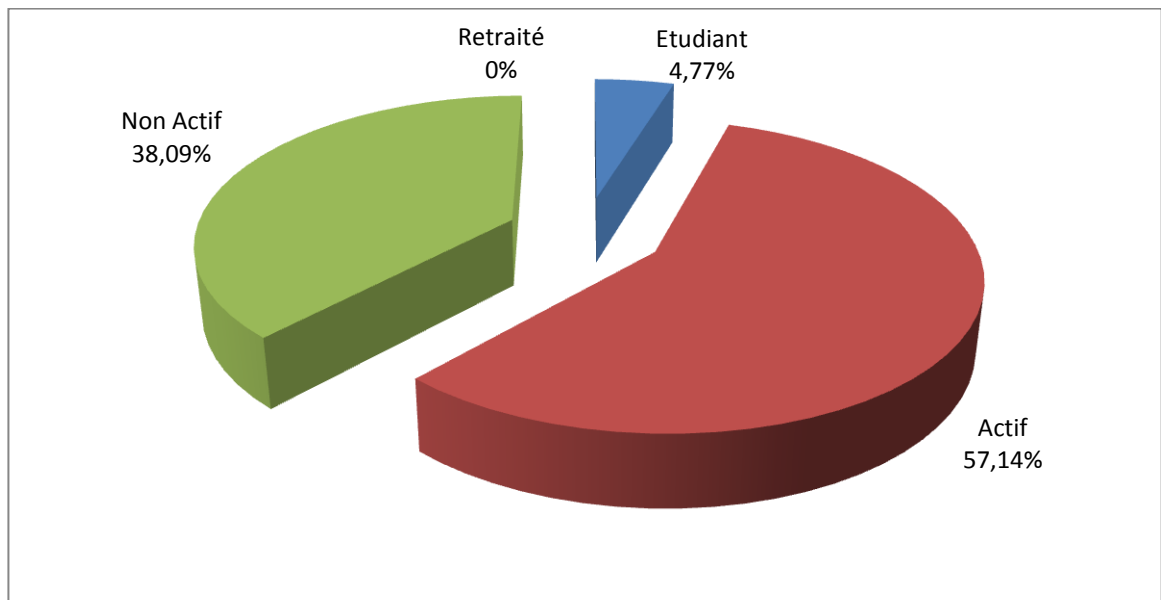


- Les activités pratiquées par l'échantillon questionné : (question N° :04)

L'activité	Etudiant	Actif	Non Actif	Retraité
Le nombre	01	12	8	00
Le pourcentage (%)	4,77%	57,14%	38,09%	0,00%

Tableau n°12 : Les activités pratiquées par l'échantillon questionné

Graphe n°03 : Les activités pratiquées par l'échantillon questionné

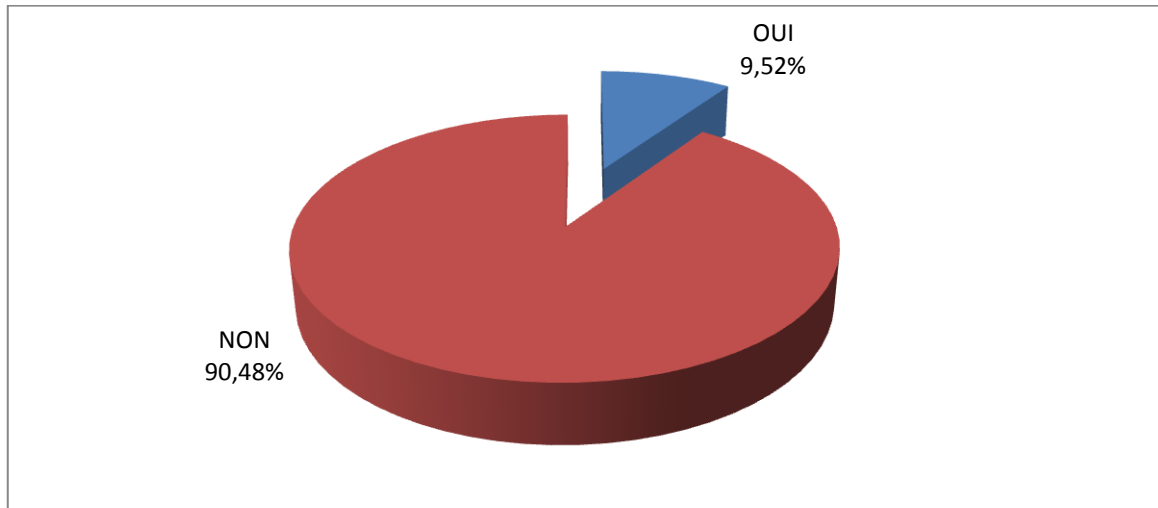


- **L'accessibilité : (Réponse à la question N° :09)**

Le Sexe	OUI	NON
Le nombre	02	19
Le pourcentage (%)	9.52%	90.48%

Tableau n°13 : L'accessibilité

Graphe n°04 : L'accessibilité : Réponse à la question N° :09

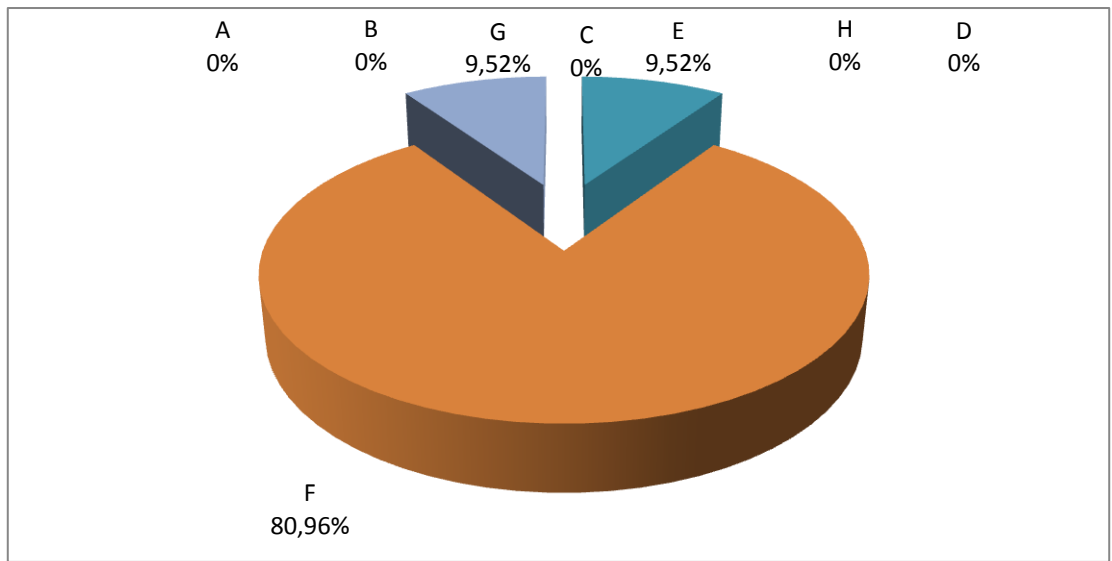


- **Qu'est ce qui selon vous caractérisé cette place , lui donne une ambiance particulière : (Réponse à la question N° :12)**

Les choix des réponses possibles	A	B	C	D	E	F	G	H
Le nombre	00	00	00	00	02	17	02	00
Le pourcentage (%)	0.00 %	0.00 %	0.00 %	0.00 %	9.52 %	80.96 %	9.52 %	0.00 %

Tableau n°14 : (Réponse à la question N° :12)

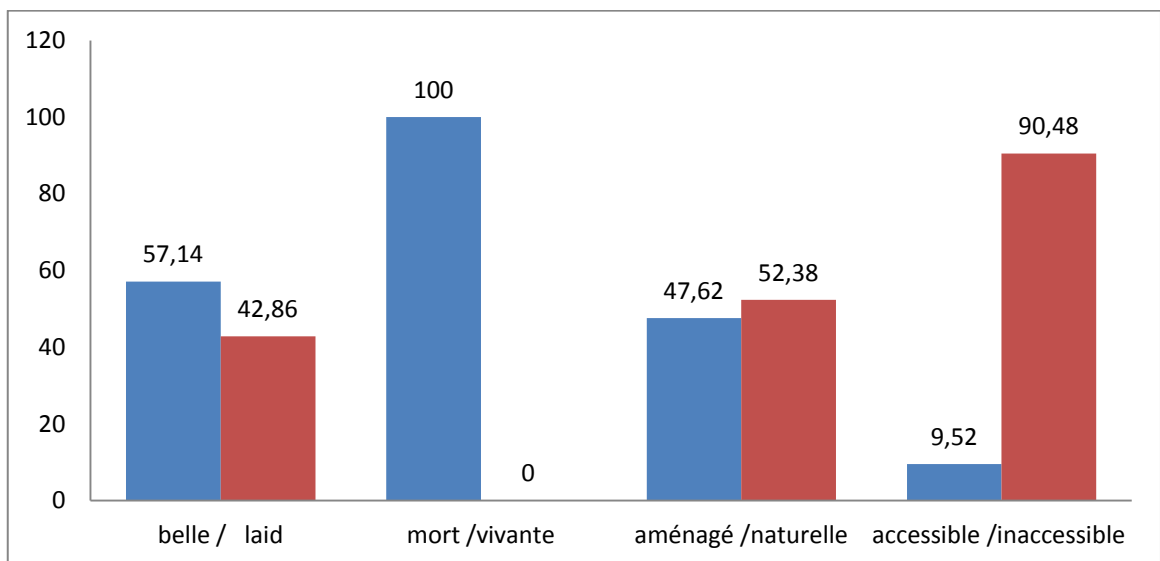
Graphe n°05 : Réponse à la question N° :12



- Diriez-vous que cette place est ...: (Réponse à la question N° :13)

	A		B		C		D	
	belle	laid	mort	vivante	aménagé	naturelle	accessible	inaccessible
Le nombre	12	9	21	00	10	11	2	19
Le pourcentage (%)	57.14%	42.86%	100%	0.00%	47.62%	52.38%	9.52%	90.48%

Tableau n°15 Réponse à la question N° :13



Graphe n°06 : Réponse à la question N° :13

- **Diriez-vous que cette place est importante ou pour la ville d'oum bouaghi ? (Réponse à la question N° :14)**

	Très importante	Pas du tout	Autre
Le nombre	00	21	00
Le pourcentage (%)	0.00%	100 %	0.00%

Tableau n°16 : Réponse à la question N° :14

Graphe n°07 : Réponse à la question N° :14

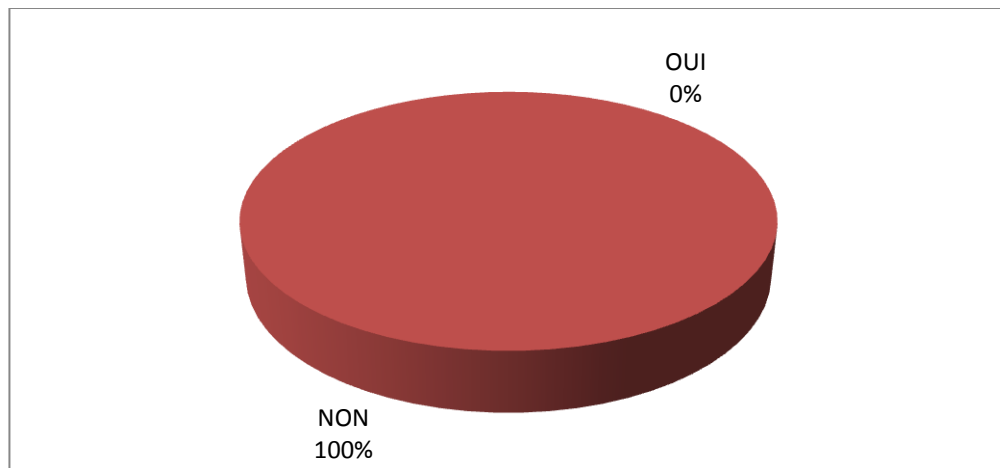


- **Sur les place publics, il ya parfois des éléments auxquels ont tient, ici y a t-il des éléments qui ne devrait pas disparaître ? (Réponse à la question N° :15)**

	OUI	NON
Le nombre	00	21
Le pourcentage (%)	0.00%	100 %

Tableau n°17 : Réponse à la question N° :15

Graphe n°08 : Réponse à la question N° :15

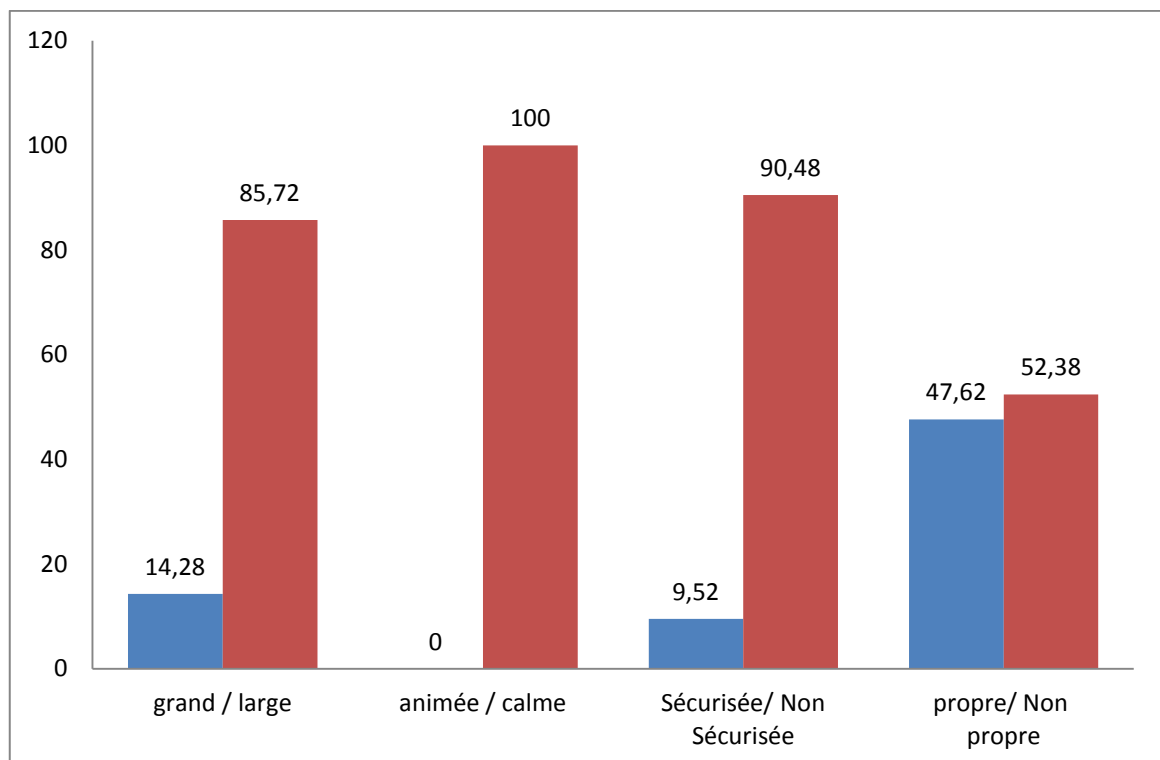


- **Trouvez –vous cette place : (Réponse à la question N° :18)**

	A		B		C		D	
	grand	large	animé e	cal me	Sécuris ée	Non Sécurisé e	prop re	Non propre
Le nombre	03	18	00	21	02	19	10	11
Le pourcentage (%)	14.28 %	85.72 %	0.00 %	100 %	9.52 %	90.48 %	47.62 %	52.38 %

Tableau n°18 Réponse à la question N° :18

Réponse à la question N° :18



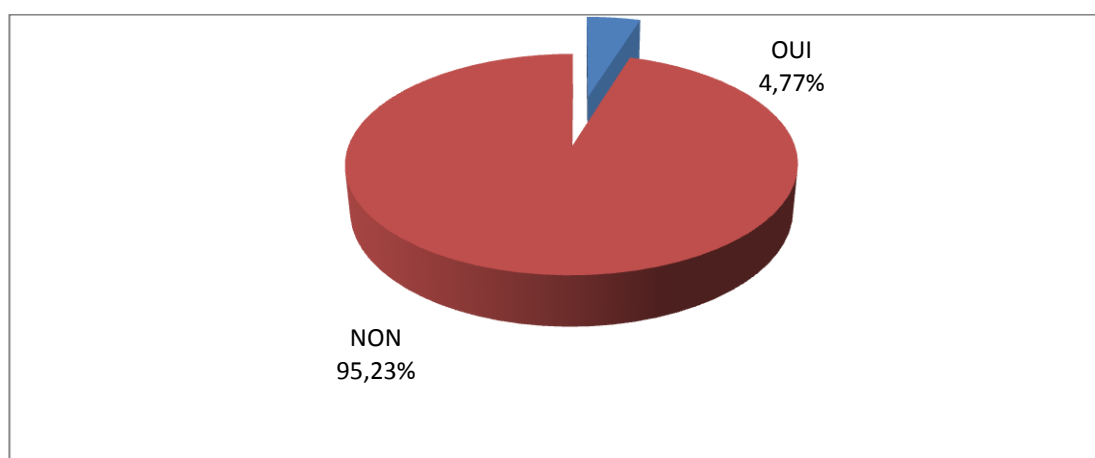
Graphe n°09 : Réponse à la question N° :18

- **La place attire votre attention lors votre présence près de son entourage?**
(Réponse à la question N° :20)

	OUI	NON
Le nombre	01	20
Le pourcentage (%)	4.77%	95.23 %

Tableau n°19 : Réponse à la question N° :20

Graphe n°10 : Réponse à la question N° :20



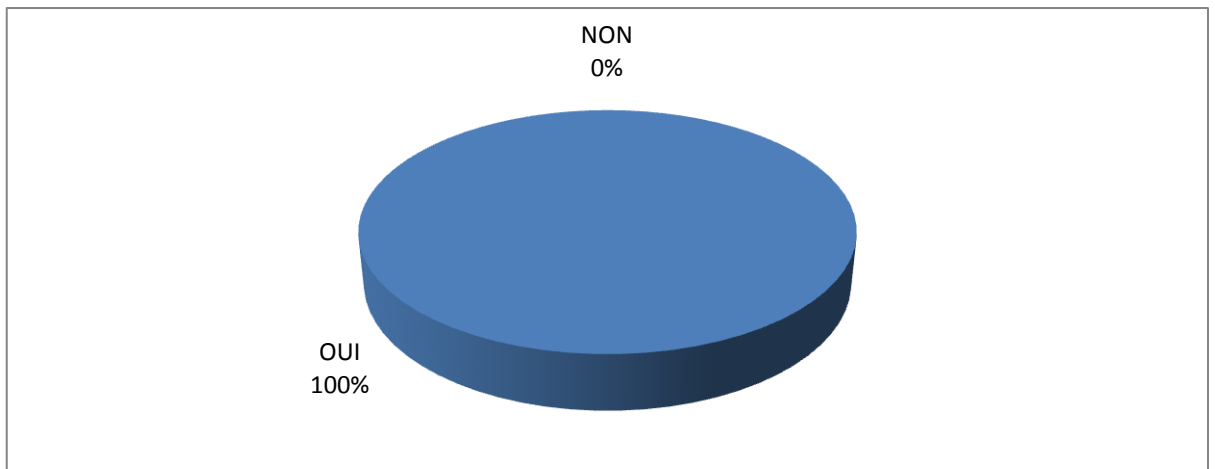
Résultat de l'enquête (Accessoire Amar Khalil) :

- **Fréquentez –vous à l'accessoire résidentiel Amar Khalil? (Réponse à la question N° :07)**

	OUI	NON
Le nombre	21	00
Le pourcentage (%)	100%	00 %

Tableau n°20 : Réponse à la question N° :07

Graphe n°11 : Réponse à la question N° :07

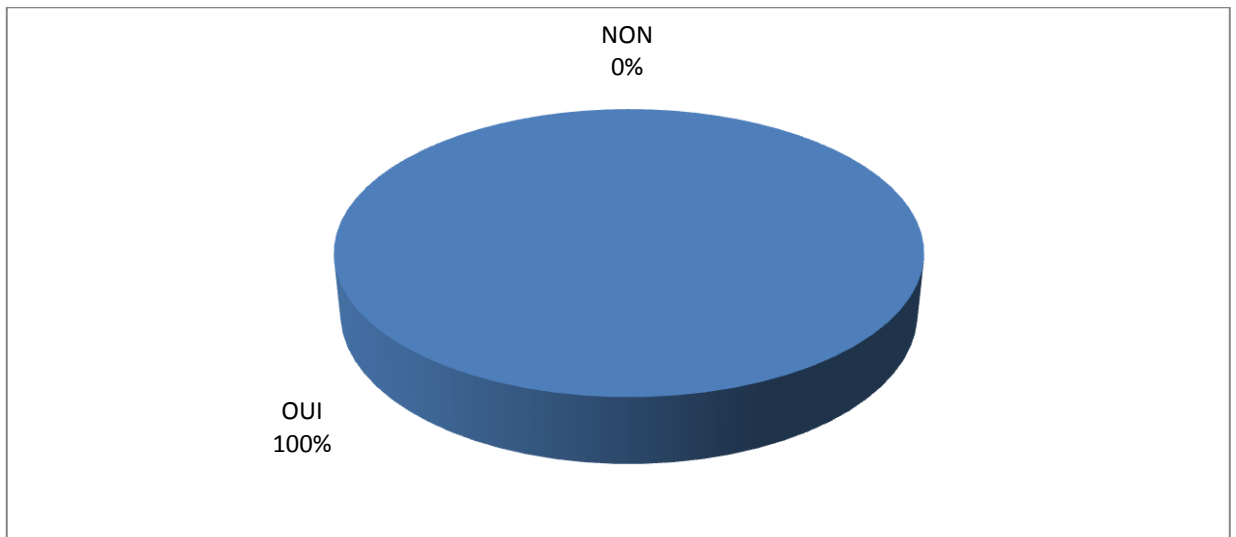


- **Pouvez vous accéder facilement à cet accessoire résidentiel ? (Réponse à la question N° :09)**

	OUI	NON
Le nombre	21	00
Le pourcentage (%)	100%	00 %

Tableau n°21 : Réponse à la question N° :09

Graphe n°12 : Réponse à la question N° :09

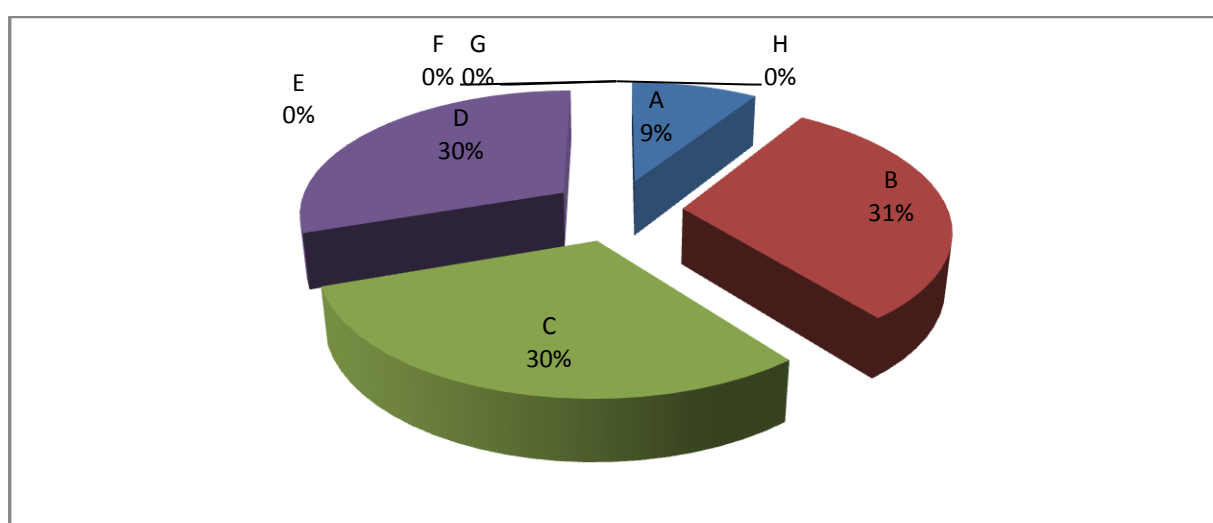


- Qu'est ce qui selon vous caractérisé cet accessoire résidentiel, lui donne une ambiance particulière : (Réponse à la question N° :12)

Les choix des réponses possibles	A	B	C	D	E	F	G	H
Le nombre	7	21	21	21	00	00	00	00
Le pourcentage (%)	30 %	100 %	100 %	100 %	0.00 %	0.00 %	0.00 %	0.00 %

Tableau n°22 : (Réponse à la question N° :12)

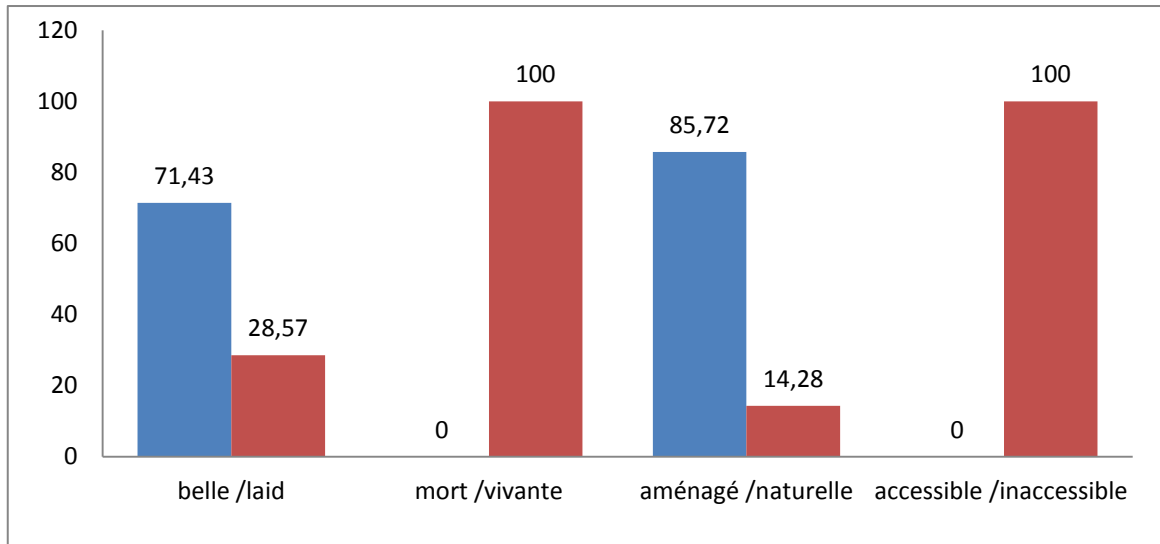
Graphe n°13 : Réponse à la question N° :12



- Diriez-vous que cet accessoire résidentiel est ...: (Réponse à la question N° :13)

	A		B		C		D	
	belle	laid	mor t	vivan te	aména gé	nature lle	accessi ble	inaccessi ble
Le nombre	15	6	00	21	18	03	0	21
Le pourcentage (%)	71.43%	28,57 %	0.00 %	100 %	85.72 %	14.28 %	0.00 %	100 %

Tableau n°23 Réponse à la question N° :13



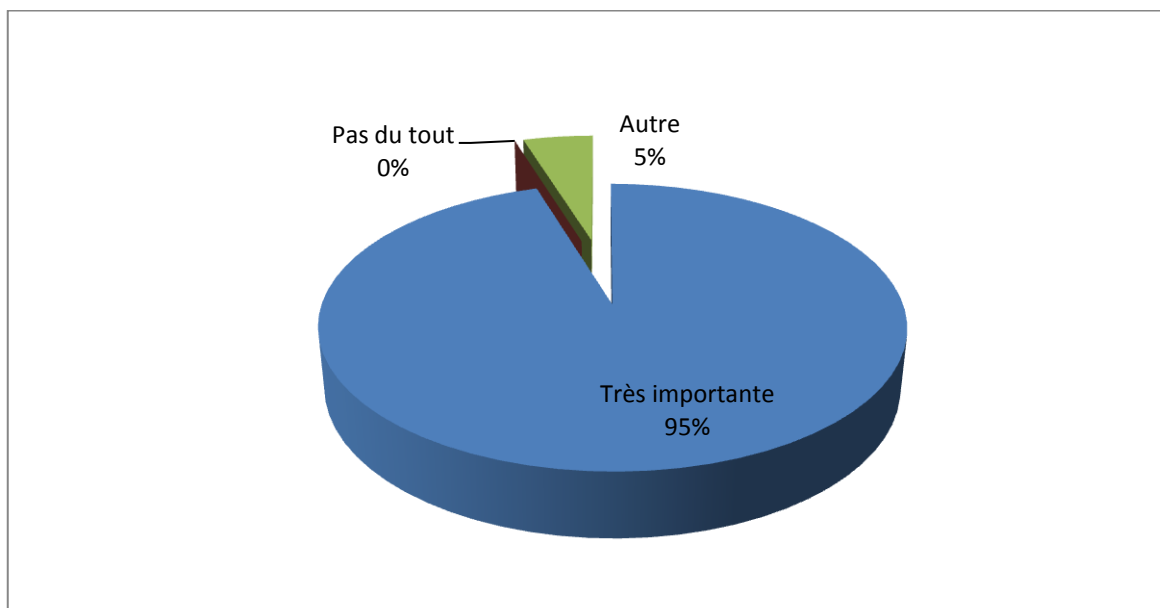
Graphe n°14 : Réponse à la question N° :13

- Diriez-vous que cet accessoire résidentiel est importante ou pour Le quartier ?
(Réponse à la question N° :14)

	Très importante	Pas du tout	Autre
Le nombre	20	00	01
Le pourcentage (%)	95,24 %	0,00%	4,76%

Tableau n°24 (: Réponse à la question N° :14

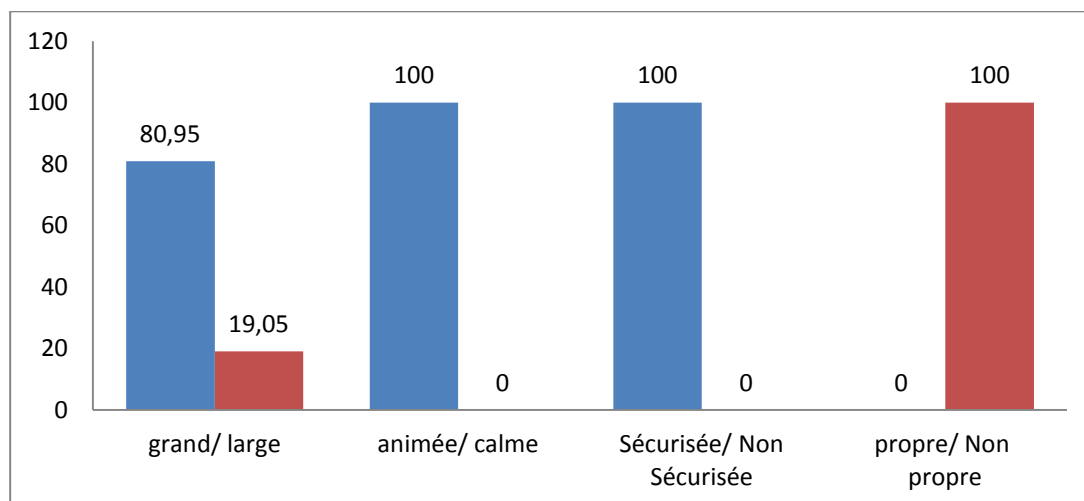
Graphe n°15 : Réponse à la question N° :14



- Trouvez –vous cet accessoire résidentiel:(Réponse à la question N° :18)

	A		B		C		D	
	grand	large	animée	calme	Sécurisée	Non Sécurisée	propre	Non propre
Le nombre	17	04	21	00	21	00	00	21
Le pourcentage (%)	80.95 %	19.05 %	100 %	0.00 %	100 %	0.00 %	0.00%	100 %

Tableau n°25 Réponse à la question N° :18



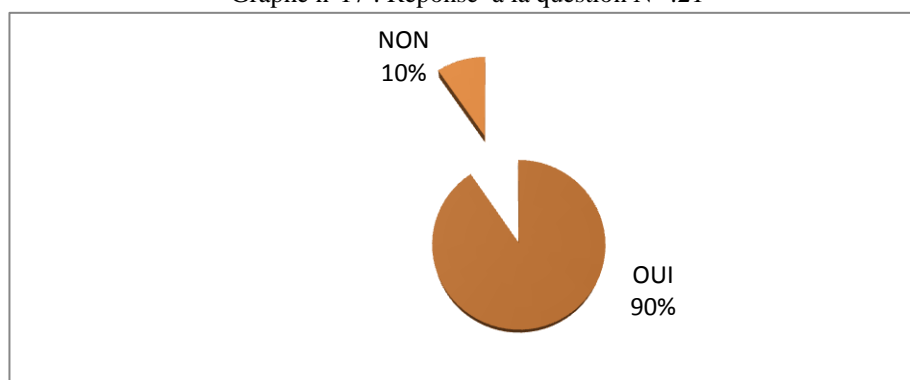
Graphe n°16 : Réponse à la question N° :18

L'accessoire résidentiel AMAR Khalil attire votre attention lors votre présence près de son entourage? (Réponse à la question N° :21)

	OUI	NON
Le nombre	19	03
Le pourcentage (%)	90 .48%	9.52 %

Tableau n°26 : Réponse à la question N° :21

Graphe n°17 : Réponse à la question N° :21



Les plans de la carte mentale fais par les citoyens de POS A

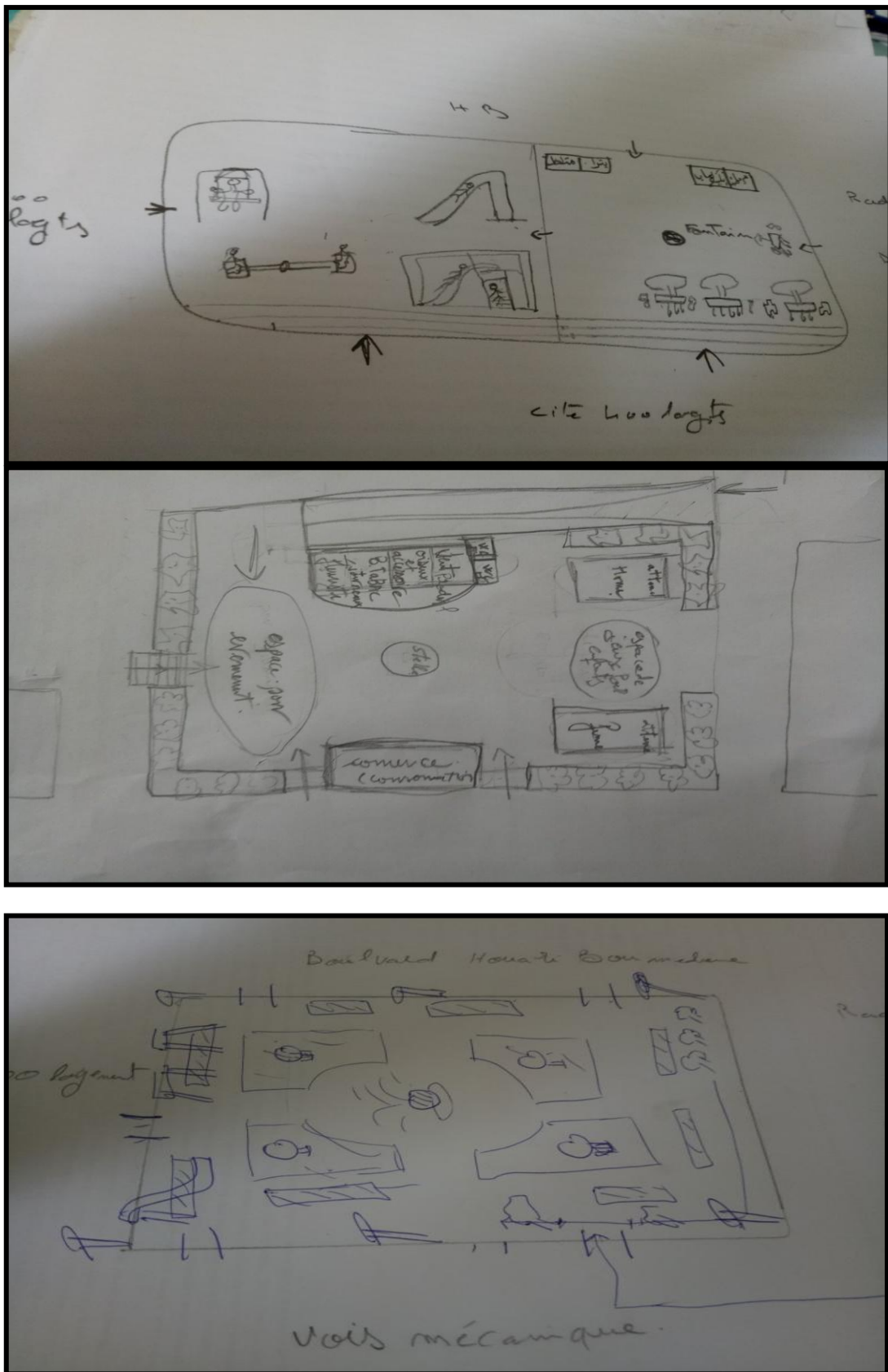


Fig n°,66 : Trois exemples de cartes mentales réalisées sur la place des Martyres

VII-LES RECOMMANDATIONS

INTRODUCTION :

Les places publique manquent grandement de confort, d'attractivité, et de spécificité, d'éléments d'accueil; disant qu'ils souffrent de grandes carences en besoins ressentis par les usagers (de traitement de sol convenable, de points d'eau, bancs publics,...), ou encore de sociabilité, d'intimité, et de sécurité. Expliquant la non appropriation et le mécontentement de l'usager.

Donc, nous pensons à proposer ce qui suit:

VII.1.Aux niveaux de conception

-Repenser l'aménagement d'arbres, placer un point d'eau avec un traitement particulier en renforçant la perception de la place autant que scène urbaine, ainsi que des protections contre intempéries et soleil. Mais encore, du mobilier de jeu pour enfants.

-Faciliter l'accée à la place, par le traitement convenable du sol, et l'aménagement de rampes pour les personnes en difficulté;

-Repenser l'aménagement du sol, et l'accessibilité ouverte de la place surtout depuis le cote sud, et renforcer leur liaison;

-aménager des arrêts et abris bus. Renforcer la signalisation, et le repérage par rapport à la ville.

-Le concepteur lors de la conception doit prendre en charge les éléments végétaux et leurs variations de couleurs ; sans oublier les colorations nocturnes apportée par la lumière artificiel

-L'intégration de l'eau L'intégration de la végétation au sein de la place publique n'est pas de la transformer en un jardin public ; mais d'arriver à un mariage entre les deux ; végétation, place publique

- Assurer les liaisons fonctionnelles et sensibles avec les bâtiments et les espaces alentours.

VII.2. Aux niveaux de pratique

- La valorisation de l'espace ainsi proposée vise à y développer l'activité sociale en agissant sur ses caractéristiques dans le but de supprimer ou du moins réduire les impacts considérés comme négatifs (ex. : l'absence de l'accessibilité ; l'insécurité) et d'augmenter les impacts considérés comme positifs (ex : la circulation piétonne faire une place représentative, empreinte d'une certaine monumentalité, digne de symboliser la place publique).

-Avoir des usages et des activités vivants, proposer des service utiles a la population et représenter un intérêt public

- constituer des lieux de sociabilité accueillants adaptés aux besoins du quartier et qui facilitent le dialogue et les mixités sociale
- créer des place publique accueille les activités traditionnelle de la vie de village
- la mise en scène théâtrale de la place publique
- Renforcer l'accueil, et la sociabilité par les activités en relation avec l'histoire, et les fêtes nationales.
- Favoriser des pratiques en relations avec la culture et l'art (avec le théâtre), et accentuer la mixité.

VII-3- Aux niveaux de cahier de charge :

VII-3- La première phase

- organiser la concertation pour anticiper dans la création de la place publique.(Charte de la concertation)
- prendre en compte les contraintes d'intervention pour les réparations (réseaux, mobilier, plantations...). Ceci doit éviter de détruire une partie des aménagements pour réparer.
- construire avec des matériaux durables et de qualité, par des entreprises qualifiées (attention aux moins-disants). Certaines économies au départ s'avèrent très coûteuses à terme.
- porter une attention particulière aux détails d'exécution, car toute imperfection dans la mise en œuvre d'un projet peut devenir un point problématique à gérer dès qu'il se détériore.
- réaménager seulement en cas de besoins reconnus, car beaucoup de transformations peuvent être du ressort d'un entretien mieux pensé et mieux adapté au cas par cas.
- simplifier les surfaces en retravaillant dès que possible les lieux d'installation des plantes non

Désirées : joints, bordures, mobilier et obstacles divers.

- promouvoir des aménagements en deux temps : une mise en œuvre générale du projet puis une adaptation aux usages effectifs. Cela permet d'éviter d'inutiles dépenses et de projeter des Aménagements plus proches des nécessités des habitants. Par exemple on peut laisser un espace enherbé puis créer des allées sablées si besoin là où il y a des marques de passage..

L'aménagement d'une place publique doit être conçu comme un tout, il porte sur l'ensemble de ce qui le constitue : environnement, mobilier urbain, mise en lumière, cadre architectural, édifices, végétation, traitement du sol... L'équipement des places publiques est conçu pour répondre aux besoins et aux attentes de l'utilisateur. La surenchère d'équipements provoque des situations inverses où l'utilisateur doit s'adapter à une profusion de signes et d'objets encombrants son espace de vie. Arrêtons de créer des places sans place !

La deuxième phase

Pour atteindre les objectifs de la place publique on doit déterminer et préciser des closes aux niveaux de cahier de charge dont la partie CPG¹ CPT² ou CPS³ et parmi ses closes citez quelque points importantes

Valoriser l'environnement

- > Prendre en compte la notion d'échelle au niveau du lieu d'implantation et au niveau des objets entre eux.
- > Dialoguer avec les autres composants de l'espace.
- > Adapter le mobilier à l'évolution de la ville, du quartier, du village.
- > L'esprit d'un lieu est à chercher bien davantage dans les matériaux ou la lumière d'une région ou d'une ville que dans un dessin décoratif ou un concept éphémère.

Le choix du mobilier urbain

- > Répondre aux besoins des usagers.
- > Limiter l'encombrement.
- > Choisir judicieusement le mode d'implantation, intégrer les mobiliers à des structures existantes comme l'architecture, les ouvrages d'art, les murets, clôtures et murs de soutènement.
- > Créer des alignements, utiliser la forme du lieu, associer plusieurs fonctions dans un même objet.

La construction d'un confort visuel pour tous

- > Prévoir une composition globale : marquer les perspectives, les carrefours. Le mobilier lumière sert aussi de repères le jour et contribue ainsi à l'orientation et à la lisibilité de l'espace.
- > La création d'une ambiance sécurisante : assurer qu'automobilistes et piétons puissent bien se voir, que les individus puissent s'identifier, que la qualité du sol et les obstacles soient bien visibles...
- > Supprimer les gênes : zones d'ombre, éblouissement, reflets, prévoir les phénomènes d'ombre portée...

Établir un cahier des charges précis qui intègre la problématique et les coûts de l'entretien (et plus spécifiquement du désherbage). Ceci doit intervenir dès les études et les phases d'avant-projet.

¹ Cahier de perception générale

² Cahier de perception technique

³ Cahier de perception spéciale

La signalisation et l'information

- > Transmettre efficacement des messages : informer et renseigner.
- > Permettre de s'orienter et de se repérer : la signalisation constitue une chaîne d'informations.
- > Penser la signalétique à l'échelle du piéton et du cycliste.
- > Etre vigilant lors des aménagements urbains à l'implantation de la signalisation, à sa lisibilité et sa visibilité.

Les eaux de surface, le nivellement, le revêtement de sol

- > L'eau est un élément de composition, d'agrément et de jeu.
- > Les traitements destinés à éliminer l'eau de ruissellement façonnent l'environnement urbain.
- > Le nivellement du sol assure l'écoulement des eaux pluviales ou de nettoyage.
- > Pentes et contre pentes donnent l'intelligence du sol et peuvent constituer à elles seules l'expression du projet de place publique
- > Le revêtement de sol définit le plus souvent le statut de la place publique

L'accessibilité

- > Garantir à tous une meilleure accessibilité des espaces publics et en particulier aux « personnes à mobilité réduite ».
- > Prendre soin à la continuité des cheminements : cheminement praticable et prévention des obstacles

Un lieu de caractère :

- > Le rapport privilégié entre l'espace privé et l'espace public.
- > La continuité et l'ouverture de l'espace.
- > Le traitement de qualité du sol.
- > La mise en scène théâtrale de la place.

Ces éléments permettent la multiplicité des usages et une projection des habitants dans leur place publique. La place est avant tout un lieu de rencontre, elle contribue à la vie publique du village.

CONCLUSION :

on a vu que la place publique ce n'est pas un projet marginal ou accessoire ou un aménagement pour remplir un espace vide ou résiduel ; désormais, la place publique est un lieu ouvert à tous, occupé par des jeunes, des chômeurs, les étudiants, les retraités, Il contribue à organiser le conflit des usagers entre eux et entres usagers passants avec des règles

et dans un décor n conclut que le concepteur de ce dernier, doit être habile pour le concevoir ; il doit avoir la qualité, la compétence et l'aptitude qui lui permet de connaître, d'englober et maîtriser le projet dans toutes ses phases ; de la conception jusqu'à l'exécution des travaux ; tout en suggérant aux concepteurs des mesures et les préventions : lancer la vitalité de la place publique, l'intégration des besoins contradictoires, de la végétation, de l'eau, des différents (jeu) de couleurs, et l'intégration d'espace pour animaux...etc.

Conclusion générale

Cette recherche intitulée « la place publique entre conception et pratique ; cas de place des Martyres a la ville d'Oum El Bouaghi », est une tentative de compréhension du rapport entre le projet **place publique** tant que espace public conçue pour la population et son usage et utilisation par cette dernière ; tout en cherchant les causes du vide et du déphasage entre la conception et la pratique de cette place publique.

-La première partie se compose de trois chapitres portaient sur l'analyse théorique pour être un soubassement solide à la deuxième partie qui constitue l'enquête.

- Lever le voile du terme 'place publique' et toute ambiguïté c'était au premier chapitre.

On a vu la place, son usage, sa pratique, et son développement à travers l'histoire, de l'époque grecque ; l'époque romaine ; le moyen âge ; la renaissance ; la cité arabo-musulmane ; l'époque industrielle ; à l'époque moderne et contemporaine. A travers ces époques, la place parfois avait joué son rôle, comme à l'époque grecque et romaine ; elle était rattachée aux édifices nobles à l'époque médiévale ; espace d'échange économique et commercial à la cité arabo-musulmane et contemporaine.

- On distingue à travers le deuxième chapitre que la place n'est pas un projet ordinaire ni simple, ni d'accessoire ; pour cela on a consacré le deuxième chapitre pour couvrir tout ce qui concerne la conception, la pratique, l'aménagement, le réaménagement l'équipement...etc. de ce projet tout en mettant l'accent sur le concepteur et de son rôle et sa relation avec les différents intervenants dans la création ou requalification de cette dernière.

- Dans le troisième chapitre nous parlerons de différents concepts relatifs au développement urbain durable, et le processus d'émergence des places publiques dans la gestion durable, avec l'agenda 21.

- Le chapitres quatre, concernent le cas d'étude de notre recherche ; commençant par la ville d'Oum El Bouaghi ; sa genèse, son site naturel et urbain, les différentes étapes et conditions de sa création Ainsi on expose une analyse typo morphologique et on englobe l'enquête et l'analyse des données.

Commençant par le choix des techniques de recherche choisies et leurs mises en actions ; dont la première technique c'était l'interview ; établie avec le maitre d'ouvrage concerné par l'aménagement et l'entretien de la place de Martyres de d'Oum El Bouaghi et les concepteurs de place publiques étudiée dans notre sujet ; on a dégagé de cette dernière les activités et les fonctions envisagées aux sein de leur place ; et ces activités sont : l'usage

et l'utilisation de l'espace de la place elle-même ; s'asseoir ou l'usage du mobilier urbain la rencontre ou le rassemblement des gens ; manifestation sociale ou culturelle ; les loisirs (jeux) ; alors ont fait l'objet de confrontation de la conception et l'usage. La deuxième technique était l'observation ; cette technique, nous a permis de constater, de voir et de recenser, noter et enregistrer à l'aide de la grille d'observation bien sûr, et tout en se basant sur l'échelle de l'intensité des activités. La troisième technique était la carte mental qui permettant une analyse de la perception des usagers ordinaires de la place

Les besoins et désir des places publiques par la population commencent par le besoin de l'espace de la place publique, où il est relié en général à la satisfaction visuelle ; le besoin de relations sociales, elles se retrouvent à travers la liberté d'une sociabilité souple avec les autres. Les principales composantes de cette sociabilité sont: la rencontre, l'observation la promenade, la balade et autres qui peuvent conduire à un sentiment de fraternité débouchant sur de nombreux contacts, bavardages et rendez vous ; le spectacle et la culture ;La communication et la pédagogie où la place publique est un lieu d'apprentissage notamment pour les jeunes, c'est une source d'informations grâce à ces vitrines ses emplacements publicitaires, ses panneaux d'affichage, ses monuments, son décor ses activités...etc

Recommandations :

elles sont réparties en trois niveaux ;

aux niveau de conception, aux niveau de pratique et pour atteindre les objectifs de la place publique en doit déterminer et préciser des closes aux niveau du cahier de charge (CPG,GPT ou CPS)

En premier lieu ; passer en revue **la place publique** comme notion et toutes les tâches et travaux relatifs à ce projet ; création, aménagement, réaménagement, équipement requalification, entretien, maintenance...etc. et toutes les autres notions relatives aux rôles de la place ; la convergence, la divergence, l'attractivité, la fréquentation, l'usage, l'exposition, les échanges sociaux, commerciaux...etc. pour pouvoir arriver avec le projet place publique au but et objectifs visés. Le concepteur doit y avoir une expérience suffisante pour apprécier de façon prospective le devenir possible d'un lieu ; avoir des différentes qualités : créativité, originalité et poésie ; afin d'augmenter l'intérêt des usagers et organiser la concertation pour anticiper les usagers dans création ou réaménagement de la place publique.

LISTE DES FIGURES.

Chapitre I : LA PLACE PUBLIQUE NOTION ET GENESE .

- FigureN °01:Forum de Lutèce reconstruction	12
- FigureN °02: Plan et restitution de l'agora hellénistique d'Assos	12
- FigureN °03: Forum impériaux Rome	13
- FigureN °04:plan de forum Trajan	13
- Figure N° 05: (I) Place Vittorio Emmanuelle / Sienne et (II) place Mercato Vecchio / Sienne	14
- Fig N°06 :Place du Capitole, Rome, arch.: Michel	15
- Figure N° 07 : Places des victoires ; 1686 (vue idéalisée de la place figurée à l'origine par quatre lanternes)	16
- Figure N° 08: La place du capitol, Gravure d'après Michel-Ange (1569)	16
- FigureN°09 : La place d'arme de la Roche-Sur-Yon.	17
- Figure N° 10: La Place Superkilen à Copenhague, Danemark	18
- Figure N° 11: Bab Souika à Tunis, « la place du marché » (Tunisie, 1899).	19
- Figure N° 12 : banc ; pied en fonte noir	23
- Figure N° 13 : Bancs publics contemporains en métal.	23
- FigureN°14 : Corbeille urbaine à ordure	24
- Figure N°15 :éclairage public	25
- Fig N°16 : fontaine public	25
- Figure N° 17: Panneaux d'affichages	26
- Figure N° 18: type des bacs à plante	26
- Figure N°19.Horloge publique	27
- FigureN°20 : Kiosque à musique	27
- FigureN°21 : Toilette publique	28

Chapitre II : La place publique entre pratique, conception, attribuer et acteur

- Fig N°22 :représentant les outils de la conception architecturale et urbaine et leurs interactions.	38
---	----

Chapitre III : développement et ces outils d'analyse.

- Figure N°23: Dimensions du développement durable	48
--	----

-Figure n°24: évolution du concept dans le temps	50
- Figure n°25 : les aspects essentiels d'un agenda 21 local	51
-Figure n°26 .Quelques approches de la ville dans l'Agenda 21 local	52
- Figure N°27 : 1er et 2ème exemples de cartes mentales réalisées sur le site du Sillon à St Herblain	60
Chapitre IV : analyse de la place des martyres.	
- Figure n°28: situation géographique de la wilaya d'Oum El Bouaghi	64
- Figure n°29: situation de la ville d'Oum El Bouaghi dans la wilaya	65
- Figure n°30: la poste de Canrobert	68
- Figure n° 31: le souk de Canrobert en 1930	69
- Figure n°32: Carte de la ville d'Oum El Bouaghi en 1960 (photo aérienne). Travail réalisé par : La société française stéréo topographie1960	69
- Figure n°33 : centre ville OEB	70
- Figure n°34: l'église en 1960	70
- Figure n°35 : les différents espace de repos dans la ville D'OUM EL BOUAGHI	71
- Figure n°36 : situation du pos A par rapport a la ville d'OUM EL BOUAGHI	72
Figure n°37:situation de la place des Martyrs par rapport a la ville d'Oumel bouaghi	73
-Figure n° 38:situation de la place des Martyrs par rapport au POS A	73
- Figure n°39:l'état initiale de la place des Martyrs	74
- Figure n°40 : perspectif de la place	75
- Figure n°41: aménagement de la place des Martyres	76
- Figure n° 42: les voies structurants la place des Martyres	76
- Figure n° 43: Les fonctions actuelles autour de la place (Etablie sur la base	77
- Figure n°44 : les coupe sur la place des Martyrs	78
- Figure n°45 : les coupe sur la place des Martyrs	78
-Figure n°46 : l'accessibilité a la place des Martyres	79
- Figure n°47 : photographie montre la hauteur de la place de cote sud	80
- Figure n°48 : la hauteur des immeuble qui l'entourent	81

-Figure n°49 : photographie Des bancs en bois fixe au sol	82
- Figure n°50 : Figure n° : photographie De la fontaine	83
- Figure n° 51: photographie De forum L'éclairage public	83
- Figure n°52 : photographie De poteau d'éclairage	84
- Figure n°53 : photographie de regroupement des drogueurs	85
- Figure n°54 : photographie de regroupement des jeunes	86
-Figure n°55 situation de la place des martyrs et l'accessoire Amar klil	87
- Figure n°56 : photographie de l'accessoire Amar klil	88
- Figure n°57 : photographie de l'accessoire Amar klil	88
- Figure n°58 : photographie de l'accessoire Amar klil	89
- Figure n°59 : photographie de l'accessoire résiduel Klil amar Air de jeux pour enfants	89
- Figure n° 60: photographie de l'accessoire résiduel Klil amar Air de jeux pour enfants	90
Figure n°61 : photographie de l'accessoire résiduel Klil amar	90
- Figure n° 62: photographie de l'accessoire résiduel Klil amar	91
- Figure n° 63: photographie de l'accessoire résiduel Klil amar- Matico	91
- Figure n°64 : photographie de la place des Martyres de cote est	92
- Figure n°65 : photographie de la place des Martyres de cote nord	92
- Fig n°,66 : Trois exemples de cartes mentales réalisées sur la place des Martyres	109

LISTE DES TABLEAUX

CHAPITRE IV : ANALYSE DE LA PLACE DES MARTYRES

- Tableau n°01 : Accessibilité	93
- Tableau n°02 : L'environnement immédiat	93
- Tableau n°03 : Aménagement de la place des martyres	93
- Tableau n°04 : Conditions de confort	94
- Tableau n°05 : Facteur usagers	94
- Tableau n°06 : Facteur Espace /Acteurs	95
- Tableau n°07 : Facteur usagers 1	95
- Tableau n°08 : Facteur usagers 2	96
- Tableau n°10 : l'âge des usages de la place des martyres	97
- Tableau n°11 : Le sexe de l'échantillon questionné	97
-Tableau n°12 : Les activités pratiquées par l'échantillon questionné	98
- Tableau n°13 : L'accessibilité	99
- Tableau n°14 : (Réponse à la question N° :12	99
- Tableau n°15 Réponse à la question N° :13	101
- Tableau n°16 : Réponse à la question N° :14	101
-Tableau n°17 : Réponse à la question N° :15	101
- Tableau n°18 Réponse à la question N° :18	102
- Tableau n°19 : Réponse à la question N° :20	103
- Tableau n°20 : Réponse à la question N° :07	103
- Tableau n°21 : Réponse à la question N° 09	104
- Tableau n°22 : (Réponse à la question N° :12	105
- Tableau n°23 Réponse à la question N° :13	105
- Tableau n°24(: Réponse à la question N° :14	106
- Tableau n°25 Réponse à la question N° :18.	107
- Tableau n°26 : Réponse à la question N° :21	107

LISTE DES GRAPHES

CHAPITRE IV : ANALYSE DE LA PLACE DES MARTYRES.

Graphe n °01: l'âge des usages de la place des martyres	97
- Graphe n °02: Le sexe de l'échantillon questionné	98
- Graphe n °03: Les activités pratiquées par l'échantillon questionné	98
- Graphe n °04: L'accessibilité :Réponse à la question N° :09	99
- Graphe n °05: Réponse à la question N° :12	100
- Graphe n °06: Réponse à la question N° :13	100
- Graphe n °07: Réponse à la question N° :14	101
- Graphe n °08: Réponse à la question N° :15	102
- Graphe n °09: Réponse à la question N° :18	102
- Graphe n °10: Réponse à la question N° :20	103
- Graphe n °11: Réponse à la question N° :07	104
- Graphe n °12: Réponse à la question N° :09	104
- Graphe n °13: Réponse à la question N° :12	105
- Graphe n °14: Réponse à la question N° :13	106
- Graphe n °15: Réponse à la question N° :14	106
- Graphe n °16: Réponse à la question N° :18	107
- Graphe n °17: Réponse à la question N° :21	108

BIBLIOGRAPHI :➤ **Mémoires**

- ✚ HANAFAI Abdelhalim : l'espaces publics entre la logique de la conception et l'usage quotidien « cas des places et placettes de la ville de Biskara » thèse de magister université de Biskra 2010.
- ✚ Melle MALTI Maliha Amina : l'histoire de la formation des espaces publics dans les tissus anciens «le cas de deux places à Tlemcen »thèse de magister université de Tlemcen 2014.
- ✚ ISMAIL Rahima : la place publique dans la création des Paysages urbaines « cas d'étude la place de la liberté à Batna »thèse de magister université de Batna 2014 .
- ✚ BADACHE Halima : l'espaces Publics Entre Conception et Usage « cas des Jardins Publics de Biskra »thèse de magister université de Biskra 2014 .
- ✚ HINDA Bacha Nesrouche : Approche Ecologique, Une Ville Saine Pour Un Développements Durable « cas de la ville de Constantine »thèse de magister en Urbanisme université de Constantine 2007.
- ✚ IMANE Kaouche Liela Boussoulim extrait de recherche doctorale en sein du (LAU)
« a la recherche de qualités du vécu des espaces publics, cas des places publiques en Algérie » université Mohamed KHider –Biskra 2015.
- ✚ Halima CHERRAZ « Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides et semi arides » thèse de magistère 2013 université Mohamed KHider –Biskra .
- ✚ GUDOUJE Widade (étude analytique des espace publics urbains en Algérie-cas des places et placettes de la ville de Batna)thèse de magister université de Batna 2013

➤ **Document s**

- ✚ Fiche Technique « la participation citoyenne et l'agenda» 2011.
- ✚ Certu « une autre lecture de l'espace public : les approches de la psychologie de l'espace »rapports d'étude 1999.
- ✚ Ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire : les espaces publics et collectifs « Analyse et réflexion »Luxembourg 2005 .
- ✚ Grand LYON : «Aménagement de place de Tapis »Réunion publique de 19 Avril 2011 Lancement de la Concertation.
- ✚ Document : Accessibilité des espaces publics urbain «Outil d'évaluation ergonomique 2005
- ✚ L'aménagement des espaces publics «l'exemple de la place de la planta à Sion 1999 » .
- ✚ L'aménagement des espaces ppublics (l'exemple de la place de la planta à SION)1999 .

- ✚ Guide des alternatives au désherbage « les aménagements et la conception des espaces publics » fiche N° 04.
- ✚ Document du PDAU D'OUM EL BOUAGHI 2006.
- ✚ Document de POS « A » 2006 .
- **INTERNET**
- ✚ La perception de l'espace urbain : principe et fonctionnement, <http://uiturnie.fr/aoh/espaces-publics-places/la-perception-de-l'espace-urbain-principes-et->)
- ✚ [www .artururbain.fr](http://www.artururbain.fr)

AnnexeGrilles et tableaux relatifs à l'enquête sociologique :La place de martyresGrille 01

Accessibilité			
	Facile	Disponible	Absent
Les accès		+	
La signalétique			+
Les moyens d'accès			+
L'accessibilité des invalides			+

Grille 02

L'environnement immédiat				
	Actif	Peu actif	Présent	Absent
-équipement culturel / éducatif			+	
-équipement de commerce / service			+	
-construction en état de ruine				+
-construction rénovées				+
-architecture ou paysage exceptionnel				+
-voies de circulation			+	
-transport en commun			+	

Grille 03

Aménagement de la place				
	Suffisant	insuffisant	Disponible	Absent
-mobilier urbain		+		
-œuvres artistiques				+
-point d'eau			+	
-espace vert et plantations			+	
-indice de commémorations				+
-aménagement permanent pour différents autres usages				+
-entretien de l'aménagement		+		

Grille 04

Conditions de confort				
	Suffisant	insuffisant	Disponible	Absent
- espace sécurisé				+
- espace protégé du soleil				+
- espace protégé du vent				+
-espace protégé des bruits				+
-service de proximités (commerce. téléphone .WC ...)				+
-espace d'assises confortables		+		
-espace propre		+		
-possibilité de stationnement		+		
-revêtement du sol convenable			+	
-capacité d'accueil	+			

Grille 05

Fonctions et Usages				
	Présence :	Quotidienne	Occasionnelle	Absent
- Fonction de circulation		+		
- Autres fonctions		+		
-Accueil d'un événement				+
-Usages informels				+

Fiche relative aux facteurs : l'espace , usage , usagers et temps :

Lieu : place des martyres

heure : 10 h ,12 :30, 17h ; 21 h

Zone : pos-A-

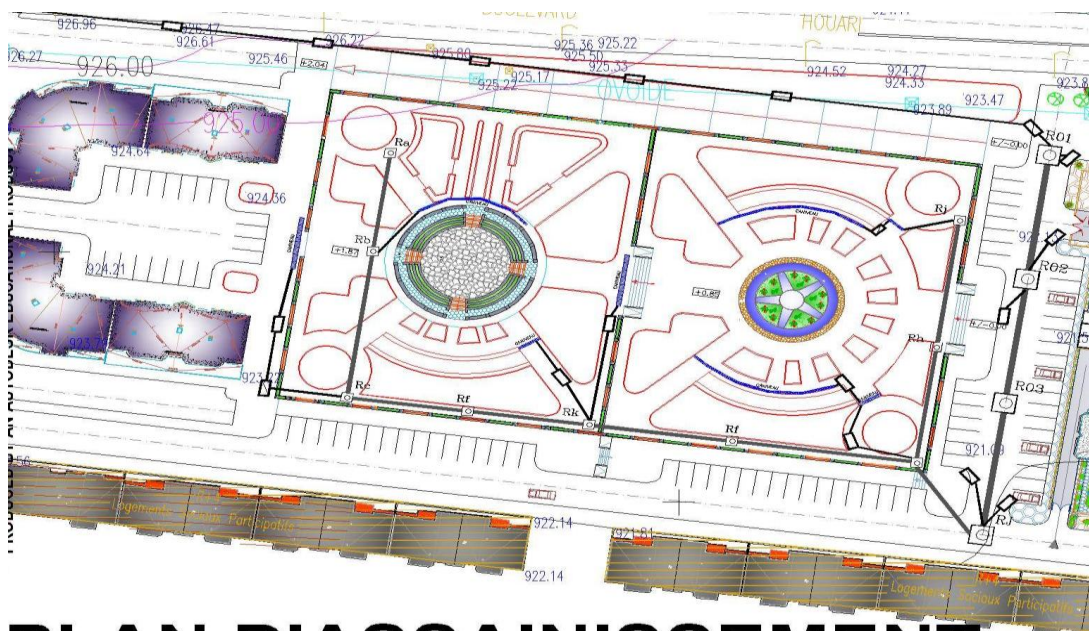
dates et météo :

Enquêteur :

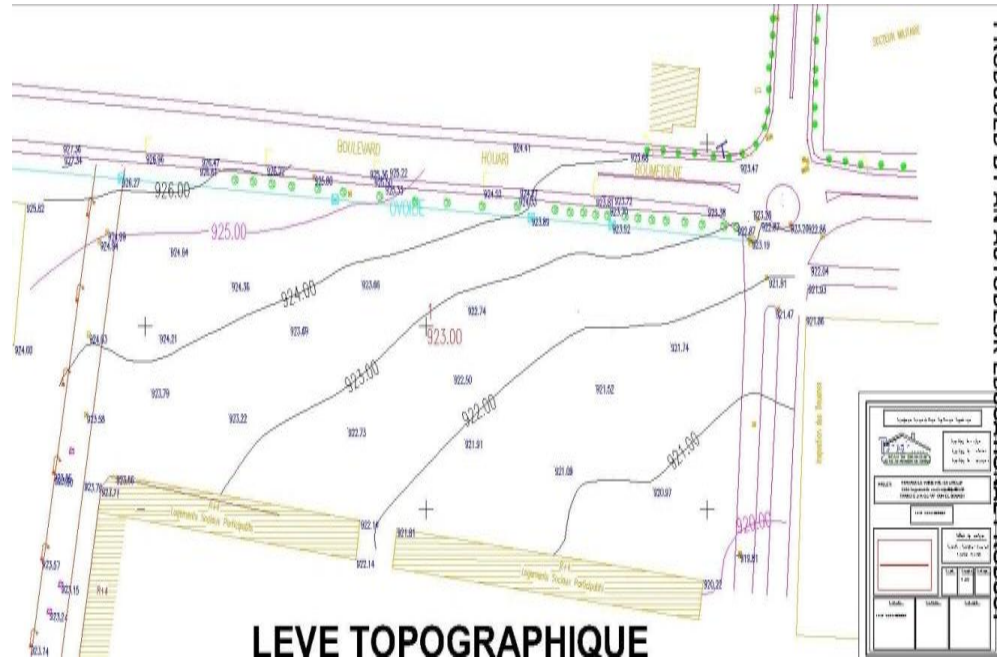
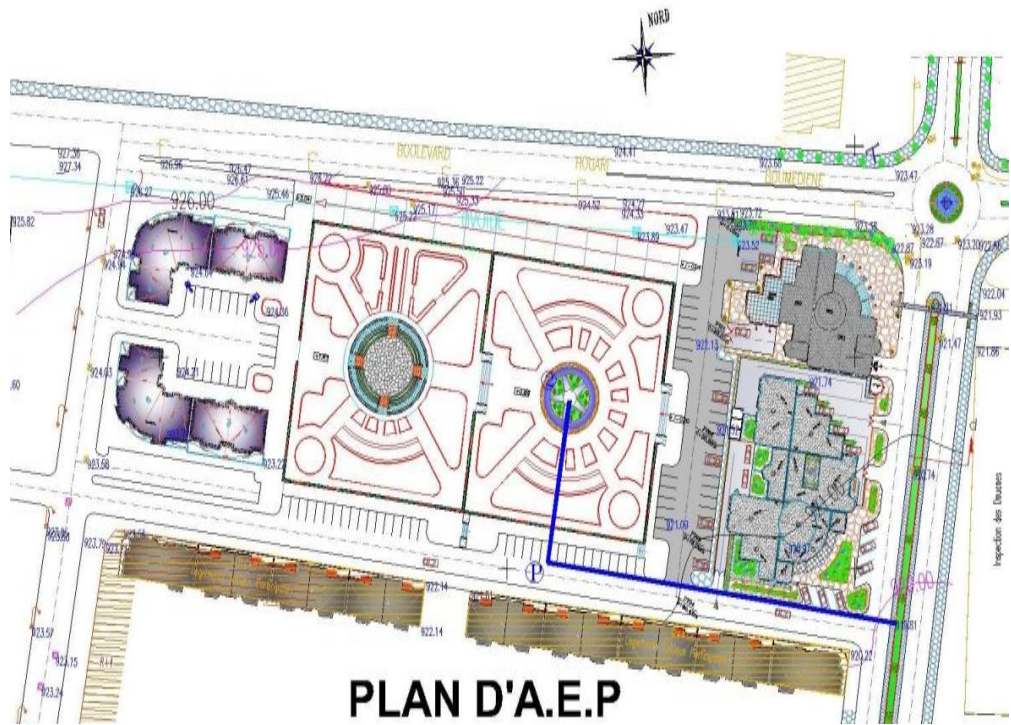
Grille d'observation :

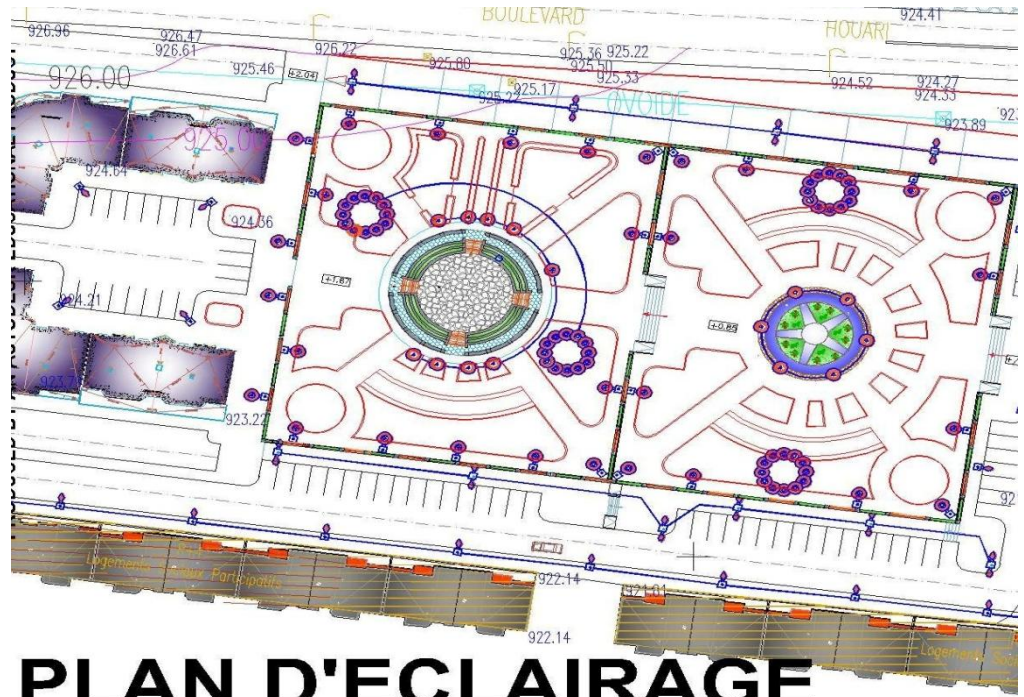
Avril 2018	Jour :			Température :										
			8 :00.....12 :			12 :00.....14			14 :00.....16			16 :00.....20	
	00			:00			:00			:00				
Catégorie activité	H	F	E	H	F	E	H	F	E	H	F			
La circulation (déplacement)														
Le repos														
Pratique de sport														
Le rencontre														
Loisir (jeux d'enfants)														
Les fêtes les expositions														
Autre activités														

Plans de bureau d'étude :



PLAN D'ASSAINISSEMENT





PLAN D'ECLAIRAGE

QUESTIONNAIRE USAGERS – place :date :heure**Textes législatifs relatifs à la gestion des espaces publics en Algérie**

(Voir les articles 69, 71, 75, 88, 93, 96, 108, 114 et 132 de la loi 90- 08 relative à la commune)

Bien que la réglementation algérienne en vigueur ne contienne aucune clause qui identifie clairement le gestionnaire des espaces publics, la loi 90-08 du 7 avril 1990 relative à la commune.

Les missions de la commune, qui apparaissent dans les articles de cette loi, consistent en effet entre autres en :

- La salubrité publique ;
- La sécurité des personnes et des biens dans les lieux publics ;
- Le maintien de l'ordre dans les endroits publics où ont lieu des rassemblements de personnes;
- La commodité du passage dans les rues, places et voies publiques ;
- Le développement d'activités économiques en relation avec ses potentialités et son plan de développement ;
- La préservation et la protection des sites et monuments en raison de leur vocation et de leur valeur historique et esthétique ;
- La signalisation dans les espaces publics ;
- La création et l'entretien d'espaces verts et de tout mobilier urbain visant l'amélioration du cadre de vie ;
- La gestion et le contrôle des marchés communaux ;
- Les Stationnements payants...

La loi n° 06-06 du 21 Moharram 1427 correspondant au 20 février 2006 portant loi d'orientation (embellissement) de la ville.

Dans l'Article 1er, il est mentionné, que la présente loi a pour objet de fixer les dispositions particulières visant à définir les éléments de la politique de la ville dans le cadre de la politique de l'aménagement du territoire et du développement durable. La politique de la ville est conçue et élaborée suivant un processus concerté et coordonné. Elle est mise en oeuvre dans le cadre de la déconcentration, de la décentralisation et de la gestion de proximité.

Ici, nous nous intéressons qu'aux missions intéressant notre recherche, qui sont présentées dans les articles et chapitres qui suivent :

Relative au chapitre 1:

Art.2. Les principes généraux de la politique de la ville sont :

1. La coordination et la concertation : selon lesquelles les différents secteurs et acteurs concernés oeuvrent ensemble pour la réalisation d'une politique de la ville organisée de manière cohérente et optimale, à partir des choix arrêtés par l'État et des arbitrages communs

2. La déconcentration : selon laquelle les collectivités locales disposent de pouvoirs et d'attributions qui leur sont dévolues par la loi ;

3. La gestion de proximité : selon laquelle sont recherchés et mis en place les supports et procédés destinés à associer, directement ou par le biais du mouvement associatif, le citoyen à la gestion des programmes et actions concernant son cadre de vie et d'en apprécier et évaluer les effets engendrant le développement humain : selon lequel l'homme est considéré comme la principale richesse et la finalité de tout développement ;

4. Le développement durable : selon lequel la politique de la ville contribue au développement qui satisfait les besoins actuels, sans compromettre les besoins des générations futures ;

5. La bonne gouvernance : selon laquelle l'administration est à l'écoute du citoyen et agit dans l'intérêt général dans un cadre transparent ;

6. L'information : selon laquelle les citoyens sont informés, de manière permanente, sur la situation de leur ville, sur son évolution et sur ses perspectives ;

7. La culture : Selon laquelle la ville représente un espace de création, d'expression culturelle, dans le cadre des valeurs nationales ;

8. La préservation : selon laquelle le patrimoine matériel et immatériel de la ville doit être sauvegardé, préservé, protégé et valorisé ;

9. L'équité sociale : selon laquelle la cohérence, la solidarité, et la cohésion sociale constituent les éléments essentiels de la politique de la ville.

Relative au chapitre 3:

Art.7. La politique de la ville, conçue comme, un ensemble pluridimensionnel, plurisectoriel et multilatéral vise à réaliser le développement durable, l'économie urbaine, l'urbain, la culture, le social, la gestion, et l'institutionnel. Chaque volet susvisé comporte des objectifs précis intégrés à l'action globale à mettre en oeuvre.

Art.8. Le volet du **Développement Durable** et de l'**Économie Urbaine** a pour objectifs :

- La sauvegarde de l'environnement naturel et culturel ;
- L'exploitation rationnelle des ressources naturelles ;

- La promotion de la fonction économique de la ville ;
- La promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication ;

Art.9. Le volet urbain et culturel a pour objectif de maîtriser la connaissance de la ville en préservant les terres agricoles, les zones du littoral et des zones protégées, en assurant :

- La correction des déséquilibres urbains ;
- La restructuration, la réhabilitation et la modernisation du tissu urbain pour le rendre fonctionnel ;
- La préservation et la valorisation du patrimoine culturel, historique et architectural de la ville
- La promotion et la préservation des espaces publics, et des espaces verts ;
- Le renforcement et le développement des équipements urbain ;
- La promotion des moyens de transport en vue de faciliter la mobilité urbaine ;
- La mise en oeuvre d'actions foncières prenant en compte la fonctionnalité de la ville ;
- La promotion et le développement du cadastre.

Art.10. Le volet social a pour objectif l'amélioration des conditions et du cadre de vie de la population en assurant :

- La lutte contre la dégradation des conditions de vie dans les quartiers ;
- La promotion de la solidarité urbaine et la cohésion sociale ;
- La promotion et le développement des activités touristiques, culturelles, sportives et de loisirs ;
- La promotion de la préservation de l'hygiène et la santé publique ;
- La prévention de la délinquance urbaine ;
- Le renforcement des équipements sociaux et collectifs.

Art.11. Le volet de la gestion a pur objectif de promouvoir (a bonne gouvernance à travers ;

- Le développement des modes de gestion rationnelles en utilisant des moyens et procédés modernes ;
- Le renforcement et l'amélioration de la qualité des prestations de service public ;
- La réaffirmation de la responsabilité des pouvoirs publics et la participation du mouvement associatif et du citoyen dans la gestion de la ville ;
- Le renforcement de la coopération inter villes.

Art.12. Le volet institutionnel a pour objectif ;

- La mise en place d'un cadre national d'observation, d'analyse et de proposition dans le domaine de la politique de la ville ;

- La promotion du financement de la politique de la ville dans le cadre du concours du budget national, des finances locales et de mécanismes novateurs tels que l'investissement et le crédit, conformément à la politique économique nationale ;
- Le renforcement du suivi et du contrôle, par les instances compétentes, de l'exécution de la politique de la ville et des programmes et actions arrêtés dans ce cadre.

Relative au chapitre 4: Des acteurs et des compétences

Art.13. La politique de la ville est initiée et conduite par l'état qui en définit les objectifs, le cadre et les instruments en concertation avec les collectivités territoriales.

Art.14. Conformément aux dispositions de l'article 13 ci-dessus, les pouvoirs publics définissent la politique de la ville en :

- Arrentant une stratégie tout en fixant les priorités pour le développement durable de la ville, réunissant les conditions de **concertation** et de **débat** entre les différents intervenants dans la politique de la ville ;
- Arrentant les normes et les indicateurs urbain ainsi que les éléments d'encadrement, d'évaluation et de correction des programmes et actions arrêtées ;
- Trouvant des solutions pour la réhabilitation de la ville, la requalification de ses ensembles immobiliers et la restructuration des zones urbaines sensibles ;
- Conservant et mettant en œuvre des politiques de sensibilisation et d'information destinées aux citoyens
- Mettant en place les instruments d'intervention et d'aide à la prise de décision pour la promotion de la ville ;
- Favorisant le partenariat entre l'État, les collectivités territoriales et les opérateurs économiques et sociaux pour la mise en oeuvre des programmes de la politique de la ville ;
- Veillant à la cohérence des instruments liés à la politique de la ville et en assurant le contrôle et l'évaluation et sa mise en œuvre.

Art.15. Les programmes et les actions arrêtées dans le cadre de la politique de la ville sont mis en œuvre par les collectivités territoriales qui doivent prendre en charge la gestion de leurs villes respectives pour tout ce qui concerne leur évolution, la préservation de leur patrimoine bâti, leur fonctionnement et les qualités et conditions de vie de leurs habitants, dans le respect des compétences qui leur sont dévolues par la loi ;

Art.16. Dans le cadre des lois et règlements en vigueur, les investisseurs et les agents opérateurs économiques participent à la réalisation des objectifs inscrits dans le care de la

politique de la ville, notamment en matière de promotion immobilière ainsi que de développement de l'économie urbaine et de compétitivité des villes ;

Art.17. Conformément à la législation en vigueur, les citoyens sont associés aux programmes relatifs à la gestion de leur cadre de vie, notamment leur quartier. L'État veille à réunir les conditions et les mécanismes permettant d'associer effectivement le citoyen aux programmes et actions concernant la politique de la ville.

Relative au chapitre5:

Art.18. Les instruments et organes de la politique de la ville sont :

- Les instruments de planification spatiale et urbaine ;
- Les instruments de planification et d'orientation sectoriels ;
- Les instruments de partenariat ;
- Les instruments d'information, de suivi et d'évaluation ;
- Les instruments de financement ;
- Le cadre national d'observation, d'analyse et de proposition dans le domaine de la politique de la ville.

QUESTIONNAIRE USAGERS – place de martyres date :heure

Formulaire de questions, lié à la place : « des Martyres » de la ville d'Oum Bouaghi.

Bonjour, je suis étudiante en architecture, à l'université Oum El Bouaghi. J'ai besoin de votre aide afin d'accomplir une étude (recherche) sur les places publiques de la ville d'Oum El Bouaghi.

Si vous voulez bien coopérer, en m'aidant à répondre à quelques questions que je vais vous poser, cela ne prendra que quelques minutes de votre temps. Ainsi, tout ce que vous dites, sera noté avec total anonymat, Merci.

1- Vous êtes : Homme ou Femme

2- Catégorie d'âge : jeune/ adolescent Adulte De Troisième âge

3- Habitez-vous quel? Quartier....., Zone....., commune....., Wilaya.....

4-Êtes-vous :

Étudiant , Actif , Non actif , Retraité

5- Depuis quand habitez vous la même adresse

6-Quel sont les endroits en communs que vous préférez fréquenter?

.....

Combien de fois par jour: par semaine :....., ou par Mois:

Ou plus?.....

7- Fréquentez-vous la place de martyrs de la ville ?

Oui , Non

Sinon : Pourquoi vous ne le faites pas?

.....

8-En se moment, passez-vous juste par ici, où êtes-vous venu pour une raison précise ?

a- je passe juste par ici pour me rendre ailleurs

b- je suis venu ici pour une (des) raison(s) précise(s)

Si a : pour vous rendre dans quel quartier ?

.....

Si b : pourriez-vous me dire la ou lesquelles ?

- voir un spectacle, exposition, participer à une fête

- travailler, suivre des cours

- boire un café ou prendre un repas
- faire des achats
- lire (journal, livre)
- me reposer un moment
- accompagner des enfants
- flâner, me promener
- jouer, faire du sport,
- rencontrer des gens (inconnus)
- discuter, voir des connaissances
- visiter les lieux
- autres...

9-Pouvez vous accéder facilement à cette place? Oui Non

10- Combien de temps pensez-vous rester ici en ce moment ?

- le temps de répondre au questionnaire
- entre 5 et 15 mn
- entre 16 et 60 mn
- plus d'une heure
- je ne sais pas
- je n'y étais jamais venu avant

11- Venez-vous ici pour des raisons pratiques ou plutôt parce que cet endroit vous plaît ?

- pour des raisons pratiques, si oui lesquelles ?
- cet endroit me plaît particulièrement
- les deux, si oui lesquelles ?
- Pas de tous .

12 - Qu'est ce qui selon vous caractérise cette place, lui donne une ambiance particulière ?

(plusieurs choix possibles)

- A- les bâtiments, l'aménagement
- B- les gens qui l'a fréquentent
- C- les activités
- D- le trafic, la circulation
- E- les éléments naturels

- F- rien de particuliers
- J- je ne sais pas
- K - autre...

13 -Diriez-vous que cette place est ... ou ?

- | | | | |
|---------------|--------------------------|--------------------------|--------------|
| A- belle | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | laid |
| B- morte | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | vivante |
| C- aménagée | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | naturelle |
| D- accessible | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | inaccessible |

14- Diriez-vous que cette place est importante ou pas pour la ville d'oum bouaghi?

- très importante
- pas du tout
- autre

15-Sur les places publics, il y a parfois des éléments auxquels ont tient. Ici, y a t-il des éléments qui ne devrait pas disparaître ?

- Oui
- non
- si oui lesquels ?
-

16-Y a t-il des éléments au contraire qui devraient disparaître ?

- Oui
- Non
- si oui lesquels ?
-

17-la place des martyrs fait elle un point de rencontres et de regroupement?

.....

18- Trouvez-vous Cette place ?:

- | | | | |
|-----------------|--------------------------|-----------------|--------------------------|
| A-Grande/ Large | <input type="checkbox"/> | Petite/ Étroite | <input type="checkbox"/> |
| B-Animée | <input type="checkbox"/> | Calme | <input type="checkbox"/> |
| C-Sécurisée | <input type="checkbox"/> | Non sécurisée | <input type="checkbox"/> |
| D-Propre | <input type="checkbox"/> | non propre | <input type="checkbox"/> |

19- Appréciez-vous

Son emplacement ? Oui , Non

Son environnement(Le bâti qui entoure cette place) ? Oui , Non

Sa configuration ? (Taille, forme, disposition) Oui , Non

Son aménagement ? Oui , Non

Sa fréquentation ? Oui , Non

Ses services ? Oui , Non

Ses évènements ? Oui , Non

La place attire votre attention lors votre présence près de son entourage? 20-

Oui non

21-La fontaine dans la place est un ajout qualitatif pour l'ensemble du paysage urbain ou pas? Pourquoi?

.....

La verdure et la végétation dans la place est suffisante?-

.....

22-Le mobilier urbain et la manière d'aménagement fait une valeur additive à la place des martyrs et la ville d'Oum El Bouaghi ?

.....

23-la qualité de l'ambiance offerte par cette place publique est suffisante pour une ville comme Oum EL-Bouaghi?

.....

24-Préférez –vous que cette place sera un peut plus grande? Pourquoi?

.....

25-Quels aménagements permanents pour différents autres usages proposez-vous?

.....

26- Quels fonctions permanentes pour différents autres usages proposez-vous?

.....

QUESTIONNAIRE USAGERS - l'accessoire résidentiel : AMAR Khalil date :heure

Formulaire de questions, lié à l'accessoire résidentiel : « AMAR Khalil » de la ville d'Oum El Bouaghi.

Bonjour, je suis étudiante en architecture, à l'université Oum El Bouaghi. J'ai besoin de votre aide afin d'accomplir une étude (recherche) sur à l'accessoire résidentiel de la ville d'Oum Bouaghi.

Si vous voulez bien coopérer, en m'aidant à répondre à quelques questions que je vais vous poser, cela ne prendra que quelques minutes de votre temps. Ainsi, tout ce que vous dites, sera noté avec total anonymat, Merci.

1- Vous êtes : Homme ou Femme

2- Catégorie d'âge : jeune/ adolescent Adulte De Troisième âge

3- Habitez-vous quel? Quartier....., Zone....., commune....., Wilaya.....

4-Êtes-vous :

Étudiant , Actif , Non actif , Retraité , En chômage

5- Depuis quand habitez vous la même adresse

6-Quel sont les endroits en communs que vous préférez fréquenter?

.....

Combien de fois /par jour:, par semaine :....., par mois :

7- Fréquentez-vous à l'accessoire résidentiel AMAR Khalil ?

Oui , Non .

Sinon : Pourquoi ?

.....

8-En se moment, passez-vous juste par ici, où êtes-vous venu pour une raison précise ?

a- je passe juste par ici pour me rendre ailleurs

b- je suis venu ici pour une (des) raison(s) précise(s)

Si a : pour vous rendre dans quel quartier ?

.....

Si b : pourriez-vous me dire la ou lesquelles ?

- voir un spectacle, exposition, participer à une fête

- travailler, suivre des cours

- boire un café ou prendre un repas
- faire des achats
- lire (journal, livre)
- me reposer un moment
- accompagner des enfants
- flâner, me promener
- jouer, faire du sport,
- rencontrer des gens (inconnus)
- discuter, voir des connaissances
- visiter les lieux
- autres...

9-Pouvez vous accéder facilement à cet à l'accessoire résidentiel?

Oui Non

10- Combien de temps pensez-vous rester ici en ce moment ?

- le temps de répondre au questionnaire
- entre 5 et 15 mn
- entre 16 et 60 mn
- plus d'une heure
- je ne sais pas
- je n'y étais jamais venu avant

11- Venez-vous ici pour des raisons pratiques ou plutôt parce que cet endroit vous plaît ?

- pour des raisons pratiques, si oui lesquelles ?
- cet endroit me plaît particulièrement
- les deux, si oui lesquelles ?

12 - Qu'est ce qui selon vous caractérise cet à l'accessoire résidentiel, lui donne une ambiance particulière ?

(plusieurs choix possibles)

- A- les bâtiments, l'aménagement
- B- les gens qui l'a fréquentent
- C- les activités
- D- le trafic, la circulation
- E- les éléments naturels
- F- rien de particuliers

G- je ne sais pas

H - autre...

13 -Diriez-vous que cet accessoire résidentiel est ... ou ?

A- belle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	laid
B- morte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	vivante
C- aménagée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	naturelle
D- accessible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	inaccessible

14- Diriez-vous que cet accessoire résidentiel est importante ou pas pour le quartier ?

- très importante

- pas du tout

- autre

15-Sur cet l'accessoire résidentiel, il y a parfois des éléments auxquels ont tient. Ici, y a t-il des éléments qui ne devrait pas disparaître ?

- Oui

- non

- si oui lesquels ?

.....

16-Y a t-il des éléments au contraire qui devraient disparaître ?

- Oui

- Non

- si oui lesquels ?

.....

.....

17- l'accessoire résidentiel AMAR Khalil fait elle un point de rencontres et de regroupement?

.....

18- Trouvez-vous Cet accessoire résidentiel?:

A- Grande/ Large	<input type="checkbox"/>	Petite/ Étroite	<input type="checkbox"/>
B-Animée	<input type="checkbox"/>	Calme	<input type="checkbox"/>
C-Sécurisée	<input type="checkbox"/>	Non sécurisée	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>

D-Propre

Non propre

19- Appréciez-vousSon emplacement ? Oui , Non Son environnement(Le bâti qui entoure cet l'accessoire résidentiel) ? Oui , Non Sa configuration ? (Taille, forme, disposition) Oui , Non Son aménagement ? Oui , Non Sa fréquentation ? Oui , Non Ses services ? Oui , Non Ses évènements ? Oui , Non

- l'accessoire résidentiel attire votre attention lors votre présence près de son
entourage? 21-

Oui Non **QUESTIONNAIRE USAGERS – place :date :heure**

1/Interviews de recherche :**Interview destiné à la direction de l'urbanisme et de l'architecture et de la construction de la Wilaya d'OUM EL BOUAGHI****Formulaire d'interview destiné au : Responsable du service ;**

Mr/Mme,.....

Formulaire lié à la place : « » de la ville de OUM EL BOUAGHI .

Jour en date : heure de :h.....à :h.....

Lieu :

Bonjour Mr/ Mme, je vous remercie de bien vouloir me consacrer de votre temps. Je suis étudiante en architecture à l'université de **TEBESSA** , et je viens vous interviewer dans le cadre d'une recherche portant sur le projet de place publique "**place des martyres** " de la ville **de d'oum el bouaghi** . Si vous n'y voyez pas d'objection, je vais enregistrer vos propos (par écrit, ou sur bande sonore) pour mieux les retenir. Ainsi, tout ce que vous dites, sera noté avec total anonymat, Merci .

1/Travaillez vous, suivant des ordonnancements, et directives particulières ? De la part de qui, viennent ces ordonnancements ?

.....

2/ En quoi consiste votre travail, et vos interventions ?

.....

3/ Quels sont vos objectifs, concernant la ville, et la place publique en particulier?

.....

4/ Que pensez-vous des places publiques : place des ?

.....

5/ Pouvez-vous nous donner quelques opérations et interventions effectuées sur ces places publiques ?

.....

6/ Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées durant le processus de l'intervention?

.....

7/ Quand est-ce que avez-vous intervenu pour la dernière fois sur ces places ?

.....

8/ Quand est-ce que vous vous dites qu'il est temps de régir à une situation, ou un état des lieux ?

.....

9/ Agissez-vous par propre réflexion et étude des cas, ou à l'instar d'une directive ministérielle ?

.....

10/ Quelles sont les différentes étapes suivies depuis la naissance de l'idée du projet, jusqu'à sa concrétisation sur terrain

.....

11/ Qu'en pensez-vous de la politique d'embellissement et de développement relative à la loi d'orientation de la ville algérienne, nommé: (Loi n06-à- du 21 Moharram 1427 correspondant au 20 février 2006 portant loi d'orientation de la ville) ?

.....

12/ A-t-elle apportez un changement, et un remède aux maux que connaissent ces espaces aujourd'hui ?

.....

13/ A-t-elle résolu les problèmes que connaissent les usagers?

.....

14/ Que pourraient accueillir ces places, et qu'est ce qu'elles pourraient offrir pour notre société ?

.....

15/ Qui agit directement ? Et avec quels instruments et outils intervient t-il ?

.....

16/ Travaillez-vous seul, en collaboration, ou en équipe ?

.....

17/ Quelles sont les personnes qui composent cette équipe ?

18/Quelle est la nature des compétences employées pour l'étude du projet, et le suivi des travaux ?

.....

19/-Intégrez-vous autre personne ? Professionnelle, ou pas ?

.....

20/ Collaborez-vous avec des bureaux d'études privés ? Comment se fait la procédure ?

.....

21/ Travaillez-vous avec des collaborateurs étrangers (de nationalités étrangères) ?

.....

22/ Qui assure la gestion, et l'entretien des ces espaces ?

.....

23/ Qui finance les projets de places publiques ?

.....

24/ Pensez vous que le budget est satisfaisant ? Et qui est ce qu'il le gère ?

.....

25/ Qu'en dites-vous de la participation, et de la concertation ?

.....

26/ Pensez-vous que le citoyen peut jouer un rôle particulier dans le projet de place publique ?

.....

27/ Qu'en pensez-vous de la sensibilisation citadine des citoyens ? Et particulièrement pour le projet de place publique ?

.....

28/ Qu'en pensez-vous des projets de places publiques qui se font hors pays ?

.....

29/ Qu'en dites-vous du présent de ces places publiques, et de leur futur ?

Résumé :**La place publique entre conception et pratique****« Cas de la place des Martyres de la ville d'Oum El Bouaghi »**

Vu le vide qui caractérise les places des Martyres, la majorité du temps, malgré le rôle primordial qu'elles doivent jouer dans la ville, au profit de la population. Dont cette dernière et de façon générale les places publiques ; est un lieu qui assure les échanges sociaux, culturels, permet les festivités, et commémorations, des interactions et transmission des nouvelles, de communication et des échanges commerciaux.

Ainsi ; elle est à la fois un espace convergent et divergent ; dont l'usage et la pratique se résument dans :

la rencontre des gens, le rassemblement, le loisir, la pause, la consommation du temps, des biens et du mobiliers, l'admiration et l'observation des faits et des événements et l'appréciation de la vie citadine.

Les gens les utilisent et les exploitent, à leur manière : terrasse de cafétéria, terrain de football, juste pour le passage...etc. ou bien par le vide, la marginalisation, l'abandon...etc.

Cette recherche vise à cerner le problème du manque d'usage et du déphasage entre la conception et la pratique des places et particulièrement dans la place de Martyres dans la ville d'Oum el bouaghi; malgré les réaménagements récemment réalisés à leurs niveaux.

Répondre aux questions de recherche ; qui remettent en cause la qualité de conceptions des places publiques et les conditions de leurs créations ; ce sera par la vérification des hypothèses énoncées qui nous permettra de savoir la cause du type d'usage et l'abandon de ces dernières par les citoyens .

Les mots clés :

Espace publique, Place publique, Participation, Concertation, Accessibilité,

Les usagers, Perception, Développement Durable, la conception, La pratique.

ملخص :

La place publique entre conception et pratique

« Cas de la place des Martyres de la ville d'Oum El Bouaghi »

الساحة العامة بين تصميمها و استعمالها

« دراسة حالة ساحة الشهداء بمدينة أم البواقي »

تعاني ساحة الشهداء لمدينة أم البواقي من نقص في الاستعمال و فراغ في المحيط في معظم الأوقات ؛

رغم الدور الأساسي الواجب لعبه من قبل هاته الأخيرة على مستوى المدينة و المجتمع. حيث؛ تعد الساحات العامة مكان يحقق التبادل الاجتماعي، الثقافي، إحياء المهرجانات، التواصل بين أفراد المجتمع، تناقل الأخبار و المستجدات و التبادل التجاري بما يتماشى و وظيفة الساحة العامة من جانب الترفيه و التسلية. بالإضافة لكونها مجال جمع و توزيع الأفراد في آن واحد مما يجعل استعمالها يتمثل في الالتقاء بين أفراد المجتمع، التجمع، التجمهر، التسلية، الراحة، تفضية الوقت و الاستمتاع به، التأمل في الأشياء، الطبيعة، في المجتمع و تذوق الحياة الحضرية.

لكن أفراد المجتمع يهملون هاته الفضاءات أو يقتصرون على استعمال ظرفي و محدود على بعض النشاطات و الوظائف و الذي يتم بكيفية مختلفة على ما صممت له؛ إما شرفة مقهى، مجال للعب كرة القدم أو يكتفون على المرور بها.

موضوع البحث يطمح إلى الإحاطة بمشكل عدم الاستعمال، الاستغلال المحدود و بصفة خاصة التباعد بين التصميم و الاستعمال لهاته الأخيرة.

الإجابة على أسئلة البحث تكون أثناء اختبار الفرضيات في الميدان؛ حيث تدور من جهة حول التصميم و ظروف إنجازها و من جهة أخرى حول الوظائف المؤثرة على تصرفات المستعملين لها.

الكلمات المفتاح :فضاءات عمومية ,ساحة عامة ,مساهمات ,مشاورة,المستعملين , تنمية مستدامة, مدينة استعمارية , تطبيق , تصميم , سهولة ت الدخول , الرؤية .

Abstract:

Public place between logic design and use daily

« **Case of place martyrs and plots of the city**

of OUM EL BOUAGHI »

Given the vacuum that characterizes the public place of the city of Oum el bouaghi , the majority of the time, despite the role they must play in the city for the benefit of the population.

Including the later and in general public place is a place that provides social interaction, cultural, allows the celebrations and commemorations, interactions and transmission of news, communication and trade.

Thus, it is both a space converge and diverge, with the use and practice are summarized in: meeting people, gathering, recreation, rest, consumption of time, goods and furniture, admiration and observation of facts and events and appreciation of city life. People use them and exploit them in their own way: terrace cafeteria, football field, just to pass ... etc. or vacuum, marginalization, neglect ... etc.

The **research** aims to reach and identify the problem of lack of use and phase between conception and practice place of martyrs and plots in the city of Oum el bouaghi a, despite the recent adjustments made to their levels.

To answer the questions of research ; who on the start, call into question the quality of designs of the public places and the conditions of their creations; and other share, functionally factors the behavior of people in their uses of these last.

Word Key :

Public Espace, public place, Participation, Concertation, Accessibility,

The user, Perception, Développement Durable, conception, pratik.